

n° 490

ÉTÉ

2020

4,80 €

silence

SUR LE SENTIER DES HERBORISTES

COVID-19 ET ENJEUX FÉMINISTES

HIROSHIMA ET NAGASAKI : IL YA 75 ANS



écologie • alternatives • non-violence



■ DOSSIER

SUR LE SENTIER DES HERBORISTES

05 Paysan·nes-herboristes : pour la reconnaissance !

Afin d'échanger, de partager leurs savoirs, mais aussi de défendre leurs intérêts communs, environ 200 paysan·nes herboristes se sont regroupé·es dans un syndicat spécialisé pour la cueillette, la culture, la transformation des plantes aromatiques et médicinales : le syndicat Simples.

08 Collectif G'reine des prés : partager l'amour des plantes médicinales

G'reine des prés est une association qui regroupe une quinzaine de productrices, de cueilleuses et d'animatrices dans le Rhône et la Loire.

09 L'Herbe à l'aise ou la pharmacie autonome

Sans formation au préalable, Marc et Lotti se sont installé·es dans le Gers avec l'envie d'atteindre l'autonomie alimentaire. Au fil des cultures, le couple a développé son savoir agricole et découvert les possibilités de la phytothérapie.

11 Cueillir des plantes, c'est un métier !

Alexandre Dufour a 40 ans, il est cueilleur professionnel de plantes médicinales depuis 14 ans pour la Sicarappam, une coopérative de productrices et cueilleuses, créée en 1987 dans le Puy-de-Dôme. Rencontre avec un cueilleur.

14 Soin naturel : ne nous plantons pas

Rejetant certains médicaments produits par des labos pharmaceutiques avec des molécules chimiques, certaines personnes sont de plus en plus convaincues de la nécessité de choisir une médecine plus respectueuse du corps et de la planète. Redécouvrir les vertus médicinales des aliments végétaux : première étape pour se soigner ?

■ CHRONIQUES

16 Bonnes nouvelles de la terre :

La ferme qui guérit des addictions

22 Solidarités sans frontières : Des melons au goût amer

23 L'écho féministe : Birth strike for future – les enfants et/ou la planète

25 Chroniques terriennes : Retour à l'anormal...

26 Désarmons ! : Catastrophe sanitaire : l'armée tire son épingle du jeu

■ BRÈVES

- 16 Alternatives • 18 Environnement • 19 Climat
- 20 Covid-19 • 21 Énergies • 21 Nucléaire • 22 Nord/Sud
- 23 Féminismes • 24 Société • 25 Politique
- 26 Paix et Non-violence • 28 Transports
- 28 Annonces • 28 Agenda • 41 Courrier • 42 Livres

■ ARTICLES

29 Jean-Marc Jancovici, une propagande pronucléaire à démasquer

En mai 2020, au sortir du confinement, Jean-Marc Jancovici était invité sur France Culture pour parler de transition énergétique. Cet ingénieur-conseil en énergie en a profité, sous couvert d'écologie, pour promouvoir à nouveau le nucléaire... avec la bénédiction de certaines associations écologistes ?

32 Faut-il éliminer la pauvreté ?

Régulièrement on annonce le lancement d'initiatives pour éliminer la pauvreté. Mais quelle pauvreté ? Et si distinguer la pauvreté de la misère en s'inspirant des réflexions d'Ivan Illich et de Majid Rahnema était l'une des clés pour changer de paradigme ?

34 Hiroshima et Nagasaki : il y a 75 ans

Il y a 75 ans, les 6 et 9 août 1945, deux bombes atomiques détruisent les villes de Hiroshima et Nagasaki. La BD La Bombe de Laurent-Frédéric Bollée et Denis Rodier donne à voir la folle course scientifique pour la possession de cette arme.

38 Covid-19 : pas d'en-dehors du patriarcat

Depuis le début du confinement, de nombreux collectifs et individu·es se mobilisent pour dénoncer le renforcement des rapports de domination générés par la gestion par les pouvoirs publics de l'épidémie de SARS-coV2. Le regard d'Aurélia Léon, doctorante en sociologie chargée d'enseignement à l'université Jean-Monnet.

48 40 ans ça suffit : débranchons Tricastin !

Cette campagne de photos lancée par le Réseau Sortir du nucléaire a pour but d'alerter sur le risque lié à la prolongation de la durée de vie non seulement du Tricastin, mais aussi de l'ensemble des réacteurs arrivés à échéance de leur durée de vie. En France, 47 des 57 réacteurs en fonctionnement ont dépassé leur durée de vie initialement prévue.

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 27 mai 2020.

Editeur: Association Silence - **N° de commission paritaire:** 0920 D 87026 - **N° ISSN:** 0756-2640 - **Date de parution:** 3^e trimestre 2020 - **Tirage:** 4300 ex. - **Impression:** Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot - **Administrateurs:** Pascal Antonanzas, Éric Cazin, Francis Levasseur, Pierre Lucarelli - **Directrice de publication:** Gaëlle Ronsin - **Comité de rédaction:** Martha Gilson, Guillaume Gamblin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Manon Salé, Anais Zuccari - **Pilotes de rubriques:** Michel Bernard, Annick Bossu, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Philippe Crassous, Gwenvael Delanoë, Monique Douillet, Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi Kerneis, Dominique Lalanne, Jean-Pierre Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin, Jocelyn Peyret, Mimmo Pucciarelli, Nils Svahnström, Pinar Seleik, Xavier Sérédine - **Maquette:** Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - **Dessins:** Freepik, Lasserpe - **Correctrices:** Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouchouse - **Photographes:** Association Brin d'herbe nature, François Couplan, Nathalie Mieul-Epoch Rimes, Oasis In the crisis, Pau Pámies Gràcia, Sylviane Sanguinetti Reina - **Et pour ce n°:** Marie Astier, Michel Bernard, Ida Bost, Patrice Bouveret, Esther Cicero, Monique Douillet, Guillaume Gamblin, Mathieu Génon, Coline Guerin, Stéphane Kerckhove, Moutsie, Collectif Paul et mieux, Marc Robichon, Chloé Stevenson, Catherine Rulleau, Thierry Thevenin, Francis Vergier - **Couverture:** DR - **Internet:** Damien Bouveret, Maud, Victor Poichot - **Développement supports informatiques:** Benjamin Siband - **Archives:** Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs autrices. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes: sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations: Les photos et dessins restent la propriété de leurs autrices.

Association Silence

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements: Claire Grenet: mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h · **Dépositaires, stands et gestion:** Olivier Chamarande: mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h · **Rédaction:** Guillaume Gamblin et Martha Gilson: lundi et mercredi: 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires: IBAN: FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
Code BIC: CCOFPRPPXXX

Pour la Belgique: contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur - Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN: BE24 5230 8042 8738 - Code BIC: TRIOEBBB



Prochain dossier
Jai Jagat : les Gandhi de grand chemin



Fête des simples à Resans (Hautes-Alpes), le 30 septembre 2017.



Au Québec, L'Herbothèque, institut de formation en herboristerie, et ses tisanes solaires.



Arnica.



La cueillette, une pratique ancestrale.

ÉDITORIAL

Pour plus d'autonomie sanitaire

Quand les chaînes de production et de distribution se rompent et que tout manque, que reste-t-il ? Les plantes ! Les herbes et les plantes sont une ressource renouvelable, naturelle et indispensable, au point que l'Angleterre avait fait de l'herboristerie une cause nationale pendant la Seconde Guerre mondiale.

Il existe depuis longtemps une connaissance populaire et empirique des plantes, que ce soit pour les soins des bêtes ou pour ceux des humains. La perte de ces savoirs traditionnels, la spécialisation, la concentration du pouvoir médical et l'esprit scientifique actuels rendent une telle résilience difficilement imaginable de nos jours.

Le nombre grandissant de paysan·nes herboristes (en Bretagne, on en comptait un en 1985, cent en 2019) est le signe positif d'une reconnaissance de ces savoirs qui a besoin d'être enfin accompagnée par les pouvoirs publics. Il est temps de revaloriser la place de l'herboristerie qui, loin d'être le témoin d'une tradition dépassée, est portée par des passeur·ses rebelles et passionnés, qu'ils ou elles soient productrices, cueilleuses, phytothérapeutes ou même parfois pharmaciennes. Écrasé par une réglementation pensée pour les industriels, cet artisanat n'est pas reconnu. L'herboristerie est ligotée par une étiquette de "bien-être", "bon pour l'énergie" et autres inepties commerciales qui sont une insulte au pouvoir de guérir des plantes.

La plante sauvage est souvent présentée comme un risque, à ne pas mettre entre toutes les mains. Les peurs collectives autour de la nature sont nombreuses et encouragées. Mais derrière les messages de protection, en réalité, seules 150 plantes en Europe peuvent se révéler mortelles et pour 60 %, ce sont des plantes décoratives à l'intérieur des maisons. Il existe très peu de cas avérés d'intoxication ; les centres anti-poisons n'ont recensé en 2007 que 18 cas graves de mésusage de plantes. Face à la méconnaissance des enjeux économiques et culturels incroyables qui se cachent derrière les plantes, nous avons eu envie de mettre à l'honneur dans ce dossier celles et ceux qui par leurs pratiques, leur savoir et leur persévérance nous permettent de redécouvrir l'herboristerie et ses potentiels.

Nous vous présentons ici quelques visages de cette galaxie afin de vous donner, pourquoi pas ? envie de rejoindre la grande famille de celles et ceux qui savent tout ce que nous devons aux plantes.

Catherine Rulleau



▲ Fin 2016, journées techniques PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) avec Joël Labbe et des paysan·nes herboristes.

Paysan·nes-herboristes : pour la reconnaissance !

Afin d'échanger, de partager leurs savoirs, mais aussi de défendre leurs intérêts communs, environ 200 paysan·nes herboristes sont regroupé·es dans un syndicat spécialisé pour la cueillette, la culture, la transformation des plantes aromatiques et médicinales : le syndicat *Simplex*.

IL EST UN MÉTIER "VIEUX COMME LE monde" qui perpétue des savoirs et traditions multiséculaires mais dont les actrices sont en quelque sorte bâillonné·es par la loi. Il leur est possible de vendre librement quelque 148 espèces médicinales, à condition de ne jamais communiquer leurs propriétés, même les indications les plus connues du grand public.

Il est difficile de savoir combien de paysan·nes herboristes sont actuellement installé·es (ou en démarche d'installation) en France. Sûrement près de mille, dans presque toutes les régions. Leur nombre augmente très significativement depuis une dizaine d'années.

UNE GESTION RESPECTUEUSE DU PATRIMOINE NATUREL

Selon le *Syndicat inter massif pour la production et l'économie des simples (Simplex)*, "la terre est considérée non pas comme un outil de production mais comme un partenaire vivant" (1). Créé en 1982 sous l'impulsion d'un groupe de productrices et producteurs installés dans des secteurs de montagnes désertifiés, ce syndicat défend un cahier des charges très strict : les cueillettes doivent être réalisées dans des zones à l'écart des pollutions identifiées, selon des techniques assurant le renouvellement de la ressource prélevée. Les plantes cueillies ou cultivées sont rigoureusement identifiées botaniquement afin d'assurer la sécurité de l'utilisateur. La

récolte manuelle, l'absence totale de tout pesticide et de toute substance de synthèse depuis la récolte jusqu'à la transformation, le séchage à basse température, la distillation lente, etc., sont autant de spécificités assurant la qualité exceptionnelle de la marque "*Simplex*", reconnue par les amatrices comme par les professionnel·les depuis de nombreuses années.

UN SYSTÈME DE CONTRÔLE COLLABORATIF

Chaque producteur et chaque productrice s'engage, au moins une fois par an, à être contrôlé·e par une productrice agréé·e de sa région et à contrôler à son tour une autre exploitation. Ce système de garantie participative présente au moins deux avantages certains : les personnes qui contrôlent sont de fait des professionnel·les pertinentes et sont forcément très motivé·es pour protéger la crédibilité de ce qui est leur propre marque. Cela permet de s'extraire du contrôle et de la surveillance étatique tout en garantissant un cahier des charges strict.

UNE PRODUCTION ET UNE VENTE DE PROXIMITÉ

Étant donné la diversité des terroirs floristiques, les *Simplex* proposent actuellement une gamme d'environ 250 plantes aromatiques et médicinales, dont la

Les piliers des Simplex

Le syndicat regroupe aujourd'hui des producteurs et des productrices de la plupart des régions françaises. Il se mobilise pour promouvoir la production et la commercialisation de plantes aromatiques et médicinales de très grande qualité et sauvegarder et revaloriser les usages et les savoirs et savoirs-faire traditionnels relatifs aux plantes aromatiques et médicinales.

■ *Syndicat Simplex*
À l'Usine Vivante
24 avenue Adrien-Fayolle
26400 Crest
Tél. : 06 71 30 58 53
contact@syndicat-simples.org
www.syndicat-simples.org

Pour aller plus loin :

Silence n° 443, mars 2016, p.30 : "L'âme des simples, soin par les plantes sauvages"

Silence n° 381, été 2010, p.20 : "Le conservatoire national des plantes"

(1) Extrait du préambule du cahier des charges du syndicat Simplex, <https://www.syndicat-simples.org/le-cahier-des-charges>



◀ *Thierry Thevenin, Paysan herboriste, 11 Mercin, 23420 Mérinchal, tél.: 05 55 67 23 25 herbesdevie@gmail.com, <http://syndicat-simples.org> Nombreux stages autour des savoirs-faire de l'herboristerie.*

Principales publications : Plaidoyer pour l'herboristerie, Actes Sud, 2013 Le Chemin des herbes, Actes Sud, 2019

Produits transformés : comment communiquer ?

Le casse-tête administratif !

La commercialisation des produits transformés à la ferme est souvent un véritable casse-tête administratif. La destination d'usage déclarée pour un même produit, pourtant strictement identique, peut le faire basculer dans une case réglementaire ou une autre, et les conséquences en termes de coût technique et financier pour commercialiser peuvent être très importantes. Il s'ensuit une insécurité et une complexité juridique qui deviennent peu à peu insoutenables pour des entreprises artisanales.

Ainsi, une simple huile essentielle de lavande pourra être soumise à la réglementation *Reach* sur les produits chimiques s'il est indiqué qu'elle sert de parfum d'ambiance. Cette directive a pourtant été pensée pour les produits chimiques industriels, mais la réglementation ne fait pas de distinction pour l'étiquetage, en termes de risque d'impact sur l'environnement, entre une cuve de camion-citerne et un flacon de 5 ml...

La même huile de lavande qui serait proposée pour soulager une rougeur ou une piqûre de moustique relèvera de la réglementation sur les cosmétiques. Relativement légère jusqu'à présent (c'est pour cela que ce secteur a attiré tant de grands investisseurs depuis 5 ou 10 ans), elle s'est durcie très nettement à partir de 2013...

Les huiles essentielles : un produit alimentaire ?

C'est à l'heure actuelle la réglementation sur les produits alimentaires qui est la plus accessible pour un petit opérateur. De plus, c'est le seul choix qui pourra lui permettre de revendiquer le label bio sur son huile essentielle de lavande, un produit non alimentaire ne pouvant être certifié en bio (1)... Voilà la situation ahurissante dans laquelle se trouvent les petites productrices distillatrices aujourd'hui : être peu à peu conduites contre leur gré, à cause d'un système législatif et normatif sensé assurer la sécurité, à prétendre que leurs huiles essentielles sont alimentaires ! C'est un non-sens, une véritable impasse : une huile essentielle, quoi qu'on soit "obligé d'en dire", n'est pas un aliment.

Thierry Thevenin

(1) Pour les produits non agricoles et non alimentaires comme les produits de beauté, d'entretien, de bricolage..., il n'existe pas de réglementation spécifique encadrée par les pouvoirs publics. Dans certains cas (comme les cosmétiques) des démarches privées et volontaires prévoient l'incorporation dans le produit d'ingrédients agricoles certifiés biologiques. Ces démarches peuvent faire l'objet d'un contrôle par un organisme indépendant.

majorité sont prélevées dans leur milieu naturel. La vente directe est privilégiée et les plantes fraîches ou les huiles essentielles sont principalement distribuées à la ferme, par correspondance, sur les marchés, dans des boutiques spécialisées ou encore lors de salons développant les thèmes de l'agriculture biologique et des produits naturels.

Malgré une large reconnaissance des consommatrices, des collègues et des pouvoirs publics, *France Agrimer* (2) notamment, les *Simples*, comme toutes les petites productions qui pratiquent la vente directe de plantes médicinales, sont confrontés à des difficultés et menaces d'ordre législatif et administratif. Il est possible de commercialiser légalement 148 espèces médicinales (3), à condition de ne jamais inscrire d'allégations de santé sur les emballages...

LES OBSTACLES LÉGISLATIFS

Des tisanes inoffensives et populaires telles que les fleurs de bleuet ou de souci, la feuille de plantain, sont encore réservées au monopole pharmaceutique. Régulièrement, les services des fraudes (DGCCRF) exigent le retrait de certains produits des gammes, ainsi que toute allégation de santé associée. En 2019 encore, des productrices de l'Aveyron, de Bretagne ou des Alpes se sont par exemple vu contester le droit de commercialiser des fleurs de souci et de bleuet ! Faut-il rappeler que les fleurs de souci sont souvent employées en Espagne comme colorant alimentaire pour fabriquer la paella traditionnelle, et que les pétales de bleuet se trouvent couramment en grande surface dans des thés aromatisés de marques bien connues de l'industrie agroalimentaire ?

En 2005, un groupe de productrices du syndicat *Simples*, la *Sica Biotope des montagnes*, avait dû se battre jusqu'à la Cour d'appel de Nîmes afin

(2) *FranceAgriMer*, ou *Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer*, est un office agricole ayant pour mission d'appliquer, en France, certaines mesures prévues par la Politique agricole commune et de réaliser des actions en faveur des filières agricoles.

(3) En vertu du décret n° 841-2008 du 22 août 2008.

Quelle profession pour l'herboristerie ?

Avez-vous déjà cherché des informations ou des conseils sur des produits à base de plantes ? Pas facile de trouver un herboriste pour répondre à vos questions, et pour cause : la profession n'est plus reconnue par l'État depuis le milieu du 20^e siècle. À quand une nouvelle reconnaissance ?

L'herboriste certifié du 19^e siècle

Entre 1803 et 1941, la loi définissait l'herboriste comme la personne vendant des plantes médicinales indigènes, fraîches ou sèches, installée dans une boutique. Dans les faits, les herboristes proposaient également de nombreux autres produits à base de plantes, comme des vins médicinaux ou des baumes, ainsi que de l'eau minérale, des instruments d'orthopédie, d'optique, voire de l'épicerie. Loin de se limiter à la vente, ils et elles soignaient, avec leurs plantes, celles et ceux qui n'avaient pas les moyens d'aller consulter un médecin. Le métier était alors exercé très majoritairement par des femmes, qui étaient souvent en parallèle sages-femmes.

Le certificat était délivré à la suite d'un examen portant sur la reconnaissance d'une cinquantaine de plantes fraîches et d'une cinquantaine de plantes sèches, suivie de quelques questions de botanique. L'État ne proposait aucune formation, le ou la postulante étant amené-e à se former par ses propres moyens.

Ces manques furent autant d'arguments, utilisés par l'Association générale des pharmaciens de France, pour faire supprimer un acteur qu'elle considérait comme un concurrent déloyal. Et, en 1941, le certificat est supprimé par un décret-loi.

Être herboriste après la disparition du certificat

La suppression du certificat a complexifié la vente des plantes médicinales dans les herboristeries. Après 1941, seuls les herboristes déjà certifiés pouvaient exercer ce métier. Un arrêté de 2008 a libéré 148 plantes, sous des conditions de préparation et de choix des parties utilisées. Depuis, ces plantes peuvent être vendues par tout un chacun. Mais cette liste est restrictive ne comporte pas certaines plantes médicinales courantes. Un-e herboriste qui ne serait ni médecin ni pharmacien-ne n'a pas le droit de soigner une maladie.

Pourtant, la demande du public en matière de médecines naturelles et de conseil en produits à base de plantes ne cesse de croître. Face à cette croissance, les formations privées se multiplient. On observe également de nombreux parcours intégrant

des formations allant du domaine agricole jusqu'au domaine médical et paramédical.

La grande variabilité de ces parcours, tout comme celle des métiers exercés, confère une forme de liberté à l'exercice des activités d'herboristerie. Les contreparties de cette liberté sont un manque de visibilité de la profession, ainsi que des possibilités limitées et incertaines de développement, toujours dans les interstices de la loi. Face à cette situation plus qu'insatisfaisante, le Sénat, ainsi que les institutions du milieu herboristique, à l'image de la *Fédération française des écoles d'herboristerie (FFEH)* ou de la Fédération des paysans herboristes, sont à l'origine d'initiatives complémentaires.

Se professionnaliser en herboristerie demain

Dans la continuité de la mission d'information de 2018, Joël Labbé, sénateur écologiste du Morbihan, a fondé en 2019 un groupe de travail sénatorial qui réfléchit à une évolution législative afin de recréer une profession réglementée d'herboriste.

La FFEH travaille actuellement sur une voie parallèle, reposant sur la création d'une certification professionnelle. À cette fin, elle a commandité l'étude et la rédaction d'un référentiel "Métier de l'herboriste", achevé en juin 2019. Ce référentiel s'est attaché à conserver la diversité des activités dans le champ de l'herboristerie.

Au moment de la rédaction de cet article, le dossier de demande d'enregistrement de la certification professionnelle d'herboriste est en cours d'instruction. En cas d'acceptation du dossier par France compétences, cette certification de niveau 5, c'est-à-dire un équivalent professionnel à un diplôme bac+2 de type BTS ou DUT, pourrait alors figurer au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Ida Bost

Ethnologue, enseignante et chercheuse.

Les Herboristes au temps du certificat (1803-1941), éd. L'Harmattan, 2019

Marc Robichon

Expert en ingénierie de formation et de certification, il accompagne la FFEH (Fédération française des écoles d'herboristerie) depuis 2019 sur son projet de création d'une certification professionnelle d'herboriste.



de se faire relaxer d'une condamnation reçue en correctionnelle pour avoir vendu des sachets de la banale prêle des champs. La victoire avait coûté quatre années d'efforts et plus de 20 000 euros de frais de justice. On comprend aisément que la plupart des petites productions préfèrent généralement céder devant les menaces, se taire malgré leur savoir et amputer leur gamme.

MAIS UNE ACTIVITÉ QUI SE DÉVELOPPE !

En dépit de cette insécurité juridique, une prospérité relative semble se dessiner pour cette

activité puisque, chaque année, de nouvelles installations voient le jour ici ou là. Par ailleurs, la quasi-totalité des projets professionnels des étudiant-es des formations agricoles spécialisées en plantes médicinales sont des projets de production-vente directe au public de tisanes et de produits dérivés transformés à la ferme.

Thierry Thevenin, producteur-herboriste, porte-parole du syndicat Simples, président de la Fédération des paysan-ne-s herboristes

Collectif *G'reine des prés* : partager l'amour des plantes médicinales

G'reine des prés est une association qui regroupe une quinzaine de productrices, de cueilleuses et d'animatrices dans le Rhône et la Loire.

De 2012 à 2015, elles commencent à se croiser de façon informelle dans les formations, sur les marchés et les foires bio de la région. À force d'échanger et de créer du lien, elles ont commencé à se partager les zones de vente, puis mutualiser certains achats comme le sucre bio pour les confitures, les semences et les plants et organiser des événements autour de leur univers. Elles vendent toutes en circuit court et vivent soit de la transformation, soit de l'animation autour du monde végétal.

Marie Wasson, membre de *G'reine des prés*, attaque sa septième saison : à 34 ans, elle s'est installée de manière progressive, comme beaucoup, en tant que cotisante solidaire (statut qui accorde peu de droits). Puis, en 2015, elle saute le pas. Sur 0,5 ha, en location, elle cultive environ 40 plantes et fabrique divers produits dont des tisanes.



- Marie Wasson, *Le champ libre, plantes aromatiques et médicinales*, 692 chemin des Ravières, 69510 Rontalon, tél.: 06 08 66 38 71, lechamplibre@hotmail.fr, www.lechamplibre.info

Gabrielle Caramanna est aujourd'hui ethnobotaniste. Tout d'abord cheffe-comptable à Lyon, elle décide de suivre une formation agricole et devient éleveuse bio. Passionnée, elle part à Lille où il existe une formation destinée aux pharmaciens mais ouverte à tous ceux qui ont un solide bagage botanique (depuis peu, une autre a été créée à Grenoble). Gabrielle a choisi de transmettre son savoir, depuis 2011, dans le cadre de son association *Ampl'yflore*, où elle est formatrice et propose stages et ateliers autour des usages des plantes sauvages.



- *Ampl'yflore Plantes sauvages*, 10 rue de Belfort, 69550 Amplepuis, tél.: 09 84 50 53 42, contact@ampl'yfloreplantessauvages.fr

Sur cette photo de groupe, on retrouve, entre autres, Agnès Lombard (*SemEUR d'escampette*) qui propose des animations autour de la santé naturelle, la cuisine des plantes et le jardinage bio, et Amélie Bador (*Les cueillettes d'Amélie*), qui se consacre à la culture des plantes et des petits fruits qu'elle propose dans des points de vente bio soigneusement sélectionnés...

- *SemEUR d'Escampette*, Le freney 42510 Bussières, tél.: 09 54 85 02 08, www.semeursdescampette.com
- *Les cueillettes d'Amélie*, Amélie Bador, 778 Chemin des granges, 69770 Chambost-longessaigne, amelie.bador@outlook.fr, tél.: 06 69 46 58 00, lescueillettesdameliehonore.jimdo.com



■ <https://www.greinedespres.fr>



L'Herbe à l'aise ou la pharmacie autonome

Sans formation au préalable, Marc et Lotti se sont installé·es dans le Gers avec l'envie d'atteindre l'autonomie alimentaire. Au fil des cultures, le couple a développé son savoir agricole et découvert les possibilités de la phytothérapie.

EN 1997, MARC ET LOTTI, PORTÉES PAR UN rêve d'autarcie, quittent la Suisse pour une petite ferme de cinq hectares à Castelnau-Barbarens, dans le Gers, pas loin d'Auch ; il et elle ont 23 ans, un peu d'argent et beaucoup de courage. Aujourd'hui, leur structure, *L'Herbe à l'aise*, propose des stages de découverte de plantes médicinales sauvages ou d'immersion dans la forêt et vend une partie de sa production.

DES PRATIQUES SIMPLES

Au départ, les bâtiments sont à retaper. À coups de débrouille et de matériaux de récup', ils vont en faire leur petit paradis. Deux potagers, celui de Marc et celui de Lotti (car c'est pour chacun·e un lieu de créativité très personnel), un verger, vont leur permettre d'atteindre l'autosuffisance en fruits et légumes. Ils et elles vivront pendant vingt ans sans électricité, éclairés par quelques lampes solaires et, depuis l'arrivée de leurs enfants, des panneaux permettant d'alimenter un ordinateur.

Un ruisseau pour les eaux grises (il y a des exploitations agricoles conventionnelles tout autour), et un puits dont l'eau est potable car filtrée par une forêt, complètent leurs besoins. Il et elle achètent leur farine, issue de blés anciens, à un moulin bio proche, tout comme les huiles, lentilles et pois chiches, car il et elle ont la chance d'habiter dans un écosystème de productrices écologiques. Marc et Lotti ne mangent pas de viande. Seule concession récente : un téléphone portable, car la cabine téléphonique du village a été supprimée.

"IL FAUT SE LANCER !"

L'Herbe à l'aise décide très tôt de se lancer en parallèle dans les plantes aromatiques et médicinales. Aujourd'hui, le couple entretient une petite exploitation bio de 25 variétés, dont environ huit en culture et les autres en cueillette sauvage sur son propre terrain. Marc et Lotti ont amélioré leur sol pendant des années avec des engrais verts, font leur compost et même parfois utilisent leur âne pour tracer les sillons.



■ *L'Herbe à l'aise* -
Marc & Lotti
Au Bois-Bédat
32450 Castelnau-
Barbarens
marcelotti@gmail.com
<https://lherbealaise.com>

■ Voir aussi : "Vivre
simplement : Marc et Lotti
Bosh", *Silence*, n°353, p.9



▲ En 2015, le FestiTour, tour cyclable, s'est arrêté dans le Gers à la rencontre de l'Herbe à l'aise.

Écoles dédiées aux plantes médicinales

- ARH-IFH, Le Village,
07240 Chalençon,
www.arh-herboristerie.org
tél. : 04 75 83 28 40
- Cap Santé, Ty Boul'Ouarn,
Rue Jules-Ferry,
29410 Plouénour-Ménez
www.capsante.net
tél. : 02 98 78 96 91
- École lyonnaise des plantes
médicinales et des savoirs naturels,
13, rue Alsace-Lorraine,
69001 Lyon,
www.ecoledeplantesmedicinales.com
tél. : 04 78 30 84 35
- École des plantes de Paris
3 rue de la Bavette
77940 Montmachoux
Tél. : 01 64 70 89 61
www.ecoledesplantes.net
- IMDERPLAM
Mas des Bonnes Oues
34130 Candillargues
Tél. : 04 90 26 62 63
www.ecole-imderplam.com

Il et elle produisent leurs propres semences : "Il faut se lancer, on ne connaissait vraiment rien du tout à l'agriculture, on a lu des livres et posé des questions de droite à gauche et on a surtout commencé ! On a beaucoup de visites de gens qui veulent faire la même chose et parfois j'ai l'impression qu'ils se préparent trop, ils font plein de formations mais l'important c'est de commencer, ne pas avoir peur d'expérimenter et de se tromper... Il y aura toujours quelqu'un pour t'aider après," selon Marc. C'est ainsi que Marc, instituteur, est devenu exploitant agricole. Le couple propose à la vente des tisanes, baumes, teintures, huiles de macération et fleurs de Bach dans des salons bio locaux, un marché à Toulouse et des ventes en *Biocoop* et quelques autres magasins.

DES PLANTES QUI SOIGNENT

Lotti a toujours aimé soigner sa famille avec leurs propres produits ; en presque vingt ans, la famille a dû aller trois fois chez le médecin. "C'est très agréable quand on ne dépend pas vraiment de quelqu'un et, du coup, on trouvait ça tellement pratique qu'on a décidé de le partager avec d'autres !" Mais pour elle, "la phytothérapie ne remplace pas l'allopathie !" : on ne doit pas utiliser les plantes comme si c'était une autre forme de médicament.

Elle reconnaît mal connaître ce qui se passe en France dans le milieu des huiles essentielles ou des plantes. Elle va souvent apprendre de

naturopathes ou de phytothérapeutes suisses ou allemands réputés, dont l'approche est différente, plus tournée en général vers l'aspect scientifique, chimique, des composés végétaux. Deux de ses auteurs favoris sont Wolf-Dieter Storl, ethnobotaniste, et Suzanne Fischer-Rizzi, qui a fait connaître l'aromathérapie à l'Allemagne.

Outre des stages de phytothérapie et de cueillette de plantes sauvages, des ateliers de fabrication de remèdes maison pour les maux du quotidien, la particularité de Lotti est qu'elle est la seule en France à enseigner comment fabriquer ses propres préparations homéopathiques ! Ses stages sont d'ailleurs très souvent complets. Elle montre comment réaliser des teintures, à partir d'environ 200 plantes. "Quand on apprend à reconnaître les plantes qui poussent chez soi, on voit qu'elles poussent partout, ce ne sont pas du tout des plantes rares et je suis persuadée que les plantes qui poussent chez nous sont les meilleures pour nous."

Par exemple, elle montre qu'il ne faut pas craindre de se soigner soi-même : "Il faut que les gens retrouvent confiance dans leur capacité à se soigner." Heureusement, elle constate une demande grandissante pour l'autonomie, l'envie de savoir ce qu'il y a dans les produits qu'on utilise, de ne pas aller à la pharmacie pour tout, de savoir soigner ses enfants.

Catherine Rulleau ■



▲ Champs de camomille, la plante relaxante par excellence !

Cueillir des plantes, c'est un métier !

Alexandre Dufour a 40 ans, il est cueilleur professionnel de plantes médicinales depuis 14 ans pour la *Sicarappam*, une coopérative de producteurs et cueilleurs, créée en 1987 dans le Puy-de-Dôme. Rencontre avec un cueilleur.

Combien sont-ils en France ? Il n'y a pas de chiffres officiels, peut-être 100 ou 200 cueilleurs et cueilleuses en activité principale. Alexandre fait partie de celles et ceux qui ont créé l'*Association française des professionnels de la cueillette (AFC)*, qui édite un guide des bonnes pratiques et permet d'échanger sur le statut la profession.

LE MÉTIER DE CUEILLEUR

Un été, Alexandre teste pendant deux mois le métier : "J'ai commencé et je n'ai plus jamais arrêté !" Il travaille ensuite partout en France et parfois un peu en Espagne, en Italie, à Malte... pour finir par créer le Gaec *La Belle Plante*, avec deux associés. Les cueilleurs et cueilleuses ont des statuts très variés, selon leur détention de terres, la quantité ramassée, le temps passé : "Je suis considéré comme un gros cueilleur : pendant huit mois, c'est assez intensif (7 à 10 h par jour). L'hiver, c'est plus calme." Le métier est par ailleurs très physique : il faut se représenter une journée passée courbé, ployé sous le poids du sac...

Alexandre a passé un BTS de gestion forestière et une licence en écologie. Il avait donc des bases de botanique. Le reste, il l'a appris sur le terrain et en

questionnant d'autres professionnels. Selon lui, il faut deux à trois ans pour commencer à maîtriser la recherche de sites, la technique de coupe (au couteau, à la serpette...) et la compréhension des plantes.

UNE PRATIQUE TRÈS RÉGLEMENTÉE

"La première chose qu'on regarde, quand on a une demande d'un client, c'est si les plantes sont protégées par statut national, régional ou départemental. Si c'est le cas, je la cueille dans une région où elle n'est pas en danger." Le métier de cueilleur nécessite un gros travail de repérage pour trouver des sites — "on est un peu comme des détectives..." — mais aussi pour demander des autorisations de cueillette : "Tout le monde ne demande pas, c'est évidemment compliqué sur certaines plantes où on doit bouger dix fois dans la journée. La règle que j'applique ? Tout ce qui peut présenter une valeur pour le propriétaire, je demande, dès que je reste plus d'une journée sur un terrain. Mais quand je vais ramasser un peu d'ortie ou de ronce ici et là, je ne demande pas." Pour les forêts, les cueilleuses passent des conventions avec l'Office national des forêts et les communes. Ils et elles disposent ainsi d'une grande surface et payent une certaine somme par jour.



▲ Les fleurs de sureau noir aident à lutter contre la fièvre, mais aussi à soulager les infections respiratoires.

LE PROBLÈME DE LA SUR-CUEILLETTE

Sur environ 721 variétés de plantes cueillies, 30 à 50 sont trop sollicitées en métropole, dont l'aspérule, le génépi, le calament et, bien entendu, la gentiane et l'arnica : parmi ces plantes, deux sur cinq sont en difficulté. Pour Alexandre, c'est énorme : "Je dirais 10 ou 15, avec de la sur-cueillette reconnue pour la gentiane et l'arnica." La cueillette fluctue selon la demande. "On peut nous demander des plantes pendant deux, trois ans et puis on ne les reverra plus pendant des années."

En 2008 et 2009, des zones d'arrachage massif de la ressource ont été trouvées en Ariège pour la gentiane, en Ile-de-France pour le muguet et sur les bords de Loire pour le perce-neige, rappelle Bernard Pasquier, directeur du Conservatoire de Milly-la-Forêt. Les pillages sont encore courants dans les Pyrénées. On se souvient des années 1980-1990, quand les cueilleurs de Pernod-Ricard, très demandeur de gentiane pour ses apéritifs, laissaient derrière eux des terrains endommagés. Les mairies ont dû s'organiser (1).

LES CONDITIONS DE LA CUEILLETTE : L'ENVERS DU DÉCOR

Sur les cueillettes de valeur comme la gentiane, on fait appel à des travailleuses étrangères, payées au poids (200 à 300 kg par jour) ou au Smic. "Les collecteurs, les labos se protègent un peu derrière ça, les collecteurs leur revendent, embauchent la main-d'œuvre, font les contrats, s'occupent de tout... Si moi, je cueille de la gentiane pendant un mois, je vais gagner entre 2 000 et 3 000 euros. Eux, ils sont payés au Smic, alors que c'est un gros boulot ! Et quelle vie ils mènent !"

Les conditions sociales de ces travailleurs se sont un peu améliorées en termes de logement depuis que la répression des fraudes y a mis le nez. Ce sont les intermédiaires, comme les collecteurs, que les cueilleurs accusent de pratiques déloyales :

"Il m'est arrivé de me faire piller des sites où j'avais des autorisations, et j'ai dû appeler la gendarmerie..." Peu d'entreprises s'intéressent aux conditions de collecte. D'ailleurs, faute d'arnica en France, elles vont en chercher en Roumanie, alors qu'on pourrait la remplacer par la pâquerette.

DES PLANTES DE MOINS EN MOINS SAUVAGES

La mise en culture des plantes sauvages est de plus en plus privilégiée, par exemple en Aubrac, de façon à moins solliciter la nature et à assurer un volume de production. C'est indispensable pour nombre de plantes rares ou protégées comme la pivoine officinale ou la bryone blanche. Mais elles sont très difficiles à cultiver, et les prix s'en ressentent. Il faut se rappeler que la gentiane met sept ans à fleurir, et sa racine n'est prête à être récoltée qu'au bout de vingt ans. "La cueillette sauvage ne pourra pas répondre à la demande des industriels", prévient Thierry Thévenin.

L'IMPACT DES PRATIQUES AGRICOLES

Selon Alexandre, les pratiques agricoles et forestières ont un impact énorme sur le développement des plantes sauvages : "Ce sont elles qui changent le milieu ou ne le changent pas. Par exemple, dans l'AOP du Saint-Nectaire, ils font un peu n'importe quoi, c'est un fromage qui se vend très bien, même à l'étranger. Des prairies naturelles sont retournées, du lisier est épandu en plein hiver, les rivières et les nappes sont polluées, etc. Les cueilleurs y vont de moins en moins... Par contre, dans le Mézenc, les prairies sont magnifiques, ils ont une AOC Fin Gras du Mézenc, le cahier des charges interdit l'ensilage, la transformation des prairies, les animaux sont magnifiques, tout le monde vit bien..."

Les prairies très riches en flore sont souvent pauvres en herbes et, dans les zones de montagne

Depuis 1987, la Sicarappam, coopérative agricole de productrices de plantes médicinales et aromatiques, œuvre pour produire des plantes de qualité, cueillies ou cultivées dans le respect de l'environnement.

■ Société d'intérêt collectif agricole de la région Auvergne des producteurs de plantes aromatiques et médicinales (Sicarappam),
2 place des Batailles
63260 AUBIAT
tél. : 04 73 97 28 33
contact@sicarappam.com

(1) Rapport sur la cueillette des plantes sauvages en Pyrénées, Garreta et Morisson, pour le Conservatoire botanique national.



▲ La consoude participe à la guérison des fractures, entorses ou élongation.

où les gens vivent beaucoup du fromage, des amendements calcaires ou des ammonitrates changent la flore et font disparaître les plantes sensibles au moindre changement du sol. "Dans les années 80, un relevé botanique donnait 300 plantes dans les prairies du Jura. Aujourd'hui, si on en trouve cinquante, c'est un miracle ! Mais en général, il y en a entre 9 et 14, ce qui indique un champ toxique ; la beauté est un bon indicateur ! Mais on pourrait revenir en arrière", commente Gérard Ducerf, ancien agriculteur et éditeur de *l'Encyclopédie des plantes bio-indicatrices*.

Le cueilleur a un impact dérisoire par rapport à l'agriculture, bien qu'il participe à maintenir des milieux ouverts dans la nature, sur les zones de thym et romarin par exemple. Ainsi, le sorbier domestique souffrait il y a quelques années de taille excessive. "On a décidé de ne plus cueillir que les bourgeons fleurs et de laisser les bourgeons feuilles, moins nombreux. Désormais, il faut monter dans l'arbre ou mettre une échelle pour récolter. On a dû dénoncer aux labos qui les employaient les mauvaises pratiques de certains, qui coupaient les branches à la tronçonneuse. Depuis, c'est réglé."

CUEILLEUR OU CUEILLEUSE ?

Alexandre voit de plus en plus de femmes cueillir. À la Sicarrapam, elles représentent déjà un tiers des coopératrices. Aujourd'hui, elles et ils sont 50 productrices et cueilleuses et proposent 600 plantes aux laboratoires homéopathiques, herboristeries, fabricants de cosmétiques, etc... La coopérative ne sent pas trop la concurrence des plantes de Chine grâce à sa réputation de qualité et de traçabilité (elle fait des analyses sur les plantes cueillies).

Pour Alexandre, les pratiques s'améliorent, les jeunes sont de plus en plus sensibilisés à

l'écologie, à l'environnement. "Ce n'est pas parce que je fais de gros volumes que je cueille mal et que j'ai un impact, c'est plutôt une histoire de personne. Moi j'ai cette sensibilité à la nature... La cueillette, ça parle à notre patrimoine génétique, on a sûrement encore des gènes de chasseurs-cueilleurs..."

Catherine Rulleau ■

La face cachée des huiles essentielles

En juin 2011, dans son numéro 391, *Silence* a publié un article critique de la production d'huiles essentielles industrielle. On y lisait le témoignage de Jocelyne Renard à propos des conditions de travail dramatiques qu'elle a découvertes en tant qu'ouvrière dans un atelier de conditionnement d'huiles essentielles et autres produits phyto-pharmaceutiques. Nous en reproduisons ici quelques extraits. "En 35 heures par semaine, payées au Smic, j'ai pu découvrir les joies de l'aliénation du travail à la chaîne. [...] Pour le dire plus clairement : c'est une ambiance très hiérarchisée avec les chefs qui mettent la pression sur les sous-chefes, mettant eux- et elles-mêmes la pression sur les subordonnées. On se défoule sur les plus faibles que soi, en somme, vieille rengaine bien connue des univers autoritaires. [...] Pendant que je fais défiler dans mes mains endolories des milliers de boîtes en carton estampillées So bio étic (sic), je respire en effet des huiles essentielles à pleins poumons, mais à des doses disons supérieures à tout ce qui peut être recommandable. [...] Ce secteur agricole est répertorié sous le nom de Pam : plantes aromatiques et médicinales. Les plantes qui sont distillées pour produire ces huiles sont soit cultivées, soit sauvages et cueillies là où elles poussent.

J'ai rencontré une agricultrice locale qui produit des Pam. Elle m'explique que 95% des plantes transformées ou conditionnées en Drôme proviennent d'ailleurs. J'ai consulté la liste des pays producteurs d'huiles essentielles transitant par l'usine où j'ai travaillé : elles proviennent en effet de toute la planète. [...] Alors, est-ce que je conclus de ces observations sur la distorsion entre l'image d'une industrie verte et sa réalité de terrain que ce serait bien de boycotter totalement les huiles essentielles ? Non. Mais il me semble tout de même intéressant de noter la distinction entre un usage de la phytothérapie liée à une connaissance de son environnement et l'usage massif des huiles essentielles comme remède à tout."



▲ Louise et Moutsie en pleine formation.

Soin naturel : ne nous plantons pas

Rejetant certains médicaments produits par des labos pharmaceutiques avec des molécules chimiques, certaines personnes sont de plus en plus convaincues de la nécessité de choisir une médecine plus respectueuse du corps et de la planète. Redécouvrir les vertus médicinales des aliments végétaux : première étape pour se soigner ?

ATTENTION À LA SOLUTION MIRACLE !

Ne nous y trompons pas, les médecines naturelles constituent aussi une niche économique... et il est préférable de nourrir notre corps d'aliments sains, locaux, vivants, plutôt que de le guérir *a posteriori*. La santé est une démarche quotidienne qui répond à des rythmes et besoins biologiques. Pour avancer vers la décroissance médicale, mieux vaut prévenir que guérir.

QUE TON ALIMENT SOIT TON PREMIER MÉDICAMENT

Plaisir gustatif et bienfaits nutritifs : les graines germées, les huiles précieuses locales (noix, chanvre, cameline), les algues bretonnes, les salades aux plantes sauvages, en plus des légumes frais... sont des aliments vivants, riches en vitamines et minéraux, en fibres et en acides aminés. Ils peuvent couvrir nos besoins quotidiens. Les plantes sauvages sont beaucoup plus riches en force vitale qu'un légume cultivé, même bio, souvent gorgés d'eau et/ou cultivés sous serre, ce qui entraîne une baisse importante des éléments nutritifs. N'oublions pas non plus les légumes lactofermentés fait maison ou non pasteurisés, riches en pré- et probiotiques, garants d'une bonne flore intestinale à la base d'un bon système immunitaire.

PRIVILÉGIER LE LOCAL

Le choix de la pharmacopée végétale est large, très large. Doit-on avoir recours à des plantes venant

d'autres continents ? La nature étant bien faite, tout est à notre porte (ou presque !). Cela permet de répondre en grande partie aux symptômes du quotidien. Alors, oublions l'harpagophytum, protégé depuis de nombreuses années et proche de l'extinction, les huiles d'argan... Il n'est pas nécessaire de se ruiner avec des baies de goji, du jus de grenade ou de l'acérola, ni même de la spiruline (même artisanale et locale, elle nécessite encore actuellement de l'azote chimique pour sa réalisation).

ATTENTION AU MODE DE PRODUCTION

Si vous devez acheter les plantes, sachez qu'elles aussi sont sujettes à la concurrence déloyale provoquée par la mondialisation : les plantes à bas prix ramassées par une main-d'œuvre sous-payée du Maroc ou des pays de l'Est de l'Europe sont monnaie courante... même en bio. Optez pour des productions répondant à un cahier des charges aux valeurs éthiques, sociales et environnementales, comme *Simplex* ou *Nature & Progrès*. Derrière ces produits, il y a des passionné-es, des amoureux-ses des plantes, militant pour la reconnaissance de leur travail, qui risque d'être anéanti par les directives donnant tout pouvoir aux labos...

Résistons à la tentation des produits miracles, boycottons les labos, retrouvons notre autonomie, entraînons-nous car, oui, les plantes peuvent nous embellir et embellir notre vie.

Moutsie est ethnobotaniste et auteure de nombreux ouvrages sur les plantes, dont : *Récolter les jeunes pousses de plantes sauvages comestibles*, Moutsie et Gérard Ducerf, éd. de Terran, 2015

Dentifrices, shampooings, pommades et cosmétiques, Moutsie et Pascaline Pavard, Edisud, 2015

L'Ortie, une amie qui vous veut du bien, Moutsie, Utovie, 2006

Avec son association *L'Ortie*, créée en 1998, Moutsie organise des sorties et des stages valorisant l'autonomie à partir du monde végétal, ainsi qu'une *Fête des plantes sauvages* qui aura lieu le 5 septembre 2020 dans l'Aude.

■ Contact :
tél. : 04 68 20 36 09
lortie.asso.fr

Artemisia annua, un cas d'école

Le cas de l'armoise annuelle est très significatif : voilà une plante qui appartient depuis au moins deux mille ans à la pharmacopée chinoise et indienne, réputée pour son action contre le paludisme et qui est déconseillée fortement (voire interdite en France), par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et les autorités de santé, alors qu'elle est vendue librement en Allemagne, au Canada, etc., et bien entendu sur internet.

Le paludisme affecte 200 millions d'Africain-es par an, soit 92 % des cas recensés au niveau mondial. Plus de 400 000 personnes en meurent chaque année.

Les médicaments habituels pour traiter le paludisme (ou malaria, en anglais) sont la Chloroquine (*Nivaquine*), dérivé de la quinine extraite de l'écorce de Quinquina (arbuste d'Amérique du Sud), l'Atovaquine-proguanil (Malarone) et, en première recommandation selon l'OMS, l'Artesunate et les ACT (*Artemisinin-based Combination Therapy*), tous deux fabriqués à partir de l'Artemisinine (molécule contenue dans la plante *Artemisia annua*). Ces médicaments luttent contre *Plasmodium falciparum*, parasite à l'origine du paludisme, mais celui-ci commence à s'adapter à ces monothérapies et de plus en plus de résistances émergent face aux ACT et à la Chloroquine.

Selon l'OMS, l'*Artemisia annua*, administrée sous forme de tisanes, risque d'accroître cette résistance de plus en plus préoccupante. Toutefois, aucune étude ne justifie cette position, d'autant plus que la plante est une polythérapie (sensée éviter ce risque de résistance), puisqu'elle contient 400 molécules dont 20 sont reconnues efficaces contre le paludisme. Elle apparaît donc comme une solution durable en Afrique, à la fois pour aider des villages isolés privés d'accès aux médicaments et pour contrer le commerce de faux médicaments. C'est un traitement peu cher qui crée une économie autonome et locale, tout en évitant la dépendance aux grandes firmes pharmaceutiques.

L'association *La Maison de l'Artemisia* et sa présidente Lucile Cornet-Verret mènent le combat pour faire reconnaître l'efficacité et l'innocuité de la tisane d'*Artemisia annua*. L'industrie pharmaceutique a isolé l'artémisinine, qu'elle a brevetée. Pourtant, une autre variété, *Artemisia afra*, soigne elle aussi le paludisme même sans ce principe actif.

Cette plante serait active sur bien d'autres maladies : tuberculose, bilharziose, ulcère de Buruli, cancers, etc. Des études aux normes de l'OMS sont nécessaires mais elles coûtent plusieurs millions d'euros, somme que ni l'OMS ni aucun laboratoire pharmaceutique n'est prêt



Pour Pâmies Gracia

à déboursier pour une plante gratuite. C'est sur ce point que l'association se bat depuis 2014 et rassemble dans chaque pays d'Afrique subsaharienne des compétences médicales et agronomiques sur *Artemisia annua* et *Artemisia afra* (1).

L'Agence du médicament, en réponse aux pressions des associations, dénonce une mise en danger des personnes malades. Mais ce qui interroge, c'est le manque d'études et le faible écho au travail des associations de terrain. La peur d'une concurrence aux médicaments déjà existants ?

Catherine Rulleau

(1) L'association déconseille formellement l'utilisation de la tisane d'*Artemisia* aux personnes de pays non impaludés et disposant des médications recommandées à ce jour par l'OMS.

Pour aller plus loin :

Artemisia : une plante pour éradiquer le paludisme, Lucile Cornet-Verret, Actes Sud, 2018
Maison Artemisia, 50 route de la Reine, 92100 Boulogne-Billancourt, tél. : 06 74 64 89 80, lcv@maison-artemisia.org, www.maison-artemisia.org

Action pour la médecine naturelle (Anamed): des Africain-es qui œuvrent pour mettre à disposition des populations l'*Artemisia* ou le *Moringa*, afin de lutter contre la malnutrition. www.anamed-edition.com

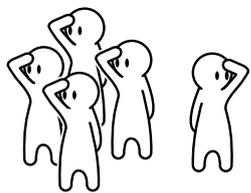
Pour aller plus loin :

Silence n° 342, janvier 2007, p. 32 : "Des plantes sauvages pour vous soigner"

Silence n° 364, janvier 2009, p. 16 : "À la découverte des plantes sauvages"

Silence n° 369, juin 2009, p. 30 : "Plantes sauvages : de consommateur, redevenons jardinier, cueilleur, cuisinier..."

Silence n° 441, janvier 2016, p.15 : "Moutsie nous fait redécouvrir la générosité de la nature"



La ferme qui guérit des addictions

À la Bergerie de la Berdine, située près de Saint-Martin-de-Castillon dans le Vaucluse, il n'y a pas besoin de prévenir, pas de dossier préalable. L'accueil est gratuit. Il suffit de toquer à la porte.

La fondatrice de l'association, Josiane, s'est installée sur ce pan de montagne en 1973. Le hameau en ruines et les terres attenantes ont été achetés grâce à des aides publiques. Puis les murs ont été patiemment remontés.

L'association possède 70 hectares et compte 75 chambres destinées à accueillir les personnes en grande difficulté. "95 % souffrent d'une addiction à la drogue ou à l'alcool, ou sortent de prison", indique Anna Milliard. L'idée de Berdine, c'est "reconstruire les murs pour se reconstruire soi-même", résume-t-elle.

Une totale abstinence est demandée aux résident-es. Ils et elles n'ont même pas droit aux médicaments qui servent de substituts. Seule la cigarette reste autorisée. Une sorte de coupure avec l'entourage est aussi imposée. Internet et téléphone sont proscrits. L'isolement apparaît comme un moyen de préserver momentanément les résidents d'une société qui les a malmenés. "Le seul moyen de correspondance autorisé est la lettre", détaille Anna. Il n'est pas non plus permis d'avoir une voiture. La première "sortie" est autorisée au bout de six mois. Bien sûr, il est possible de partir pour ceux qui ne souhaitent pas respecter ces règles.

"On propose un travail qui nourrit, qui donne envie de vivre"

Dans les bâtisses en pierre, outre des chambres et appartements, on trouve l'intendance, des bureaux, des sanitaires, la bibliothèque, la fromagerie. Un bâtiment en paille regroupe les logements des plus vieux et des personnes malades. Un autre îlot regroupe différents ateliers – menuiserie, électricité, services

techniques – mais aussi la boulangerie et un atelier de poterie.

"Pour chaque atelier, un résident est responsable", précise Thierry. Les bâtiments de la ferme, labellisée bio, abritent chèvres, moutons, poules, cochons et tracteurs. En contrebas, une grande serre et un champ dédié au maraîchage. Le tout est vendu au marché.

S'occuper la tête et les mains quand le manque se fait trop ressentir, reprendre confiance en soi : en prenant soin du territoire, du lieu, de la communauté, les résident-es se soignent eux et elles aussi. "Ici on propose un travail qui nourrit, qui donne envie de vivre", insiste la fondatrice.

À la mi-journée, résident-es, salarié-es, bénévoles se rejoignent à "l'espace de vie". "Il n'y a pas de hiérarchie", raconte Gérard, 72 ans. Les résidents sont à tour de rôle responsables pendant un mois de la coordination de la communauté et doivent accueillir les nouveaux, gérer les conflits. "La vie ici ne coûte rien. Souvent, ils repartent avec un petit pécule pour redémarrer", explique Anna.

"Deux de mes trois enfants sont nés ici", nous apprend Nadine, 52 ans. "Avec mon compagnon, on était à fond dans la came". Ils sont restés cinq ans. Nadine est revenue à Berdine il y a seulement quelques jours : "Cela fait des années que je suis suivie par un centre d'addictologie. Mais les centres m'ont rendue addict à d'autres produits. Ici ce sont les autres qui nous aident. On décroche sans substitut. Le substitut, c'est le travail, le repos, le soutien des autres".

En partenariat avec: www.reporterre.net

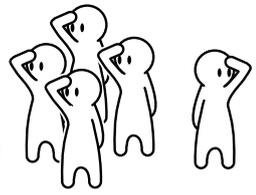


La Brigade joyeuse

Olivier Claeys, lecteur de *Silence*, a co-animé la compagnie *Des bisous sous la pluie*, qui proposait des performances artistiques et sociales. À l'exemple de "La cage", qui montrait, engagé dans l'espace public, le "dernier étranger", afin d'interroger notre relation à l'Autre, ou encore le "Samu poétique" en cas de manque urgent de poésie. Au sein de la *Diversity compagnie*, il officie avec un camarade dans la "Brigade joyeuse". Cette brigade de "gardiens de la joie" arpente les rues en uniforme et improvise au gré des interactions, construisant des ponts et retissant du lien entre commerçant-es, ados, usag-ères, touristes, etc., avec humour, légèreté et inventivité. Elle peut aussi s'installer dans un quartier et servir de bureau des réclamations et des acclamations, ou intervenir ponctuellement sur une thématique précise. La brigade recherche actuellement une municipalité qui serait prête à expérimenter un nouveau service public à l'année.

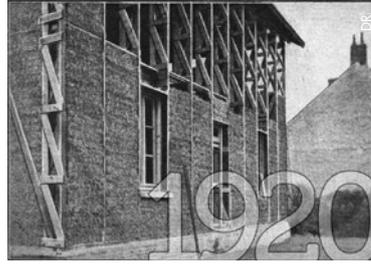
♦ La brigade joyeuse, <http://divercitycompagnie.fr>, hc@divercitycompagnie.fr.





La Maison Feuillette : 100 ans, et toutes ses tiges !

La *Maison Feuillette* est sans doute le pire cauchemar du Grand Méchant Loup et le plus beau rêve des 3 Petits Cochons. Située à Montargis dans le Loiret, elle est la plus vieille maison en Europe construite en ossature bois et remplissage de ballots de paille. La vénérable ancêtre qui fête son 100^e anniversaire en 2020 offrait lors de sa construction une performance énergétique très poussée, équivalente à la réglementation thermique de 2005. Elle abrite le *Centre national de la construction paille (CNCP)*.



La longévité de la *Maison Feuillette* nous rappelle au passage que les ballots de paille sont disponibles sur tout le territoire (des millions de tonnes dans chaque pays), que la paille est un sous-produit de l'agriculture, local et biodégradable, et est ainsi une illustration parfaite d'une économie réellement circulaire et non délocalisable. En France, environ 500 bâtiments sont bâtis en paille chaque année.



♦ *CNCP-Feuillette*, 69 bis rue des déportés et des internés de la Résistance, 45200 Montargis, tél. : 09 81 01 88 30, <http://cncp-feuillette.fr>.

» Calvados

La Générale Marabille, contre l'obsolescence programmée

Une fois par mois, le samedi après-midi, l'association *Générale Marabille* (mot du patois normand signifiant "petites choses de peu de valeur") investit un lieu autour de l'agglomération caennaise. Elle y installe des ateliers éphémères de réparations en tout genre, encadrés par des bénévoles. De la mécanique à la couture, chacun-e est invité-e à partager son savoir-faire avec les personnes présentes. L'association entend ainsi lutter contre l'obsolescence programmée, contre la sur-consommation, et favoriser les rencontres humaines.

♦ *Contact* : <https://lageneralemarabille.fr>

» Ille-et-Vilaine

Une épicerie anti-gaspi au campus de Rennes 2

Depuis janvier 2019, une épicerie alternative a ouvert ses portes dans les locaux de l'Université Rennes 2. Tous les lundis soir, les étudiant-es peuvent venir s'approvisionner gratuitement. Les aliments proposés sont des invendus de supermarchés ou de marchés. La distribution est assurée par des bénévoles. Cette initiative permet aux étudiant-es précaires de profiter de produits qu'ils et elles ne s'autorisent pas d'ordinaire, tout en luttant contre le gaspillage. L'épicerie rencontre un grand succès : en moyenne 200 personnes font la queue les jours d'ouverture !

♦ *Contact* : epicerie.gratuite.r2@gmail.com, <https://epiceriegratuite.site123.me>

» Côtes-d'Armor

La Pâture es Chênes : un jardin-forêt breton

À Hénon en Bretagne, depuis 2011, sur une terre agricole familiale de 4000 m² cadastrée, Sylvaine et Grégory s'inspirent de la permaculture pour créer un écosystème nourricier diversifié. Le duo a choisi pour modèle une culture étagée de végétaux comestibles appelée jardin-forêt, forêt comestible, forêt nourricière ou jardin agroforestier. Magnifique forêt qui abrite des cultures potagères, *Pâture es Chênes* propose aussi des stages de permaculture ou d'apiculture naturelle.

♦ *Beau Soleil*, 22150 Hénon, <http://www.lapatureeschenes.fr>



Voir le reportage graphique publié dans *La Gazette de Gouzy* n°4, hiver 2019.

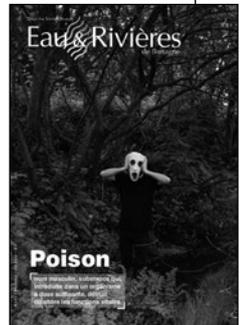
Médias

♦ *Politis*, n° 1603, du 14 au 20 mai 2020, 3,30 €.

Au moment de lire ces lignes, l'hebdomadaire sera un peu daté, mais on a apprécié le dossier "Écologie, l'heure de changer de vitesse", qui analyse avec justesse les enjeux d'un tournant politique en faveur d'une réelle écologie sociale. L'occasion est en effet historique de reconfigurer l'économie au profit du plus grand nombre pour une transition écologique et sociale. Sera-t-elle saisie ?



♦ *Eau & Rivières de Bretagne*, n°191, printemps-été 2020, 8 €. La revue de l'association *Eau & Rivières de Bretagne* revient dans ce numéro sur les différentes substances chimiques et toxiques qui nous entourent et nuisent à l'environnement comme à notre santé. De l'ammoniac émis dans l'atmosphère par les élevages industriels aux boues des stations d'épuration, le point sur les poisons qui nous entourent, et des idées de mesures pour réduire leurs émissions et leurs impacts.



♦ *L'Écologiste*, n°56, mars-mai 2020, 6 €. Le livre *Les Émotions de la Terre* du philosophe de l'environnement australien Glenn Albrecht est sorti ce printemps en français. Après avoir inventé le mot "solastalgie", qui désigne l'émotion éprouvée face aux destructions environnementales, le philosophe prône dans cet ouvrage l'arrivée du Symbiocène, une ère de coopération entre les humains et l'environnement. La revue explore dans son dossier cette idée réjouissante qu'en remettant les émotions au centre de nos rapports au monde, celui-ci ne peut s'en trouver que grandi.



♦ *Terrestres.org*. Revue numérique gratuite, Terrestres se définit comme la revue des livres, des idées et des écologies. Mélange de réflexions sur différentes initiatives et pratiques, la revue publie chaque semaine des textes exigeants et éclairants, autant d'outils pour une réappropriation des enjeux environnementaux et sociaux actuels. Revue qui fait dialoguer récits de fictions, analyses universitaires et recensions d'ouvrages, elle apporte un terreau riche et multiforme bienvenu pour alimenter les mondes de demain.





Environnement

Une nouvelle île privée pour Disney



Disney s'est offert en décembre 2019 l'île d'Eleuthera, dans les Bahamas. La compagnie compte y construire un méga-complexe touristique, pouvant accueillir 15 000 personnes par semaine. Or, l'île abrite une faune et une flore protégées. La pollution causée par la construction des infrastructures, les allées et venues des touristes, et les circuits des croisières via Eleuthera s'ajoute ainsi à la "belle" collection de Disney, qui possède déjà une île dans la région : Castaway Cay. Visiblement, malgré ses films comme *Pocahontas*, qui insiste sur l'importance de la nature, la réflexion de Disney ne semble pas être menée jusqu'au bout...

» Rhône

Agriculture locale contre plateformes logistiques

Entre Tarare et l'Arbresle, dans l'Ouest lyonnais, ce sont une centaine d'hectares de terres qui risquent d'être bétonnés par l'implantation de plusieurs plateformes logistiques robotisées pour l'export. Les instigatrices de ce projet entendent ainsi notamment "tirer profit" de la proximité avec l'autoroute A89. Le Collectif paysan contre la zone logistique de l'Ouest Rhodanien et le Collectif Quicury s'opposent à ce projet et sont porteurs d'un projet alternatif d'installations en maraîchage et élevage pour une alimentation locale de qualité. Le 19 février 2020 a eu lieu une journée de réappropriation de ces terres avec 200 personnes et 25 tracteurs. Une serre maraîchère a été symboliquement montée.

♦ Informations : <https://quicury.frama.site>

Pollution du fleuve Escaut : un désastre

Début avril 2020, un incident dans la sucrerie Tereos d'Escaudoevre, près de Cambrai a provoqué la pollution de plusieurs cours d'eau et la mort de tonnes de poissons dans l'Escaut, en Belgique. Dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 avril, la digue d'un bassin de décantation s'est rompue, ce qui a entraîné le déversement d'environ 100 000 m³ d'eau de lavage de betteraves dans le cours d'eau attenant, lequel a ensuite remonté les autres cours d'eau en amont, dont le fleuve Escaut. Il n'y a plus d'oxygène dans le fleuve et les services de secours belges se retrouvent démunis face à l'ampleur du désastre qui touche de plein fouet toute la flore et la faune de l'Escaut. On parle du "plus gros accident écologique depuis 20 ans" en Belgique.



L'ONU : vers une meilleure protection de la biodiversité ?

En octobre 2020 devait se tenir la COP 15 sur la biodiversité, à Kunming, en Chine (elle est a minima reportée au 1^{er} trimestre 2021). La Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) a publié le 13 janvier 2020 la première ébauche d'un texte qui sera présenté à la COP. Ce dernier comprend 17 objectifs à atteindre afin d'enrayer la perte de la biodiversité. Parmi eux, la création d'aires protégées qui couvriront au moins 30 % de la surface terrestre et marine d'ici 2030 (dont 1/3 sous un régime de protection stricte), contre respectivement 17 % et 10 % actuellement. Si les chiffres annoncés sont ambitieux, encore faut-il que le texte soit validé par les différentes parties de la COP 15.

L'été doit rester sans chasse

Après avoir récemment étendu la période de chasse au sanglier (jusqu'à fin mars désormais au lieu de fin février), l'État s'apprête maintenant à simplifier par décret la possibilité de commencer à chasser à partir du 1^{er} juin, au lieu du 15 août aujourd'hui. L'objectif affiché de ce projet de décret est la maîtrise des populations de grand gibier. C'est un comble alors que la prolifération des sangliers est le fait des chasseurs eux-mêmes : nourrissage, lâcher d'animaux élevés en captivité, enclos de chasse d'où ils s'échappent, etc.

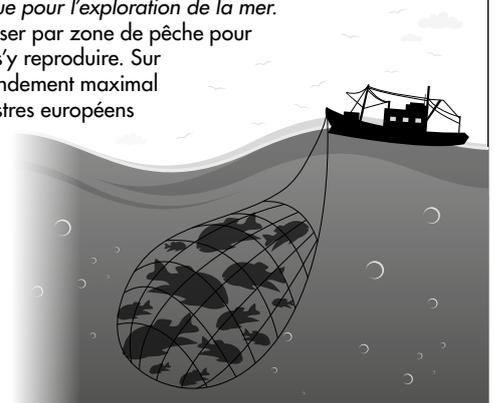
Des pratiques à interdire selon la LPO, qui appelle à s'opposer en masse à cette nouvelle régression. Il ne restera bientôt plus que les mois d'avril et mai pour profiter d'une nature sans chasse en France, et pour que les animaux vivent en paix.

♦ LPO France, 8 rue du Docteur Pujos, CS 90263, 17305 Rochefort cedex

» Europe

En 2020 la surpêche continue

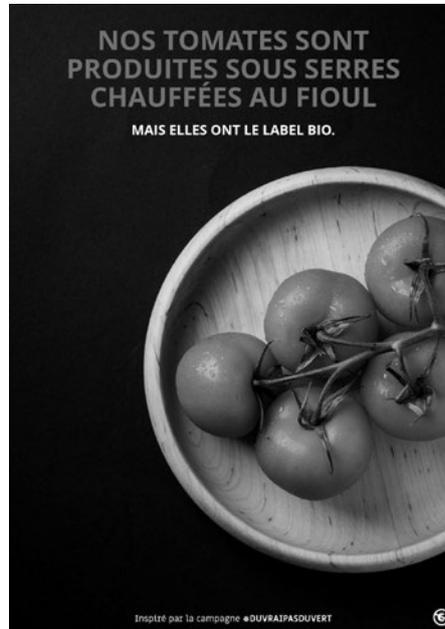
Lors du Conseil des ministres européens des 17 et 18 décembre 2019, les totaux admissibles de capture (TAC) décidés pour 2020 étaient encore en partie supérieurs aux limites scientifiques indiquées par le Ciem, le Conseil scientifique pour l'exploration de la mer. Celui-ci détermine les tonnages à ne pas dépasser par zone de pêche pour permettre aux espèces marines de continuer à s'y reproduire. Sur 77 espèces pour lesquelles le Ciem a fixé un rendement maximal durable (RMD), les quotas décidés par les ministres européens dépassent ce chiffre pour 15 d'entre elles, mettant en danger leur survie, telles que le cabillaud en mer Celtique du sud. Sans compter les dizaines d'autres espèces pour lesquelles le Ciem ne dispose pas de données suffisantes pour fixer un RMD, mais pour lesquelles il formule malgré tout des recommandations de limites à ne pas dépasser, qui sont, elles, très rarement suivies par les États européens. (Source : Alternatives économiques n°398)





Contre le greenwashing dans la mode

En avril 2020, à l'occasion de la *Fashion Revolution Week*, la marque *WeDressFair* a lancé sa campagne #duvraipasduvert pour sensibiliser au *greenwashing*. Le vert fait vendre, et ne nous y trompons pas, la mode éthique reste pour nous un oxymore. Mais embranchant sur cette initiative, Thomas Thibault, graphiste, a repris l'idée pour élargir la critique à d'autres domaines, et on a bien aimé ses affiches !

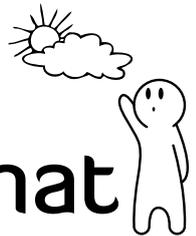


» Corse

Tavignanu vivu, gardienne de Giuncaggio

Tavignanu Vivu est une association corse qui lutte depuis 2016 contre le projet d'un centre d'enfouissement de déchets à Giuncaggio. Le centre serait installé sur un site de 35 ha, sur un terrain instable géologiquement, à proximité d'une zone Natura 2000, d'un espace stratégique agricole, et d'une zone de captage d'eau potable. L'association a fait appel en octobre 2019 contre le projet. En plus de cette lutte, *Tavignanu Vivu* s'est fixé comme objectif de "protéger, conserver et restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels", de "lutter contre les pollutions, nuisances, défendre les intérêts et la santé de la population" et de "sensibiliser au respect de l'environnement", sur la vallée du Tavignanu et en Plaine orientale.

♦ Plus d'information : *Tavignanu Vivu*, Camping Ernella, 20251 Piedicorti-di-Gaggio, tél. : 06 26 56 40 66, email tavignanuvivu@gmail.com, site <https://www.tavignanuvivu.com>



Climat

Europe : vers le 100 % renouvelables ?

Le 12 mars 2020, six États (Autriche, Danemark, Irlande, Lituanie, Luxembourg et Espagne) ont demandé officiellement à l'Union européenne de développer des scénarios climatiques s'appuyant à 100 % sur les énergies renouvelables. Les ministres de l'environnement et de l'énergie de ces pays se déclarent insatisfaits des scénarios 2050 présentés en novembre 2018 : aucun n'envisage d'aller vers le 100 % renouvelables.

Selon des diplomates de Bruxelles, la nouvelle présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, y serait favorable. Elle a déjà présenté début mars 2020, un projet de résolution qui transforme l'objectif de neutralité climatique en 2050 en une obligation juridiquement contraignante irréversible pour les 27 États membres. Pour le moment, ce projet prévoit un objectif de réduction pour 2030 de 40 %. La présidente a indiqué vouloir augmenter l'effort à 50 ou 55 %.

Si l'objectif 100 % renouvelables est relativement simple à imaginer dans le domaine de l'électricité, il est plus complexe à penser au niveau des transports et du chauffage.

Les banques françaises continuent à investir dans les énergies fossiles

L'accord de Paris sur le climat prévoit un passage progressif des énergies fossiles vers les renouvelables et les économies d'énergie, ceci pour faire baisser le plus possible nos émissions de gaz à effet de serre. On pourrait donc penser que les investisseurs se détournent des énergies polluantes. Mais il n'en est rien.

Les *Amis de la Terre* ont publié, en mai 2020, une étude qui montre que banques et investisseurs français continuent à apporter leur soutien non seulement à l'industrie du pétrole, mais également aux industries les plus polluantes comme les gaz et pétroles de schiste.

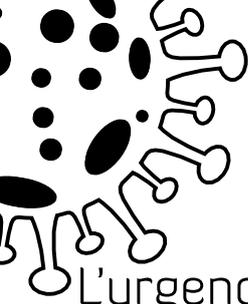
Depuis l'accord de Paris, en décembre 2015, la *Société Générale* (10,9 M\$), la *Crédit Agricole* (6 M\$), la *Banque Populaire Caisse d'Épargne* (3,3 M\$) et *BNP Paribas* (3,6 M\$) ont financé à hauteur de 24 milliards de dollars la production, le transport et l'exportation de pétrole et de gaz de schiste. D'autres investisseurs français (*Axa*, *Rothschild & co*) ont investi 12 milliards de dollars dans ce même secteur.

Ces mêmes banques financent la construction de nouveaux pipelines, l'exploitation des schistes bitumineux, etc. 85 % des nouvelles exploitations du pétrole et du gaz non conventionnels ont lieu aux États-Unis et au Canada.

L'accord sur le climat de Paris montrait que l'exploitation des seuls sites d'extraction des énergies fossiles en fonctionnement fin 2015 ne permettrait déjà pas de maintenir un objectif de réchauffement en-dessous de 2°C. Pour respecter l'accord de Paris, il faut donc fermer des sites et non en ouvrir de nouveaux. Or l'étude montre que les montants investis dans l'ouverture de nouveaux sites augmentent d'année en année... pour des rendements énergétiques de plus en plus faibles (et donc de plus en plus polluants).

Avec l'actuelle guerre des prix entre l'Arabie Saoudite et la Russie, puis la crise du Covid, le prix du baril de pétrole a fortement baissé et, de ce fait, toutes les compagnies nord-américaines qui ont bénéficié des prêts français travaillent aujourd'hui à perte. Certaines ont déjà fait faillite. En dix ans, les compagnies nord-américaines ont investi 189 milliards de dollars de plus qu'elles n'en ont récupéré en vendant du pétrole ou du gaz. Plus de 400 de ces entreprises ont déjà fait faillite entre l'accord sur le climat de fin 2015 et le début de la crise du Covid.

Jusqu'à quand les actionnaires de ces banques vont-ils les laisser continuer à participer à cette course vers le précipice ?



Covid-19



starline / Freepik

L'urgence sanitaire et le droit du travail



Depuis le 15 avril 2020, Anthony Smith, inspecteur du travail du département de la Marne, ancien secrétaire général de la *CGT-TEFP* a été mis à pied par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et fait l'objet d'une procédure disciplinaire. Pourquoi ? Parce qu'il a rappelé au chef d'une entreprise d'aide à domicile son devoir de fournir des masques à ses employé-es, alors que plusieurs étaient en examen médical avec suspicion de contamination au Covid-19. Par cette mise à pied, le ministère du Travail est passé outre la convention numéro 81 de l'*Organisation internationale du travail*, qui rend les agent-es de l'inspection du travail indépendant-es "de toute influence exté-

rieure indue" et leur confère le droit de décider librement de leurs interventions et des suites qu'ils y donnent. La mise à pied d'Anthony Smith est intervenue à la demande directe de l'employeur visé par l'assignation en référé et de responsables politiques locaux, dont le président du conseil départemental. A la mi-mai, plusieurs responsables politiques, syndicalistes et militant-es associati-ves ont publié une tribune pour demander sa réintégration immédiate et l'abandon de toute procédure disciplinaire. L'urgence sanitaire doit amener à protéger les salarié-es et non à sanctionner les lanceu-ses d'alerte.

"Pas un paysan de moins à l'issue de la crise"

C'est ce que demande la *Confédération Paysanne* dans un communiqué du 5 mai 2020. La crise du Covid-19 a accentué les difficultés de l'agriculture paysanne, touchant les possibilités d'embauche comme les réseaux de distributions. La confédération propose 24 mesures d'urgence pour assurer la viabilité des fermes sur le moyen et le long terme. Elle réclame notamment le report des échéances bancaires, une réelle indemnisation des pertes économiques des fermes, l'assurance du paiement des aides PAC et un soutien à *Solidarité Paysans*, association qui accompagne et défend les agricult-rices, les aide à faire valoir leurs droits en justice, à préserver leur emploi, et plus largement qui lutte contre l'exclusion en milieu rural.

♦ *Solidarité Paysans et Confédération Paysanne*, 104 rue Robespierre, 93 170 Bagnole. *Solidarité Paysans*, tél. : 01 43 63 83 83 ; *Confédération Paysanne*, tél. : 01 43 62 04 04.

Moins de pollution dans l'air, moins de morts

Entre mars et avril 2020, 11 000 morts liées à la pollution de l'air ont été évitées en Europe selon le *Centre for Research on Energy and Clean Air (Crea)*, un organisme de recherche indépendant. Selon l'étude du Crea, publiée le 30 avril, les concentrations en dioxyde d'azote (NO₂) ont baissé de 40 % en moyenne sur les trente jours précédents. La consommation européenne de charbon et de pétrole a diminué d'environ un tiers depuis début avril. La pollution de l'air fait partie des risques sanitaires les plus importants en Europe.

La distanciation physique à coups de bracelets...

En Belgique, le port d'Anvers a testé début mai 2020 un bracelet électronique, commercialisé par l'entreprise *Rombit*, qui vibre dès que la distanciation physique n'est pas respectée. Attaché au poignet, le bracelet reste silencieux lorsque vous êtes seul-e, mais si quelqu'un-e s'approche de vous à moins d'1,50 m, il se met à vibrer et clignoter. Le choix du port d'Anvers n'est pas anodin : l'autorité portuaire veut pouvoir reprendre le travail. Ce système intéresse particulièrement les secteurs du bâtiment et de l'industrie en Belgique mais aussi en France.

... ou de robots

À partir du 8 mai 2020, un robot à quatre pattes a patrouillé dans le parc de Bishan-Ang Mo Kio, à Singapour, pour rappeler aux gens les mesures de distance de sécurité. L'essai pilote est mené conjointement par *NParks* et le *Smart Nation and Digital Government Group (SNDGG)*.

Le robot Spot diffuse un message enregistré rappelant aux visiteu-ses des parcs d'observer les mesures de distance de sécurité. Essai au départ de deux semaines, la pratique pourrait se pérenniser. Une bien mauvaise façon de comprendre l'intérêt des gestes barrières...



Les extrêmes-droites inoculatrices du complotisme

Le complotisme a ceci de fascinant que, comme le capitalisme, il sait se régénérer et faire feu de ses critiques pour se renforcer. Avec les incertitudes et les tâtonnements qui ont entouré la gestion collective du Covid-19, les théories du complot se sont métastasées dans le monde entier à un rythme ahurissant. En France, les réseaux sociaux ont très largement relayé une rumeur selon laquelle ce serait l'institut Pasteur qui serait derrière l'épidémie. Aux USA de nombreuses rumeurs dénoncent un virus créé dans des laboratoires chinois. Des médias russes, chinois et cubains laissent entendre quant à eux que le virus aurait été créé dans des laboratoires aux USA. En Iran et en Turquie, les complotistes accusent Israël d'avoir lancé le virus. Au Brésil les partisans du président Bolsonaro dénoncent un virus imaginaire créé par la gauche pour déstabiliser l'économie, un "communavirus". Etc.

Le site indépendant *conspiracywatch.info* publie une carte mondiale fort instructive sur les théories du complot qui fleurissent dans chaque pays autour du Covid. On y retrouve des constantes : un fond antisémite qui apparaît dans une forte proportion de ces rumeurs, une diversité incohérente des récits complotistes selon les pays, correspondant aux agendas politiques des mouvements nationalistes et xénophobes qui y sont implantés, et une grande proximité de la plupart de lanceurs de rumeurs avec l'extrême-droite. Le complotisme joue sur le sentiment d'être plus malin-e que tous les autres mais il est la courroie de transmission de manipulations grossières qui servent la plupart du temps de cheval de Troie à l'implantation des idéologies d'extrême-droite dans les esprits.

♦ Voir www.conspiracywatch.info.

Faire le noir

Certaines communes, comme Orsay (Essonne), ont coupé tout éclairage public en période de confinement. Partant de préoccupations d'abord économiques, la commune a éteint la lumière de 23h à 5h du matin. Des mesures similaires ont vu le jour à Grasse (Alpes-Maritimes), Collioure (Pyrénées-Orientales) ou encore Quimperlé (Finistère). Plutôt bien accueillies, ces initiatives permettent de réduire la pollution lumineuse.

"En période de confinement, conserver le même éclairage que d'habitude alors que les rues sont désertes est une aberration", dit Anne-Marie Ducroux, présidente de l'*Anpcen (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne)*. La pollution lumineuse menace la biodiversité : environ 30 % des vertébrés et 65 % des invertébrés vivent la nuit. Voir le dossier que *Silence* a consacré à cette question, "Retiens la nuit", février 2019, n° 475.

» Pays-Bas

Des trains alimentés par éoliennes

La Compagnie de trains néerlandaise *Eneco* avait passé un accord avec une compagnie installant des éoliennes en 2008 pour arriver à produire son électricité à partir uniquement du vent dans un délai de dix ans. L'objectif a été atteint dès la fin 2017. La compagnie qui véhicule 600 000 passagè-res par jour a calculé qu'une seule éolienne qui fonctionne une heure permet de faire parcourir en moyenne 200 km à un train.

» Suisse

Une alternative aux parcs solaires

L'École polytechnique fédérale de Lausanne a calculé que le déploiement systématique des photovoltaïques sur les toits correctement exposés en Suisse (55 % des surfaces des toits) permettra à terme de fournir 14 TéraWattheures soit plus de 40 % de la demande électrique. C'est la première étude aussi précise puisqu'elle prend en compte les ombres portées par les bâtiments voisins et les cheminées. Actuellement, seul 10 % de ce potentiel est utilisé.

L'étude précise également la production au fil de l'année. En été, le jour, le solaire peut satisfaire entièrement la demande. En hiver, l'apport est faible. La nuit, l'apport est nul. Les chercheurs du Laboratoire d'énergie solaire et physique du bâtiment, suggèrent que le complément électrique puisse être fourni par l'énergie éolienne et l'hydraulique ou par la baisse de la consommation en améliorant l'efficacité et la maîtrise de la consommation.



Solaire : les multinationales jouent le gigantisme

Total va construire une centrale solaire sur 1 000 hectares au Qatar. Elle aura une puissance de 800 MW. Le prix de l'électricité sera très concurrentiel. Son prix : 450 millions d'euros. Elle sera en fonctionnement après seulement un peu plus d'un an de chantier.

Une autre centrale solaire est déjà en fonctionnement près d'Abou Dhabi, avec une puissance de 1 177 MW (la taille d'un réacteur nucléaire).

L'Arabie Saoudite a lancé un programme pour atteindre un total de 200 000 MW d'ici 2030.

À chaque fois, on a une association entre une entreprise locale, une multinationale de l'énergie et des banques.

La Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Danemark profitent de la faible profondeur de la mer du Nord pour y développer l'éolien

offshore à grande échelle. La Grande-Bretagne disposait de 8 483 MW en mer fin 2019. Le parc éolien *Hornsea Project One* qui entre en fonctionnement en ce moment, va ajouter 1 200 MW. Le prix du MWh produit est passé sous les 50 livres, ce qui en fait l'énergie la moins chère (au même niveau que l'éolien terrestre). Les éoliennes installées actuellement font chacune entre 8 et 12 MW.

L'augmentation de la taille des pales d'éolienne entraîne un surcoût modeste, alors que la production électrique progresse très rapidement. Si dans le solaire, l'effet taille joue moins sur le prix, il n'y a par contre aucune chance pour des associations ou des collectivités locales de pouvoir investir dans ces éoliennes géantes qui coûtent chacune des dizaines de millions d'euros.

Nucléaire



Tchernobyl : nuage radioactif

Du 4 au 15 avril 2020, un incendie s'est déclaré dans une partie de la forêt de la zone interdite de Tchernobyl. Des centaines d'hectares ont brûlé, nécessitant l'intervention de 250 pompiers, deux avions et un hélicoptère. À chaque incendie, un nuage radioactif se forme, les arbres ayant stocké d'importantes quantités de produits radioactifs. Les pompiers ont mesuré des taux de radioactivité 16 fois supérieurs aux limites autorisées. Ainsi, 34 ans après l'accident du 26 avril 1986, la radioactivité reste un problème.

Il est intéressant de faire un parallèle avec Fukushima : proche de la centrale japonaise se trouvent de nombreuses forêts (70 % de la surface de la zone interdite initiale). Or si les sols habités et cultivés ont pu être enlevés en surface pour diminuer la contamination, rien n'a pu être fait pour les forêts qui restent extrêmement radioactives. En cas d'incendie, un nuage radioactif se formerait. Un risque de plus en cas de tenue de Jeux olympiques à proximité...

Tapis radioactifs dans les vestiaires du personnel

Selon un communiqué du Réseau *Sortir du nucléaire* du 30 avril 2020, dans 17 centrales nucléaires sur les 19 que compte la France, les tapis recouvrant le sol des vestiaires du personnel, pourtant situés en dehors des zones nucléaires, étaient radioactifs. On ne sait pas depuis combien de temps, ces tapis ne faisant pas partie de la liste des équipements à vérifier au titre de la propreté radiologique. Cette contamination serait due à l'accumulation au fil du temps de poussières radioactives sur ces surfaces. Tout en affirmant que cette contamination était de faible niveau (sans toutefois indiquer précisément celui-ci), l'exploitant nucléaire annonce avoir mis en œuvre des "actions curatives immédiates" : les tapis ont été enlevés des vestiaires des 17 centrales concernées et ils ont été évacués vers les filières spécifiques aux déchets nucléaires. Mieux vaut tard que jamais.



Des melons au goût amer

"Si vous mourez au travail, sept personnes attendent de vous remplacer" : au Honduras, la vie des cueilleurs et cueilleuses de melons ne pèse visiblement pas lourd pour la multinationale Fyffes...

La plus ancienne marque de fruits au monde

Fondée à Londres en 1888, l'entreprise était alors spécialisée dans la production et le commerce de bananes. Elle a

aujourd'hui son siège à Dublin, domine le marché européen de bananes en Europe mais vend aussi des ananas, des bananes plantains et des champignons, ainsi que des melons.

Rachetée en 2017 par la multinationale japonaise Sumitomo, Fyffes doit une partie de son chiffre d'affaires à la violation systématique du droit du travail dans les pays de production et notamment au Honduras, où sont produits les "melons d'hiver" pour le marché nord-américain.

de travail particulièrement difficiles. Rarement rémunérées pour leurs heures supplémentaires et encore plus rarement affiliées à la sécurité sociale, les meloneras gagnent souvent moins que le salaire minimum légal, sont exposées sans protection à différents pesticides et herbicides, doivent présenter un test de grossesse négatif pour être embauchées, etc.

La mobilisation exemplaire des meloneras

Depuis le 28 janvier 2016, des dizaines d'ouvriers et d'ouvrières agricoles ont décidé d'adhérer à un syndicat pour tenter de défendre leurs droits : le *Sindicato de Trabajadores de la Agroindustria y Similares (STAS)*.

Cette adhésion leur a permis de demander l'ouverture d'une négociation collective sur les conditions de travail, mais elle leur a coûté cher. Dès le lendemain, les mesures d'intimidation se sont succédées : refus de renouveler le contrat saisonnier des personnes syndiquées, menaces à peine voilées, visites auprès des ouvrières pour les convaincre de démissionner...

Sous la pression internationale, la marque a finalement signé, le 11 janvier 2019, un accord avec le STAS, qui prévoit l'ouverture d'une négociation collective. Mais c'est avec deux syndicats "alternatifs", créés en octobre 2019 et composés de cadres, que Fyffes a finalement négocié le versement d'un bonus de fin d'année... bien inférieur aux sommes dues depuis des années !

ActionAid appelle à soutenir les ouvrières et ouvriers saisonniers du STAS en interpellant directement la marque : <https://bit.ly/melons-amers>.

Une situation intenable pour les ouvrières agricoles

Dans le département de Choluteca, au sud du Honduras, ce sont surtout des femmes qui travaillent dans les plantations de melons de Fyffes : les *meloneras*. Au plus fort de la production, entre le mois de novembre et le mois de mai, au moins 6 500 personnes s'activent dans les champs.

Mais plus de 90 % d'entre elles sont embauchées en contrats saisonniers de 6 mois, et beaucoup ne peuvent compter que sur ce salaire pour vivre toute l'année. Or, même les personnes qui travaillent depuis plus de 10 ans dans les plantations – soit la moitié de la main-d'œuvre saisonnière – ne sont jamais assurées d'être réembauchées l'année suivante !

Cette précarité les contraint à accepter des conditions



Une chronique d'ActionAid France, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, www.actionaid.fr.

act:onaid
pour des peuples solidaires

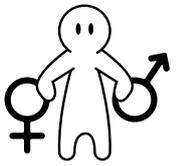
» Israël-Palestine

Les attaques de colons ont doublé pendant la crise sanitaire

Les colons israéliens ont profité de la crise du Covid-19 pour accroître leurs attaques contre la population palestinienne ou le peuple palestinien. L'ONG israélienne B'Tselem a enregistré le doublement des attaques en Cisjordanie entre janvier-février et mars-avril

2020. "Au cours de ces incidents violents, des colons, dont certains portaient des armes à feu, ont physiquement attaqué des Palestiniens avec des gourdins, des haches, des armes à impulsion électrique, des pierres et des chiens d'attaque, provoquant dans certains cas de

sérieuses blessures. Les colons ont aussi attaqué des maisons, incendié des voitures, vandalisé et déraciné des oliviers et d'autres cultures, et volé du bétail."



Birth strike for future – Les enfants et/ou la planète

Au printemps 2018, le mouvement écologique *Extinction Rebellion* (XR) naît en Angleterre. Dans la foulée, la chanteuse Blythe Pepino, membre de XR et *Fridays for future* (l'équivalent de *Youth for Climate* en France) annonce publiquement qu'elle renonce à avoir des enfants pour sauver la planète.

Naissance d'un mouvement de grève des naissances

Galvanisée par l'émergence exponentielle d'XR et des marches pour le climat sur la scène politique occidentale, Pepino crée le mouvement *Birth strike for future* (Grève des naissances pour le futur) à la fin de l'année 2018. En quelques semaines, des centaines de personnes la rejoignent. Le mouvement se structure rapidement autour d'un site internet et d'une déclaration de principe. La communication est lancée et Pepino enchaîne les interviews dans le monde anglophone. *Birth strike for future* se fait remarquer lors de ses participations aux actions et marches pour le climat. Ses membres se distinguent par le logo de XR dessiné sur leur ventre et leurs slogans "Right for life", "carbon or kids?", "where my baby could be?". (1)

Un collectif anti nataliste ?

Dans sa déclaration de principe, le collectif se positionne comme soutien aux mouvements de justice climatique prônant un changement de système

radical. Même si ses membres ont décidé de ne pas avoir d'enfant pour diminuer leur empreinte carbone, elles et ils ne souhaitent ni convaincre ni juger celles et ceux qui ont des enfants ou voudraient en avoir. En cela, le collectif se positionne contre tout mouvement de régulation des naissances, reconnaissant par ailleurs la portée coloniale et raciste de nombre de ces mouvements. L'objectif principal du



groupe semble plutôt être d'informer les individus sur la "sixième extinction mondiale". Ses membres espèrent ainsi rendre collectif le choix d'avoir des enfants, souvent considéré comme personnel.

Birth strike for future affirme politiser la naissance, mais maintient des positions politiques floues. Ainsi, même si 80 % de ses membres sont des femmes, le mouvement ne se dit ni féministe ni allié à la cause.

Enfin, il ne spécifie pas non plus être héritier de mouvements des grèves de naissances écologistes comme il y a pu en avoir par le passé (notamment dans les années 1970 - 1980) en Europe occidentale.

Quid du mouvement aujourd'hui et de ses échos outre-Manche ?

Il semblerait que la grève des naissances anglaise ait eu peu d'échos en France. Même si les débats sur la mise au monde des enfants se popularisent — essentiellement au sein des jeunes (et blancs) mouvements écologistes — aucun groupe ou action sur cette thématique ne s'est encore constitué. Aussi, tout comme XR, le collectif a moins fait parler de lui ces derniers mois. De nombreuses questions restent en suspens. Alors que la peur d'avoir des enfants se développe dans certains milieux (souvent privilégiés), comment contrer l'aspect culpabilisant et individualisant de cette nouvelle moralisation écologique ? Comment mettre en avant l'hyper croissance de notre société plutôt que le nombre d'enfants par personne ?

(1) En français, "Droit pour la vie", "carbone ou enfant?", "où mon bébé pourrait aller?"

► Voir le dossier de Silence, n° 479, juin 2019, "Bébés écolos", notamment l'article "Naître ou ne pas naître : une nouvelle question écolo ?".

Le sexisme dès le plus jeune âge

Des chercheur·ses du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail de l'Université d'Aix-Marseille ont présenté le résultat d'une recherche sur les attitudes sexistes au sein des crèches, lors d'un colloque du Centre d'information sur les droits des Femmes, à Marseille, le 25 novembre 2019. Ils et elles montrent que les stéréotypes de sexe sont très présents depuis le plus jeune âge : les garçons sont incités à bouger, alors que les "princesses" sont invitées à avoir des activités calmes. Les garçons sont plus jugés sur la performance, les filles sur l'esthétique. Du côté des émotions, les personnes qui encadrent les enfants sont moins sensibles aux ressentis des garçons que ceux des filles, à l'exception de la colère.

Une partie de ce sexisme vient également des parents qui fréquentent ces crèches : quand le père se présente, on lui transmet des messages

"pour sa femme" ! L'éducation des enfants est encore pensée comme étant la charge exclusive de la mère.

Les causes de cette reproduction du sexisme ? En premier lieu, le manque de formation du personnel, mais également une présence très faible de salariés masculins (1,5 % seulement en 2014). En décembre 2012, un rapport de l'IGAS, *Inspection générale des affaires sociales*, dénonçait cette inégalité des sexes dans l'encadrement, mettant l'accent sur l'absence de prise en compte de ces questions par les employeurs (le plus souvent des associations sous contrat avec des communes). L'IGAS remarque que les éducatrices coupent plus souvent la parole aux filles qu'aux garçons. Que ces derniers leur parlent plus. Les filles participent moins à certaines activités : construction, cubes, escalade... La littérature

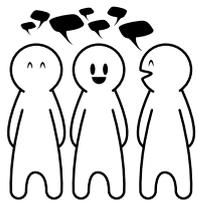
pour enfants dans les crèches n'échappe pas au sexisme : 78 % des livres rencontrés comportent une figure masculine en couverture. Les histoires sont le plus souvent porteuses de visions sexistes. Les caractéristiques des personnages masculins sont mieux décrites que celles des personnages féminins, etc.

Le rapport de l'IGAS fait des propositions :

- ♦ former le personnel à la question,
- ♦ améliorer la mixité du personnel,
- ♦ sensibiliser le grand public, les parents, les médias, etc.

(source : <http://www.igas.gouv.fr>)

Et pour rappel : dossier "Toujours sexistes ?", *Silence* n°304, décembre 2003 ; dossier "Genre et éducation alternative", *Silence* n°450, novembre 2016.



Société



Ishaq/Dialogues en photographie

Ishaq, "Réminiscences de Calais". Ishaq cherche à reconstituer, en se promenant dans les environs de Paris, des images évoquant les conditions d'existence qu'il a vécues dans la jungle de Calais, telles que l'attente du passage de camions près des routes.

pendant cinq mois, de novembre 2019 à mars 2020, des photographes professionnels ont accompagné des groupes mixtes d'habitants et de nouvelles arrivantes en France et dans la création de séries photographiques personnelles à Paris, Lyon, Rouen, Cluny et Tramayes (Bourgogne). Ces 36 séries photographiques sont autant de regards artistiques singuliers qui permettent aux personnes d'évoquer leur expérience d'exil, leur quotidien en France ou d'autres sujets qui leur tiennent à cœur. Un espace d'expression pour oser créer. Le projet est porté par l'association lyonnaise *Dialogues en photographie*, qui promeut la culture de l'image auprès du plus grand nombre via des ateliers et des expositions.

♦ *Dialogues en photographie*, <http://dialoguesenphotographie.fr>, www.raconte.net.

Raconte : regards de migrant-es

pendant cinq mois, de novembre 2019 à mars 2020, des photographes professionnels ont accompagné des groupes mixtes d'habitants et de nouvelles arrivantes en France et dans la création de séries photographiques personnelles à Paris, Lyon, Rouen, Cluny et Tramayes (Bourgogne). Ces 36 séries photographiques sont autant de regards artistiques singuliers qui permettent aux personnes d'évoquer leur expérience d'exil, leur quotidien en France ou d'autres sujets qui leur tiennent à cœur. Un espace d'expression pour oser créer. Le projet est porté par l'association lyonnaise *Dialogues en photographie*, qui promeut la culture de l'image auprès du plus grand nombre via des ateliers et des expositions.

Création de l'Observatoire de la publicité sexiste

Actuellement le seul organisme de contrôle de la publicité est l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP), qui est juge et partie puisqu'une partie de ses membres sont des représentants des groupes publicitaires. L'association *Résistance à l'agression publicitaire (RAP)*



estime ce suivi nettement insuffisant pour débiter les aspects sexistes de la publicité. Elle a donc créé le 25 mars 2020 l'*Observatoire de la publicité sexiste* qui a pour mission de recenser et d'analyser les publicités à caractère sexiste sous tous les formats : espaces publics, transports, télévision, radio, internet, mobiles, magazines, prospectus, etc.

L'objectif est d'inclure la société civile dans le débat sur la régulation de la publicité. À travers une plate-forme collaborative en ligne, chaque

personne peut soumettre, pendant un an, des exemples de publicités jugées sexistes. Ce grand recensement permettra de produire le rapport d'analyse de l'*Observatoire*, qui servira de référence à l'action de RAP et de ses partenaires auprès de l'ARPP et des autres instances concernées. Il aura

pour but de mettre en place une grille de critères anti-sexistes à laquelle les publicitaires devront systématiquement se soumettre. Clichés genrés, injonctions à la minceur ou encore à l'épilation, stéréotypes de soumission ou de domination, réduction à un corps, hypersexualisation des enfants, etc., font partie des critères qui seront pris en compte.

♦ *Informations et lien vers le formulaire sur* <https://antipub.org/lancement-de-lobservatoire-de-la-publicite-sexiste>.

» Publicité

Le démarchage téléphonique ça suffit !

C'est un véritable harcèlement publicitaire au quotidien que vivent les propriétaires d'une ligne téléphonique fixe depuis quelques années. La prospection téléphonique, particulièrement intrusive, est le seul système de démarchage individualisé où le consentement par défaut de l'usager est admis. Alors qu'en Allemagne et au Royaume-Uni par exemple, les personnes doivent avoir explicitement accepté de recevoir des sollicitations pour être démarchées. Le dispositif de régulation *Bloctel* mis en place il y a 4 ans, et pour lequel il faut faire la démarche de s'inscrire (quand on a la chance d'être au courant de son existence), s'est avéré incapable de limiter le phénomène, en raison de dérogations trop nombreuses et de sanctions peu dissuasives. Ce sont les secteurs les plus générateurs d'escroqueries qui appellent le plus (rénovation énergétique, assurances, fourniture d'énergie...). Les moyens de la répression des fraudes baissant chaque année, ce n'est pas non plus de ce côté qu'il faut attendre quelque chose. Une proposition de loi est en cours d'étude, proposant quelques avancées cosmétiques comme l'encadrement des horaires. Une pétition pour demander l'interdiction du démarchage téléphonique, mise en ligne par 11 associations de consommatrices en janvier 2020, a récolté 300 000 signatures en un mois, et plus de 430 000 signatures début mai, signe du ras-le-bol des Françaises à ce sujet. On peut la signer par exemple sur www.quechoisir.org, sur la page "Démarchage téléphonique, interdisons le fléau !".

Des scientifiques appellent à la désobéissance civile

Le 20 février 2020, plus de 1 000 scientifiques français, de toutes disciplines, ont signé une tribune invitant les citoyens à rejoindre les actions de désobéissance civile. En 2 jours, le nombre des signatures est monté à 1 800. Ils et elles critiquent l'inaction du gouvernement face à l'urgence écologique. Les scientifiques insistent sur le fait que notre modèle économique actuel n'est pas compatible avec les mesures qu'il est nécessaire de prendre si l'on veut limiter les dérèglements climatiques et environnementaux. Enfin, les signataires soulignent l'interdépendance entre crise écologique et crise sociale. Ils et elles incitent donc chacune à rejoindre des mouvements comme ANV COP 21, *Extinction Rebellion*, *les Amis de la Terre*, ATTAC, et bien d'autres.

♦ *Plus d'informations* : <https://rebellionscientifiques.wordpress.com/>

Pressions inadmissibles sur le travail d'investigation

Inès Léraud est une journaliste connue pour avoir beaucoup enquêté sur l'industrie agroalimentaire en Bretagne. Elle a suivi de près l'intoxication par les pesticides dont ont été victimes des salariés de la plus grande coopérative agricole bretonne, *Triskalia*. Elle s'est aussi intéressée aux marées vertes qui



se sont répandues sur les côtes bretonnes depuis l'avènement de l'élevage industriel et publié une bande dessinée réalisée en collaboration avec Pierre Van Hove aux éditions *La Revue dessinée - Delcourt* (2019) *Algues vertes, l'histoire interdite*. Depuis sa sortie, la journaliste fait l'objet de pressions et d'intimidations inadmissibles. En mars 2020, *Le Canard enchaîné* révèle que la venue de la journaliste au Salon du livre de Quintin (Côtes d'Armor) a été annulée après l'intervention auprès de l'équipe du salon d'un élu de la municipalité. Ce dernier est aussi salarié de la Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor (dirigée par la FNSEA). Un peu plus tôt, la journaliste avait appris qu'une maison d'édition régionale avait préféré renoncer à son projet de traduction en breton de la bande dessinée *Algues vertes, l'histoire interdite*, par peur de perdre des subventions du Conseil régional de Bretagne.

♦ *Contact du comité de soutien à Inès Léraud* : comitedesoutien-inesleraud@laposte.net



CHRONIQUES TERRIENNES

Retour à l'anormal...

Après le coronavirus, vient le temps d'une seconde vague, un danger diffus qui entretient un climat de peur, de méfiance et d'inquiétude généralisée. Cette ambiance nullement propice à la réflexion conduit "nos" responsables politiques à tenter d'appliquer les vieilles recettes aigres-douces d'un libéralisme économique qui n'attend que les crises pour s'affirmer et enfin mettre en œuvre les plans d'ajustements structurels qu'ils ou elles n'osaient plus assumer explicitement.

Au risque d'entretenir le pessimisme ambiant, osons affirmer qu'il n'y aura pas de sursaut, pas de changement de cap. Chaque crise apporte le secret espoir que cette fois-ci, les dirigeant-es de la planète ont enfin compris les raisons profondes de nos tourments. Un bougisme malingre, une mondialisation qui privilégie la mobilité des biens pour mieux rejeter les personnes, un système économique en constante expansion faisant fi des limites naturelles, une concurrence échevelée qui fait de chaque personne un ennemi en devenir.

Les multiples décisions prises par ce gouvernement pendant et après le déconfinement apportent un éclairage cru sur la façon dont il envisage le "monde d'après". L'honnêteté commande de ne plus s'attarder sur de vagues mots dont le lyrisme écologique cache mal le conservatisme de l'action. Mesures dérogatoires permettant aux petits chimistes d'épandre des pesticides à quelques mètres d'une habitation, possibilité offerte

aux opérateurs de téléphonie mobile d'installer en dehors de tout cadre des antennes relais, versement de milliards d'euros aux compagnies aériennes et constructeurs automobiles sans aucune contrepartie, etc. cette liste n'est qu'une mise en bouche.

Le monde d'hier revient à la charge

Ce personnel politique qui est, directement ou indirectement responsable de cette crise est disqualifié pour préparer l'avenir. Enfermé-es dans leur dogmatisme, les décideur-ses d'hier retomberont inévitablement dans les facilités d'une doxa économique faite de croissance, PIB et autre dette à rembourser.

Mais ne nous y trompons pas. Sonné-es, ils et elles le sont ; mais ne lâcheront rien. Ils et elles vont, dans les mois qui viennent, jouer leur va-tout et s'affranchir une nouvelle fois des nécessités écologiques. Habille-ment, ils et elles activeront l'ensemble des ressorts qui leur ont permis de dominer. Un discours, une réunion, un rapport, une loi, une répression... options qui ont maintes fois apporté la preuve de leur efficacité pour assourdir la contestation. Un homme ou une femme averti-e en vaut donc deux, dix, mille. L'heure est aux décisions courageuses. Plus aux analyses, diagnostics et autres mesur-ettes dont l'objet est de remettre à jamais ce qui aurait du être décidé il y a déjà plusieurs décennies.

Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org.

Qu'est-ce qu'une municipalité féministe ?

En cette période d'élections municipales, la militante féministe Fatima Benomar rappelle quelques fondamentaux qui distinguent une municipalité menant une politique allant dans le sens du féminisme. Pour elle, une municipalité féministe, "c'est une mairie disposant d'un ou d'une première adjointe dédiée à l'Égalité femmes-hommes. C'est un budget ambitieux pour soutenir l'action associative, et les initiatives de la mairie. Ce sont des élu-es, des agent-es et une police municipale bénéficiant de formations sur l'égalité de genre. Ce sont des logements vides réquisitionnés pour mettre à l'abri des femmes victimes de violences ou de grande précarité, ou pour éloigner des conjoints violents. Ce sont des livrets sur la non-violence distribués lors des demandes de mariage, d'union ou de baptême. C'est une communication intensive de messages féministes forts sur tous nos murs, dans nos rues, nos cafés, nos commerces, pour intimider, isoler, stigmatiser partout les agresseurs et les harceleurs. C'est une communication positive sur l'IVG, les moyens de contraception, les sexualités, le consentement, le dépistage du cancer du sein ou de l'endométriose, la ménopause, le bon accueil des personnes grosses, lesbiennes ou trans. Ce sont des solutions de garde dans les équipements de la ville. Ce sont des kits de jeux et de livres non genrés dans toutes les crèches, et des protections périodiques dans les collèges. C'est une ville qui ne sous-traite pas les services des emplois féminisés. C'est féminiser les noms des rues et biographies qu'on trouve dans l'espace public. C'est donner tribune, moyens et encouragements aux créatrices, etc."

Le donut au secours d'Amsterdam !

Amsterdam a été en avril 2020 la première ville à adopter officiellement le modèle économique du donut, élaboré par l'économiste britannique Kate Raworth, pour affronter l'avenir. Le beignet, en forme d'anneau, est délimité par un petit cercle intérieur (ou inférieur) et un plus grand cercle extérieur (ou supérieur). Si on franchit le cercle intérieur, on tombe dans le trou central et les besoins de base ne sont pas satisfaits. Si on dépasse le cercle extérieur, on dépasse les limites de la planète. Seul l'espace de la pâte, entre les deux, permet de concilier les besoins des individus et les ressources de la planète. Pour la ville, le donut permet de visualiser ses objectifs en matière d'activité économique : suffisante pour les besoins fondamentaux de tous et dans les limites de la planète. Kate Raworth a fourni à Amsterdam un "portrait de la ville" montrant où les besoins de base ne sont pas satisfaits et où les "limites planétaires" sont dépassées. Le donut n'est pas qu'une "vision hippie" mais un outil qui peut être concret : ainsi pour le logement, 20 % des locataires n'arrivent pas à couvrir leurs besoins de base après avoir payé leur loyer. Une solution pourrait être la création de nouveaux logements, mais la ville consommant déjà trop de ressources fossiles, le modèle incite à reconstruire de manière la plus écologique possible et surtout à mieux répartir les logements existants en luttant contre la spéculation immobilière.





Paix et Non-violence

CHRONIQUE

DÉSARMONS !

Patrice Bouveret

Catastrophe sanitaire : l'armée renforce son emprise

A lors qu'à la catastrophe sanitaire se superpose un renforcement des inégalités, il serait légitime de s'interroger sur l'impact des dépenses militaires... Mais, les quelques interpellations à ce propos sont restées complètement inaudibles. Pourquoi ?

Les autorités militaires, très rapidement, ont pris les devants face au risque de voir le budget des armées servir de variable d'ajustement, comme cela a été le cas à plusieurs reprises par le passé. Elles ont immédiatement allumé des contre-feux, profitant à plein du discours martial du président Macron : "Nous sommes en guerre", martelé à de nombreuses reprises et amplifié par les médias, avides de métaphores militaires pour commenter la pandémie.

La moindre mise à disposition de soldats, actions de l'armée, s'est faite sous l'œil des caméras et des stylos des correspondant-es de la presse quotidienne... Combien d'articles, par exemple, pour le déploiement à Mulhouse de cet hôpital de campagne avec... 30 lits militaires ! De plus, à cette communication tous azimuts, est venu se greffer de nombreuses actions de lobbying des acteurs de l'industrie militaire, notamment pour reprendre le plus rapidement possible leur activité mortifère, pas question de perdre des marchés juteux !



situation... En même temps il s'agit de moyens disproportionnés et onéreux, bref inadaptés. Alors que les services d'urgence, de la protection civile, des pompiers, ont beaucoup de mal à obtenir les équipements et les personnels nécessaires pour accomplir leur mission...

L'opération *Résilience* est annoncée en grandes pompes le 25 mars 2020. Présentée comme l'opération militaire dédiée à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, dans les faits, les dispositifs militaires sont aujourd'hui incapables de gérer une crise sanitaire : cette opération vise avant tout à renforcer leur place dans la société, les présenter comme indispensables...

Démilitarisons "le jour d'après"

Toujours est-il que la stratégie des autorités militaires a été payante puisque non seulement il n'y a pas eu remise en cause publique des dépenses militaires et de leur inutilité, mais dans le cadre des ajustements budgétaires opérés par le gouvernement, aucune contribution n'a été prélevée sur le budget des armées pour abonder les besoins sociaux ! Les industriels et les armées espèrent même que le plan de relance qui s'élabore pour la rentrée viendra leur octroyer des crédits supplémentaires.

Ce qui est le plus grave, c'est l'absence d'interrogation à ce propos dans les nombreux appels pour que le "jour d'après" soit différent, soit meilleur. Car cela nécessite une remise en cause globale qui prenne en compte non seulement la question sociale et climatique, mais également la question militaire dont l'impact sur notre organisation sociale, sur l'économie et sur l'environnement est très important...



Ce recours de plus en plus systématique au registre guerrier face à la moindre épreuve collective (catastrophe naturelle, problèmes économiques, épidémie, actes terroristes, accidents industriels, etc.) entraîne une confusion dangereuse qui vient banaliser une vision sécuritaire et répressive au détriment d'une mobilisation solidaire. Certes l'armée dispose de certains matériels et compétences pour faire face à l'urgence d'une

Observatoire des armements, 187 montée de Choulans, 69005 Lyon, www.obsarm.org



NON-VIOLENCE



Vos dons pour la non-violence

Lettre ouverte

Silence est membre de Non-Violence XXI, fonds associatif pour une culture de non-violence. Non-Violence XXI a publié en mai 2020 une "Lettre ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent vraiment changer les choses", qui invite à "rechercher comment agir et réagir de façon à la fois efficace et sans violence". Elle est disponible sur la page de son blog sur Mediapart, <https://blogs.mediapart.fr/non-violence-xxi>.

Paix et Non-violence



Jai Jagat 2020 : des nouvelles des mobilisations européennes

A lors que les frontières de l'Arménie se fermaient à la mi-mars 2020, du fait de la pandémie liée au coronavirus, la marche *Jai Jagat* New-Delhi - Genève s'est arrêtée à Erevan. Il est possible qu'elle reparte de Erevan au printemps 2021, mais, dans tous les cas, la dynamique *Jai Jagat* se poursuit et souhaiterait contribuer aux mobilisations post-Covid pour un monde plus juste et solidaire.

Depuis le début de l'année une coordination nationale des groupes français mobilisés autour de *Jai Jagat* s'est organisée (voir : <https://www.sol-asso.fr/jai-jagat-2020>). De nombreuses actions ont pu être menées, en particulier en Rhône-Alpes (voir le document-bilan "Un an de mobilisation à Lyon pour *Jai Jagat*" sur le site du MAN, www.nonviolence.fr).

Avec toutes les incertitudes liées à la situation, au jour d'aujourd'hui, la plupart des marches françaises convergeant vers Genève sont maintenues :

- ♦ **Lyon - Genève** du samedi 12 au samedi 26 septembre, départ de la Place Guichard. Contact : lyongeneve2020@nonviolence.fr. Facebook : [@lyongeneve2020](https://www.facebook.com/lyongeneve2020)
- ♦ **Beaufortin - Annecy - Genève**, départ de Beaufort, le dimanche 20 septembre, direction le plan d'eau de Queige, animation avec des stands et animations, puis départ le lundi 21 septembre de Queige en direction d'Ugine et Annecy, d'où *Jai Jagat* marchera du mercredi 23 au samedi 26 septembre. Contact : jaijagat2020.annecy@gmail.com
- ♦ **Lons-le-Saunier - Genève**, du samedi 19 au samedi 26 septembre. Contact : peuplessolidairesjura@orange.fr
- ♦ **Guérande - Genève** en traversant les départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Cher, Allier, Saône-et-Loire et Ain en août et septembre. Contact : pascal.charcosset@worldonline.fr

La marche initiée par la *Communauté de l'Arche*, partant de Saint-Antoine-l'Abbaye en Isère est incertaine. Celle remontant de Montpellier à Lyon est annulée, mais remplacée par une marche dans le département de l'Hérault et diverses manifestations.

À **Genève** deux événements sont *a priori* maintenus :

- ♦ Le samedi 26 septembre, un rassemblement informel, convivial et à moindre coût sera organisé en collaboration avec *Alternatiba Leman* et *The Meal Genève* (<http://the-meal.net>). Des rencontres et un déjeuner seront l'occasion de se retrouver physiquement, de célébrer le bonheur d'être ensemble et vivants et d'échanger sur les suites. Y participeront des Suisses et les marcheuses françaises (voir ci-dessus).
- ♦ Le vendredi 2 octobre 2020, tout juste un an après le départ de la marche de Delhi, pourrait avoir lieu une journée de débats sur la non-violence et l'apport de Gandhi pour les enjeux du

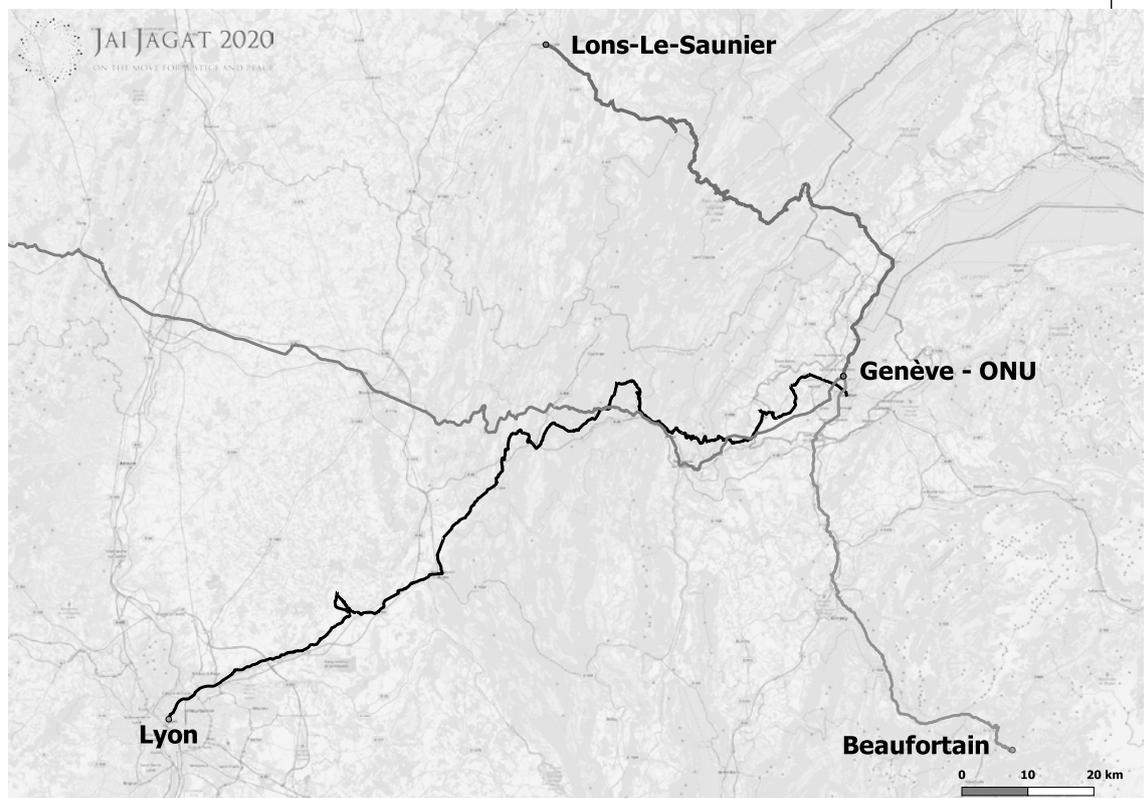
21^e siècle et la mise en œuvre des Objectifs du développement durable. Ce serait aussi l'occasion d'échanger sur les suites, en particulier la campagne pour 2021, et d'évaluer la faisabilité d'une journée de mobilisation autour de *Jai Jagat* à l'occasion de la journée internationale des droits humains, le 10 décembre 2020.

À l'une de ces deux dates, les différents groupes, au niveau mondial, seront invités à organiser un événement local ou régional, comme une marche, qui sera mis en lien par une réunion en ligne.

Tout au long du mois de septembre, différentes actions et manifestations devraient être organisées en France et en Suisse (Genève, Canton de Vaud, Bâle, en lien avec la mobilisation pour le Climat...).

En **Belgique** également (dates à confirmer, suivre les événements sur *Facebook*, [@Jaijagat2020be](https://www.facebook.com/Jaijagat2020be) et *Twitter* : [Jaijagat2020B](https://twitter.com/Jaijagat2020B)) il est prévu : un Forum pauvreté et durabilité (avec *Assoc 21*, plateforme belge d'organisations et associations, *ATD Quart Monde*, *Luttes Solidarités Travail*, etc.), le 21 septembre. Ainsi que des événements sur les thèmes des Objectifs du développement durable et de la non-violence active, la participation à des foires organisées par le Mouvement d'action paysanne. Une "marche des rencontres" est organisée : 5 à 10 personnes ont l'intention de marcher, en complète autonomie, à la rencontre d'actrices impliquées dans *Jai Jagat*, pour réaliser un reportage vidéo qui montrera leur vécu et leurs attentes essentielles en lien avec le Covid-19. Enfin, des marches en demi-journée et rassemblements de type "Forum ouvert" pour permettre "la voix de tous" sur une question telle que "Quelles attentes essentielles pour une société dans notre monde après le COVID-19 ?".

Il va sans dire que tout peut être annulé au dernier moment en cas de reprise de la pandémie ou de maintien de contraintes fortes pour le franchissement des frontières, et que le nombre de marcheuses et marcheuses risque d'être plus limité (de l'ordre d'une centaine en tout).





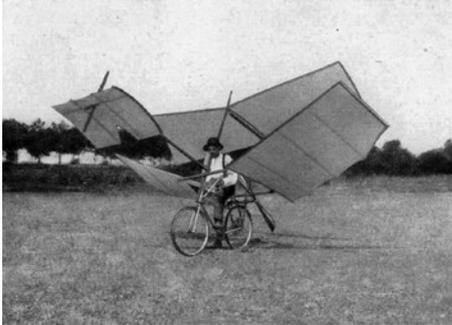
Transports

7 milliards pour Air France, 20 millions pour les cyclistes

Le gouvernement a accordé, le 24 avril 2020, un prêt de 7 milliards d'euros à Air France, sans obligation de remboursement. Quelques jours

plus tard, le 30 avril, il a généreusement débloqué 20 millions d'euros, 350 fois moins, pour aider à la mise en place de pistes cyclables et favoriser les déplacements à vélo, le vélo permettant une juste distanciation sociale.

Un plan climat cohérent n'aurait-il pas consisté à inverser ces deux sommes ?



Se faire passer pour un avion pour inverser les logiques d'investissement ?

Annonces

» PARTAGER

■ **Gers.** Depuis une bonne année je me passionne pour le bambou, j'en trouve facilement en récupération, je me forme, j'expérimente et je fais des réalisations : objets, installations, structures (voir sur mon site : <https://bamboufous.com>). L'objectif est d'utiliser ce matériau (réparable, recyclable, généreux, local, etc.)

low-tech, d'inciter les autres à en faire de même en partageant mes connaissances, en cherchant ensemble. Je suis prêt à venir chez vous et construire ensemble... Actuellement dans le Gers, je cherche également dans le Sud Ouest un espace pour mon atelier dans un lieu collectif...
Contact : Olivier Claeys, tél. : 09 73 50 25 46, maisenfin@netcourrier.com

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonné-es (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement.
Taille des annonces. Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Pour passer une annonce dans le numéro de septembre 2020, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 30 juin. Pour passer une annonce dans le numéro d'octobre 2020, au plus tard le mardi 25 septembre, etc. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe.
Domiciliées : *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Agenda

Sous réserve

Les événements proposés dans l'agenda de cet été sont des événements qui n'ont pas été annulés, mais qui ne pourront se tenir que si le contexte sanitaire le permet.

décroissance, transition

MAINE-ET-LOIRE : ÉCHANGES DE SAVOIRS ET DE SAVOIR-FAIRE

06-16 juillet

À Baugé-en-Anjou. La Maison culturelle de l'espéranto - Château de Grésillon accueille une semaine d'échanges dans l'esprit des Systèmes d'échanges locaux (SEL), des Réseaux d'échanges réciproques des savoirs (RERS) et des Jardins d'échange universel (JEU). Avec vos propositions variées d'activités pour tous les âges. Espéranto, théâtre, danses, chansons, sorties, relecture, écoute mutuelle, jeux, projections, etc., figurent déjà au menu. Camping sur place. Informations et inscriptions : Maison culturelle de l'Espéranto - Château de Grésillon, Saint-Martin-d'Arcé, 49150 Baugé-en-Anjou, tél. : 02 41 89 10 34, gresillon@gmail.com ou sur gresillon.org/s1fr

CANTAL : (F) FESTIVES DE LA DÉCROISSANCE - NOTRE RELATION À LA NATURE EST UNE QUESTION POLITIQUE

9 au 12 juillet

À la Maison familiale et rurale de Mauriac. Quelle pourrait-être notre relation à la Nature en tant que décroissants ? Quelle définition pouvons-nous en donner ? Ni stock de ressources exploitables économiquement rentable, ni déesse-mère à adorer : notre objectif est d'ouvrir une voie entre l'anthropocentrisme, qui sépare radicalement l'homme de la nature et de l'animalité et nous rend maîtres de cette nature, et la déification de la Nature, où l'être humain lui-même ne serait qu'une ressource parmi d'autres. Vers un humanisme renouvelé donc, où les hommes ne sont pas le centre de la nature, bien que cela soit toujours dans une perspective humaine qu'ils s'en inquiètent.

Renseignements : Maison commune de la décroissance, 13, rue Nicolas-Rapin, 85200 Fontenay-le-Comte, festives@liens.ladecroissance.xy

éducation

SAÛNE-ET-LOIRE : POUVOIR(S)

19-23 août

À Mont-Saint-Vincent, le GRéA (Groupe de réflexion sur éduquer et apprendre) organise quelques jours de rencontres et de réflexion. Le pouvoir est généralement pensé comme celui des dominateurs. Pourtant les dominé-es ont également du pouvoir - jusqu'à devenir parfois, comme dans les révolutions réussies, dominateurs à leur tour. C'est qu'avoir du pouvoir est le propre de tous les êtres humains. Aussi, si la domination utilise le pouvoir, le pouvoir pourrait-il être utilisé sans dominer ? GRéA (Groupe de réflexion sur éduquer et apprendre) : grealavie.org. Renseignements-Inscriptions : Maeva : inscription@grealavie.org, tél. : 06 73 74 61 96.

énergies

MEUSE : BURE - OCCUPATION CONTRE LA POUVELLE NUCLÉAIRE

Les opposant-s à Cigéo, le projet de l'Andra de construction d'un site d'enfouissement de déchets nucléaire en Meuse, occupent depuis deux ans le bois Lejuc sur la commune de Bure et ses alentours, et se retrouvent à la Maison de la résistance pour organiser la lutte. Tout soutien est le bienvenu ! www.burebure.info, sauvonslaforet@riseup.net, tél. : 03 29 45 41 77.

RHÔNE-ALPES : CAMP D'ÉTÉ CONTRE LE NUCLÉAIRE ET SON MONDE

24-30 août

Le collectif RadiAction contre le nucléaire et son monde organise un camp d'été près de Lyon. Au programme : lutte antinucléaire mais aussi autogestion, formations, anti-répression, féminisme(s), impérialisme, imaginaires et émotions, chants, danses, rêves... Informations et contact (pour les internautes seulement) : www.radiation.org

environnement

ISÈRE : ZAD DE ROYBON

Occupation du bois des Avenières pour empêcher la réalisation d'un Center Parks Des dizaines de cabanes vous attendent sur place.

Contact : www.zadroybon.noblogs.org, www.chambarans.unblog.fr

ARDÈCHE : FESTIVAL FORÊT ARBOSC

29-30 août

À Ollières-sur-Eyrieux. Films, conférences, débats, expositions, etc. À la salle polyvalente *Le Tissage* et à la salle de cinéma. Festival initialement prévu début juin. Sous réserve de non-annulation.

Renseignements auprès du Réseau pour les alternatives forestières, tél. : 09 72 47 75 31, www.alternativesforestieres.org

paix

ISÈRE : COMMUNICATION NON-VIOLENTE

6-10 juillet

À l'Arche de Saint-Antoine, avec Mathilde Azzouz, formatrice certifiée en communication non-violente (CNV). La communication non-violente, développée par Marshall Rosenberg, est une démarche fondée sur la prise de conscience de ce qui facilite ou entrave la communication. Chemin de connaissance de soi, elle constitue un art de vivre qui transforme profondément notre manière d'accueillir et de traverser les conflits, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs. La CNV nous permet de cultiver une relation à soi et aux autres plus épanouissante et plus vivante.

Plus d'informations et inscription sur www.feve-nv.com, tél. : 04 76 36 48 25, feve@feve-nv.com. L'Arche de Saint-Antoine, 38160 Saint-Antoine-l'Abbaye.

CÔTE-D'OR :

AGIR CONTRE LES ARMES NUCLÉAIRES

6-9 août

À Dijon. 2020 marque la 75^e commémoration des bombardements de Hiroshima et de Nagasaki. C'est également l'année où va entrer en vigueur le Traité d'interdiction des armes nucléaires adopté en 2017 par l'ONU. Un collectif d'associations va

sensibiliser l'opinion publique à la nécessité de désarmement nucléaire en organisant 4 journées d'actions et de jeûne. L'objectif est que la France signe ce traité qui prévoit l'interdiction d'employer, de fabriquer, de stocker et de menacer d'utiliser des armes nucléaires.

Infos : www.abolitiondesarmesnucléaires.org, et pour s'inscrire : abolitiondesarmesnucléaires@orange.fr

silence

EXPÉDITION DE SILENCE

19-21 août

Dans nos locaux. Le mercredi de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 12h. Sur inscription et dans le respect des gestes barrières.

vélo

L'ALTERTOUR 2020

Cet été, l'AlterTour roulera de Herbey (Isère) à Argenton-sur-Creuse (Indre), du 8 juillet au 23 août 2020. L'AlterTour, c'est 3 à 4h de vélo par jour, pour rejoindre différentes alternatives ou actions militantes. Sans condition d'âge ou de niveau sportif, l'AlterTour fonctionne en autogestion et vous permettra cette année de découvrir *La Ferme du Ponant* en Haute-Savoie, ou encore *La Californie*, un tiers-lieu dédié au lien social et à l'économie circulaire dans l'Yonne.

Pour les inscriptions ou des renseignements, c'est ici ! : mathieu.fromont@altertour.net, Co / Mathieu Fromont, 44 Grande Rue, 39600 Cramans, tél. : 06 52 27 64 37, <http://www.altercampagne.net>

Si vous désirez diffuser *Silence* lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter au moins une semaine à l'avance : 04 78 39 55 33 (Olivier, le mardi et le jeudi de préférence)



▲ Jean-Marc Jancovici. Malheureusement, il ne suffit pas de poser à côté de plantes pour prôner une politique énergétique réellement écologiste.

Jean-Marc Jancovici, une propagande pronucléaire à démasquer

En mai dernier, au sortir du confinement, Jean-Marc Jancovici était invité sur *France Culture* pour parler de transition énergétique. Cet ingénieur-conseil en énergie en a profité, sous couvert d'écologie, pour promouvoir à nouveau le nucléaire... avec la bénédiction de certaines associations écologistes ?

L'ÉMISSION (1) COMMENCE AVEC DES DONNÉES correctes. Jean-Marc Jancovici explique que nous avons passé le pic de pétrole conventionnel en 2005, ce qui a déclenché la crise financière de 2008. Et que depuis, il n'y a plus eu de croissance en Europe : si les valeurs financières sont à la hausse, c'est par exemple parce que l'immobilier monte sans qu'augmente le nombre de logements. Il annonce que le pic du pétrole de schiste a probablement été franchi en 2018 et qu'il faut maintenant "organiser la sobriété dans un monde où il y a de moins en moins". Il rappelle que dans le monde, 98 % des transports fonctionnent grâce au pétrole.

Mais à la 17^e minute de l'émission, le ton change quand est abordée la question du nucléaire.

LE NUCLÉAIRE, PAS PLUS ÉMETTEUR DE CO₂ QUE LES RENOUVELABLES ?

Jancovici : "L'argent [de la transition énergétique] va dans la fabrication des éoliennes et des panneaux solaires. C'est un programme qui n'a d'intérêt sur aucun point. Je peux les prendre dans l'ordre. Cela n'a pas d'intérêt sur les émissions de gaz à effet de serre puisque cela vise à remplacer du

nucléaire qui n'émet pas de CO₂, [...] Remplacer du nucléaire par de l'éolien ou du photovoltaïque – qui n'en font pas non plus en fonctionnement, cela ne fait rien gagner. Et comme par ailleurs, il faut dépenser plus de CO₂ pour faire des panneaux solaires que la centrale nucléaire, ça en fait même perdre quand on remplace du nucléaire par du photovoltaïque."

Le nucléaire ne dégagerait pas plus de CO₂ que les renouvelables ? C'est vrai si l'on ne considère que la centrale, mais faux si l'on y intègre la filière de l'uranium et en particulier l'enrichissement qui est très énergivore. Lorsque Jancovici dit que les centrales ne dégagent que de la vapeur d'eau et non pas de CO₂, il oublie de dire que la vapeur d'eau est également un gaz à effet de serre (l'EPR nécessite 67 m³ d'eau par seconde).

LES RENOUVELABLES AU DÉTRIMENT DES EMPLOIS ICI ?

"Quand on fait du solaire ou de l'éolien on importe des panneaux et des nacelles, c'est parfaitement mondialisé ces industries-là (les dix premiers fabricants sont en Chine) donc on augmente les importations à consommation constante et cela détruit de l'emploi."

(1) Il s'agissait de l'émission "Invité des matins", de Guillaume Erner, sur *France Culture*, à 7h du matin, le 14 mai 2020.



▲ Manifestation antinucléaire du 12 mars 2017 à Fessenheim.

Les composants des renouvelables sont produits à l'étranger ce qui détruit des emplois ici ? Mais au fait, d'où proviennent les composants de l'EPR ? La cuve et les générateurs de vapeur, les plus grosses pièces, ont été fabriquées au Japon. C'est mieux que la Chine ?

L'ALLEMAGNE UTILISE TOUJOURS AUTANT LES CENTRALES THERMIQUES ET NUCLÉAIRES ?

Jancovici poursuit : *"Cela ne diminue pas le risque nucléaire parce que vous devez garder vos centrales pour quand il n'y a pas assez de vent ou pas assez de soleil. Et c'est ce qu'ont fait les Allemands. Les Allemands ont toujours les mêmes quantités de centrales conventionnelles (charbon, gaz, hydroélectricité, nucléaire) qu'avant le développement de leur programme éolien et solaire parce que vous avez besoin d'assurer la fourniture d'électricité."*

Il est totalement faux de dire que l'Allemagne utilise toujours autant les centrales thermiques et nucléaires. Tous les réacteurs nucléaires sont arrêtés ou en passe de l'être (entre 2011 et 2022). Quant au thermique, l'utilisation du charbon a baissé de moitié depuis 2014, d'un tiers pour la lignite, le gaz est au même niveau que 2011. Le plan énergétique allemand prévoit la fin des centrales au charbon pour 2038 et des centrales au gaz pour 2050.

LE NUCLÉAIRE, INDISPENSABLE AUX HÔPITAUX ?

Puis, pic de la mauvaise foi, vient l'argument suivant : *"Dans l'épisode que l'on vient de vivre, si les hôpitaux avaient dû fonctionner que quand il y a du vent ou du soleil, on n'aurait pas trouvé cela très drôle."*

Allez voir si cela fait rire les Italiens, Danois, Portugais, Irlandais, Grecs, Norvégiens... tous vivant dans des pays n'ayant aucun réacteur nucléaire ! En avril 2020, en plein Covid, les renouvelables ont assuré 65 % de la production électrique danoise ! Alors qu'en France, de nombreux réacteurs arrêtés pour maintenance n'ont pas pu redémarrer du fait du retrait des entreprises sous-traitantes.

LE NUCLÉAIRE, IRREPLAÇABLE ET PEU CÔUTEUX EN FONCTIONNEMENT ?

Et Jancovici de continuer : *"Donc on va garder le même nombre de centrales, mais on va moins les faire fonctionner puisque quand il y aura du vent ou du soleil, on ne fera pas tourner la centrale. Or, la centrale est un engin à coût fixe. Cela coûte la même chose. Ce qui coûte, c'est la construction. Après, la faire fonctionner (la maintenance, les salariés, l'achat d'uranium), ce n'est pas cher par rapport au coût de construction. Que vous vous en serviez un petit peu ou beaucoup, cela coûte la même chose. Par contre, si vous vous en*

servez moins, elle rapporte moins donc vous avez moins d'argent pour l'entretenir. Donc, le grand paradoxe, c'est que le développement du solaire et de l'éolien augmente le risque nucléaire et non pas le baisse."

On va devoir conserver les centrales pour les faire fonctionner quand il n'y a pas de soleil et de vent ? Les scénarios de l'Ademe, comme ceux déjà adoptés en Allemagne ou au Danemark, montrent qu'il est possible, en jouant sur le stockage, le biogaz et l'hydraulique, d'assurer la continuité de la production électrique, même avec la variabilité de la production des énergies renouvelables (2). Donc, quand les renouvelables se développent, pour ne pas utiliser les centrales nucléaires de manière partielle, il y a une solution : les arrêter ! Ce qui a été fait à Fessenheim, alors que l'Europe est en surproduction d'électricité depuis plusieurs années.

Ce qui coûte dans le nucléaire, c'est la construction, le fonctionnement coûterait très peu ? Ah bon ? Ce n'est pas ce que dit la Cour des comptes. La dernière centrale mise en route en France est celle de Civaux près de Vienne. C'était en 1997. La dette de EDF était alors de 136,9 milliards de francs soit 20,8 milliards d'euros. Depuis, suite à des investissements désastreux pour maintenir à tout prix l'énergie nucléaire, cette dette n'a fait qu'augmenter pour atteindre 41 milliards fin 2019. En 22 ans, elle a doublé.

L'ÂGE DES CENTRALES NUCLÉAIRES NE SERAIT PAS UN PROBLÈME ?

Vous n'en pouvez plus ? Malheureusement, ce n'est pas fini ! À 22'30 mn, Jancovici en remet une nouvelle couche : "La notion d'âge dans une centrale nucléaire n'a pas vraiment de sens. Vous remplacez l'équipement. À Fessenheim, au moment où elle a été arrêtée d'une manière parfaitement arbitraire par le gouvernement, il s'est dépêché de faire perdre à la région quelques milliers d'emplois, juste avant la crise du Covid. Les locaux apprécieront ! C'est une centrale dans laquelle tous les équipements d'origine avaient été changés sauf la cuve, le seul équipement qu'on ne peut pas changer. La cuve, on la surveille et si on a un problème, on arrête. Mais je n'ai pas d'exemple dans le monde où on s'est dit 'je retire la centrale du service parce que la cuve présente des faiblesses.'"

Tout peut se changer dans un réacteur sauf la cuve... et selon Jancovici, jamais une usure de la cuve n'a provoqué l'arrêt d'un réacteur. Mais dans ce cas-là comment expliquer que l'on ait déjà arrêté 163 réacteurs dans le monde (sur 603 construits) ? Lorsque la maintenance d'un réacteur nécessite trop de périodes d'arrêt, comme c'était le cas à Fessenheim, maintenir le réacteur en survie devient un gouffre économique.



▲ Greenpeace lors d'une action pour la fermeture de la centrale nucléaire de Beznau, qui est le plus vieux réacteur du monde, en 2014.

Conclusion de Jancovici : "Je suis tout à fait partisan pour remplacer ce nucléaire par un autre nucléaire, c'est ce qui est de très loin le plus intéressant pour l'environnement."

Il n'a sans doute pas remarqué une toute petite différence avec les renouvelables : celles-ci ne produisent pas de déchets radioactifs à gérer pendant des milliers d'années. Et l'explosion éventuelle d'une éolienne ne contamine pas toute une région.

COMPLICITÉ OU INCOMPÉTENCE ?

Durant l'émission, Guillaume Erner se contente de relancer le monologue de Jancovici, sans jamais émettre le moindre doute sur la véracité de ce qui est dit.

Mais il y a plus grave que les défaillances de Radio France. Comme nous l'avons déjà expliqué dans un article précédent (3), Jean-Marc Jancovici co-dirige le cabinet conseil Carbone 4. Or c'est à ce cabinet que plusieurs associations écologistes ont demandé de suivre les émissions de CO₂ de la France et son évolution par rapport aux engagements de l'Accord de Paris sur le climat de 2015. Ces associations sont celles à l'origine de "L'affaire du siècle" : Notre affaire à tous, Greenpeace France, Oxfam France et la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'Homme. Si trois de ces associations n'ont jamais été actives dans la lutte anti-nucléaire, ce n'est pas le cas de Greenpeace dont l'opposition au nucléaire est à l'origine de l'association.

Pourquoi ces associations confient-elles leurs recherches à un cabinet conseil qui travaille ouvertement pour le lobby nucléaire et qui fait tout pour mettre des bâtons dans les roues des énergies renouvelables ?

Jean-Marc Jancovici dirige le cabinet conseil Carbone 4 "spécialisé dans la stratégie bas carbone et l'adaptation au changement climatique". Il préside l'institut d'étude The Shift Project qui ambitionne de proposer une stratégie globale pour passer à une économie libérée de la "contrainte carbone". Il est influent dans les médias, auprès des grandes entreprises, voire aussi auprès de certaines associations écologistes. Son discours mélange vrai et faux, positions en apparence écolos, provocations et propagande pronucléaire pure et simple. Il est important de le démasquer !

(2) Voir par exemple cette étude portant sur 139 pays : "100% Clean and Renewable Wind, Water, and Sunlight All-Sector Energy Roadmaps for 139 Countries of the World", Marc Z. Jacobson, Mark A. Delucchi, Zack A. F. Bauer, Jingfan Wang, Eric Weiner, Alexander S. Yachanin, Université de Stanford, Revue Joule, 6 septembre 2017.

(3) "Quand les petits pas ne suffisent pas", Silence n°488, avril 2020.



▲ Sommes-nous condamnées à vivre dans une société de consommation ?

Faut-il éliminer la pauvreté ?

Régulièrement on annonce le lancement d'initiatives pour éliminer la pauvreté. Mais quelle pauvreté ? Et si distinguer la pauvreté de la misère en s'inspirant des réflexions d'Ivan Illich et de Majid Rahnema était l'une des clés pour changer de paradigme ?

L'ARTICLE DE WIKIPÉDIA SUR LA PAUVRETÉ commence par ces mots : *"La pauvreté est un terme désignant la situation d'une personne, d'un groupe de personnes, d'une famille, d'une communauté ou d'une société qui ne dispose pas des ressources suffisantes pour lui permettre de vivre normalement."* Cette définition ouvre un premier champ de questions car qu'appelle-t-on *"des ressources suffisantes"* ? Et qu'est ce que *"vivre normalement"* ?

FAUT-IL CHERCHER À S'ENRICHIR ?

La Banque mondiale (BM) quant à elle définit la pauvreté par des chiffres : *"en 2018, 800 millions d'humains vivaient en situation "d'extrême" pauvreté, avec moins de 1,90\$ par jour et près de la moitié de la population mondiale (46 %) vit avec moins de 5,50\$ par jour et sont donc considérés comme pauvres"*.

La pauvreté est ici réduite à l'impossibilité de consommer dans un système qui n'est fondé que sur la consommation. Faire en sorte que l'ensemble de la population mondiale vive avec plus de 5,50 \$ par jour n'a pas les mêmes conséquences si cela se fait en accroissant le volume global de production de biens et de services, ou si cela résulte d'une meilleure répartition des ressources produites. Seule la seconde option est soutenable écologiquement et socialement.

En outre, dans cette définition de la pauvreté exclusivement basée sur le montant des revenus, les populations vivant en tout ou partie hors du marché monétaire, comme les paysan-nes en auto-subsistance, sont ignorées. L'agro-économiste François de Ravignan citait la situation des exploitations agricoles polonaises au moment où la Pologne est entrée dans le marché commun : 40 % de ces exploitations ne vendait rien. Ces paysan-nes produisaient pour leur propre consommation, en complétant par des échanges informels.

PAUVRETÉ VERNACULAIRE ET PAUVRETÉ INDUSTRIALISÉE

Les définitions usuelles de la pauvreté ne font pas de vraie différence entre pauvreté, indigence et misère. Majid Rahnema, dans son livre *Quand la misère chasse la pauvreté* distingue pourtant plusieurs façons de vivre la pauvreté : la pauvreté conviviale des sociétés vernaculaires, la pauvreté volontaire et la pauvreté modernisée des sociétés industrialisées.

Dans les sociétés vernaculaires, où la sphère économique n'a pas la primauté mais est enchassée dans un tissu complexe de relations familiales et sociales, de mythes, de coutumes, de traditions, la pauvreté conviviale est un mode de vie, elle n'est pas individuelle mais collective. Véritable économie et partage

DK



▲ À la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, on sème d'autres possibles.

des ressources disponibles, elle protège ces populations de la nécessité. Le pauvre au sens de malheureux, c'est celui qui se retrouve à l'écart des relations sociales.

La révolution industrielle et l'essor des sociétés de marché modernes ont certes permis la production démesurée de biens et de services, mais aussi de besoins toujours nouveaux et de raretés induites, car ce système techno-économique est uniquement orienté vers l'accumulation et la concentration du capital. C'est la fascination, alimentée par la fabrication de l'envie, pour ces biens et services, disponibles mais inaccessibles, qui crée la frustration au cœur de la pauvreté modernisée.

C'EST L'INTÉGRATION AU MARCHÉ QUI ENGENDRE LA MISÈRE

Si la misère est la perte des moyens d'agir face à l'adversité, c'est alors souvent la lutte "moderne" contre la pauvreté, en poussant à l'intégration au marché, qui engendre la misère, notamment en empêchant l'accès des populations à un moyen de subsistance (des ressources naturelles, l'accès à la terre), en monétarisant des échanges qui ne l'étaient pas encore et en rompant les liens de solidarité par la course individuelle au profit. *"Ce n'est pas en augmentant la puissance de la machine à créer des biens et des produits matériels que ce scandale [de la misère] prendra fin, car la machine mise en action à cet effet est la même qui fabrique systématiquement la misère. (...) Une transformation radicale*

de nos modes de vie, notamment une réinvention de la pauvreté choisie, est désormais devenue la condition sine qua non de toute lutte sérieuse contre les nouvelles formes de production de la misère." (1)

Refusons la misère, développons la pauvreté conviviale !

Collectif Paul et mieux ■

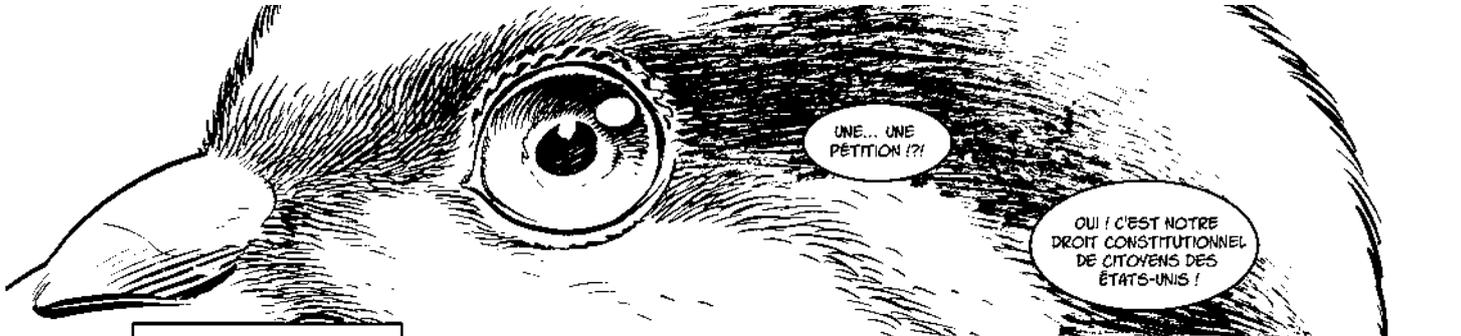
(1) Majid Rahnema, *Quand la misère chasse la pauvreté*, éd. Babel/Actes Sud, p.15.

Pour une extension du vernaculaire !

Dans le monde romain, est vernaculaire tout ce qui est confectionné, tissé, élevé à la maison et destiné à l'usage domestique plutôt qu'à la vente. C'est Ivan Illich qui est allé rechercher ce terme et a élargi son champ d'application. Dans *Le Travail fantôme*, en 1981, il explique : *"Il nous faut un mot simple, direct, pour désigner les activités des gens lorsqu'ils ne sont pas motivés par des pensées d'échange, un mot qualifiant les actions autonomes, hors marché, au moyen desquelles les gens satisfont leurs besoins quotidiens— actions échappant, par leur nature même, au contrôle bureaucratique, satisfaisant des besoins auxquels, par ce processus même, elles donnent leur forme spécifique"*.

L'activité vernaculaire répond aux besoins, génère des usages en utilisant des ressources locales et par la mise à disposition gratuite de temps et de compétences entre personnes librement alliées. Elle favorise et valorise ainsi la cohésion sociale des communautés alors que le marché isole de part des intérêts divergents.

Dans les territoires industrialisés, la sphère du vernaculaire est très réduite à cause de la privatisation de l'accès aux ressources naturelles mais nous pouvons chercher à l'étendre. Bien que ce ne soit pas revendiqué comme tel, ce qui est réellement novateur dans les pratiques de certaines alternatives comme la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (gestion collective de la filière bois de l'arbre à la construction, entretien librement partagé des potagers, mise en commun d'outils, bibliothèque commune, non marché) peut être analysé comme extension du vernaculaire.



UNE... UNE PÉTITION ! ?!

OUI ! C'EST NOTRE DROIT CONSTITUTIONNEL DE CITOYENS DES ÉTATS-UNIS !

METALLURGICAL LABORATORY, CHICAGO, 4 JUILLET 1945.

ET VOUS L'ADRESSEZ... AU PRÉSIDENT ! ?!

NOTRE RAPPORT DU COMITÉ FRANK A ÉTÉ BLOQUÉ PAR L'INTERIM COMMITTEE ; IL FAUT DONC VISER PLUS HAUT ! CROYEZ-MOI, J'AI L'HABITUDE...

ET VOUS LUI DEMANDEZ DE NE PAS UTILISER LA BOMBE ! ?

NOUS CRAIGNIONS QUE L'ALLEMAGNE UTILISE UNE BOMBE ATOMIQUE CONTRE NOUS ; C'EST POUR LES EN DISSUADEUR QUE NOUS AVONS DÉVELOPPÉ LA NÔTRE. MAIS L'ALLEMAGNE A CAPITULÉ ET CE DANGER N'EXISTE PLUS.

VOUS CROYEZ VRAIMENT QUE NOUS POUVONS ENCORE CHANGER LE COURS DES CHOSSES ?

PEUT-ÊTRE PAS... MAIS JE SUIS PERSUADÉ QU'IL EST PRIMORDIAL QU'UN GRAND NOMBRE DE SCIENTIFIQUES QUI ONT TRAVAILLÉ SUR CE SUJET MARQUENT CLAIREMENT LEUR *OPPOSITION MORALE* À L'UTILISATION DE CETTE BOMBE DANS LA SITUATION ACTUELLE !

PERSONNE NE NOUS COMPRENDRÀ ! LES GENS VEULENT QUE LA GUERRE SE TERMINE !

RAPPELEZ-VOUS COMME L'OPINION PUBLIQUE AMÉRICAINE A ÉTÉ CHOQUÉE PAR LES BOMBARDEMENTS ALLEMANDS QUI ONT RAVAGÉ LES VILLES ANGLAISES ! ET CETTE MÊME OPINION APPROUVERAIT QU'ON LÂCHE UNE BOMBE ATOMIQUE SUR UNE VILLE JAPONAISE ! ?! NON ! LES GENS CONDAMNERONT CE QUI EST CONDAMNABLE !

SI JE SIGNE ÇA, JE RISQUE DES ENNUIS...

ON REPROCHE AUX CITOYENS ALLEMANDS DE NE PAS AVOIR PROTÊTÉ CONTRE LES ACTES BARBARES DE LEUR GOUVERNEMENT ! NE FAITES PAS LA MÊME ERREUR ! ÉCOUTEZ VOTRE CONSCIENCE ! NE RESTEZ PAS *SILENCIEUX* FACE À L'IGNOMINIE !

JE... C'EST D'ACCORD, JE SIGNE !

PARFAIT ! MERCI, MON AMI !

Hiroshima et Nagasaki : il y a 75 ans

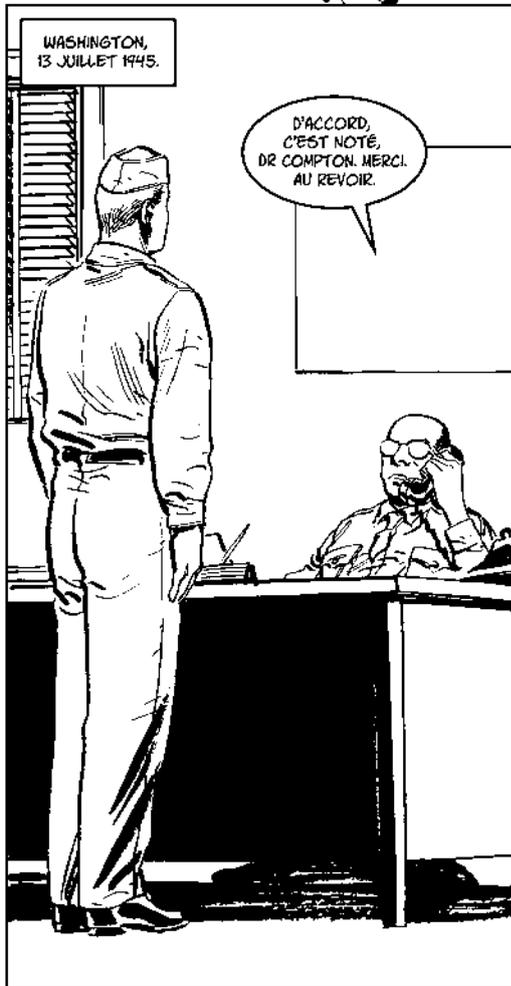
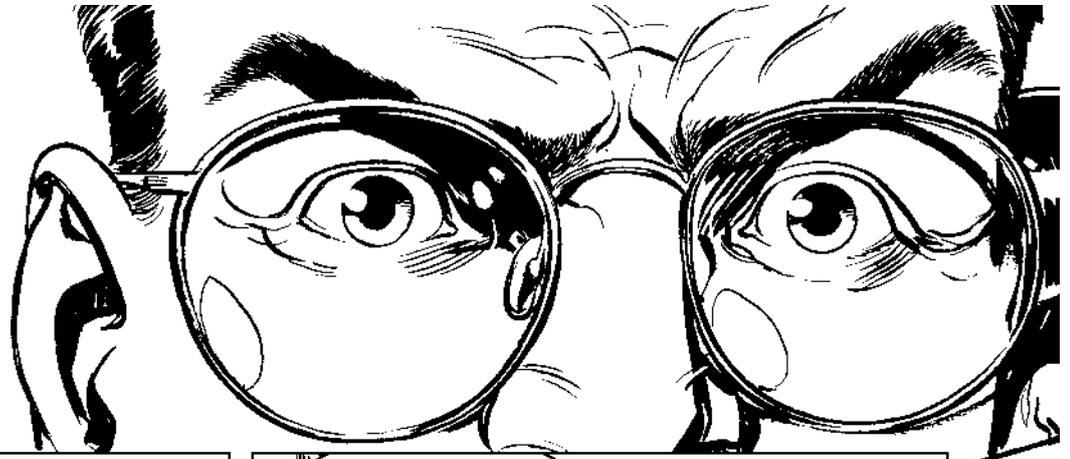


IL Y A 75 ANS, LES 6 ET 9 AOÛT 1945, DEUX BOMBES ATOMIQUES DÉTRUISENT les villes d'Hiroshima et Nagasaki. C'est l'achèvement d'une folle course scientifique pour la possession de cette arme. Ce roman graphique raconte comment depuis les découvertes de Marie Curie (la radioactivité) et d'Albert Einstein (la matière, c'est de l'énergie), les physiciens ont compris comment créer une réaction en chaîne et utiliser celle-ci pour en faire une arme d'une puissance redoutable.



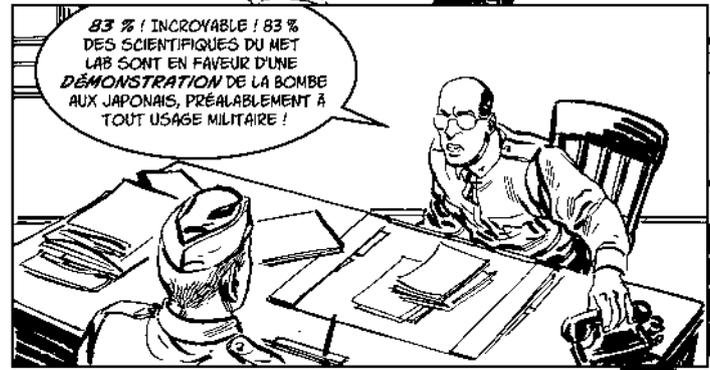
La Bombe
Alcante, Laurent-Frédéric Bollée,
Denis Rodier
Éd. Glénat, 2020,
472 p., 39 €

COMBIEN ?!



WASHINGTON, 13 JUILLET 1945.

D'ACCORD, C'EST NOTÉ, DR COMPTON. MERCI. AU REVOIR.



83 % ! INCROYABLE ! 83 % DES SCIENTIFIQUES DU MET LAB SONT EN FAVEUR D'UNE DÉMONSTRATION DE LA BOMBE AUX JAPONAIS, PRÉALABLEMENT À TOUT USAGE MILITAIRE !



MAIS BON SANG, ILS SORTENT DE LEUR RÔLE ! CE N'EST PAS À DES SCIENTIFIQUES DE DICTER DES DÉCISIONS POLITIQUES ET ENCORE MOINS MILITAIRES !

DOIS-JE PRENDRE DES MESURES POUR QU'ON INTERDISE LA DIFFUSION DE CETTE PÉTITION, COLONEL ?



MMH... NON ! TANT QU'ILS SONT OCCUPÉS À PÉTITIONNER, AU MOINS ILS NE PENSENT PAS À FAIRE GRÈVE OU QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE QUI SERAIT ENCORE PLUS PRÉJUDICABLE...



PAR CONTRE, IL FAUT ÉVITER QU'ILS CONTAMINENT LOS ALAMOS ! JE DOIS PASSER QUELQUES COUPS DE TÉLÉPHONE !

L'histoire montre comment une course s'engage entre les États-Unis et l'Allemagne. Certains chercheurs comme Oppenheimer ou Fermi ne voient que la beauté de la recherche, alors que d'autres comme Léo Szilard vont faire l'impossible pour que la bombe ne soit jamais utilisée.

Le livre montre bien les enjeux de pouvoir entre scientifiques, politiques et militaires, avec un dessin en noir et blanc d'une redoutable efficacité.

L'extrait que nous publions se passe au moment où les milliers de scientifiques aux États-Unis constatent que l'armée veut utiliser



METALLURGICAL LABORATORY,
CHICAGO, 13 JUILLET 1945.

MAIS ENFIN, IL LEUR
FAUT DES HEURES
POUR DÉCROCHER,
OU QUOI ?



QUELQU'UN
A-T-IL TÉLÉPHONÉ
À LOS ALAMOS
AUJOURD'HUI ?

J'AI ESSAYÉ
IL Y A UNE
HEURE ET ÇA
NE RÉPONDAIT
PAS !



MOI
AUSSI...

PEUT-ÊTRE
UN PROBLÈME
TECHNIQUE AVEC
LA LIGNE...

NON,
CE N'EST
PAS ÇA !



NOUS NE SOMMES
PLUS AUTORISÉS À
APPELER LOS ALAMOS,
JUSQU'À NOUVEL
ORDRE !

QUOI ? MAIS
POURQUOI ?



JE SUIS
DÉSOLÉ, JE NE
SAIS PAS CE QUE
CELA SIGNIFIE.

AU CONTRAIRE,
C'EST TRÈS CLAIR,
DR COMPTON !



ÇA VEUT DIRE
QUE LE COMPTE
À REBOURS A
COMMENCÉ !



la bombe sur le Japon alors que jusqu'à la reddition de l'Allemagne le 8 mai 1945, il s'agissait d'avoir la bombe pour dissuader l'Allemagne d'utiliser la sienne (qu'en fait elle n'a pas réussi à faire). À ce moment là, une pétition est adressée au président des États-Unis signée par 83 % des chercheurs... mais en vain ! Une nouvelle ère

commence avec une ruineuse course aux armements qui se poursuit encore aujourd'hui.

Michel Bernard ■



▲ Le 8 mars 2020, lors de la manifestation parisienne pour les droits des femmes, le lien était déjà fait entre le patriarcat et la gestion du virus.

Covid-19 : pas d'en-dehors du patriarcat

Depuis le début du confinement, de nombreux collectifs et individu·es se mobilisent pour dénoncer le renforcement des rapports de domination générés par la gestion par les pouvoirs publics de l'épidémie de SARS-coV2. Le regard d'Aurélia Léon, doctorante en sociologie chargée d'enseignement à l'université Jean-Monnet.

Pouvez-vous me donner votre définition de la charge mentale ?

Aujourd'hui, il s'agit dans son acception courante de la part invisible du travail domestique : les tâches d'organisation, d'anticipation et de coordination des besoins du foyer qui, dans les couples hétérosexuels, incombent essentiellement aux femmes. C'est l'extension de l'exploitation domestique à l'intériorité psychique, l'envahissement de l'espace mental par les contraintes de la vie reproductive. (1) Comme on s'en doute, elle n'est pas la même pour toutes les femmes, et même si différents travaux montrent que l'aisance financière ne suffit pas à s'en affranchir, on peut raisonnablement penser que la pression exercée par la charge mentale sur la vie des femmes décroît avec la capacité à déléguer à des subalternes (autres femmes, prolétaires et racisé·es).

Avez-vous le sentiment que le confinement a exacerbé les inégalités hommes-femmes, ou qu'il les a simplement révélées davantage ? Quelles mesures ont été prises ?

Il me semble que dans les principales arènes médiatiques, la question a essentiellement été traitée sous l'angle des violences conjugales. De ce point de vue, les quelques mesurette prises pour faire bonne figure ont été amplement relayées : les pharmacies désignées comme des lieux ressources, les quelques places d'accueil supplémentaires tardivement dégainées, la police priée, quand elle n'est pas occupée à verbaliser et à estropier dans les quartiers populaires, de bien vouloir traîner ses fesses au domicile des femmes signalant des violences... En cette époque d'appel à l'unité nationale, il n'y a pas jusqu'à la grande distribution, à l'exemple du groupe *Casino*, qui ne se soit mis à faire de la réclame sur ses tickets de caisse pour le 3919 !

(1) Le concept de charge mentale n'a été popularisé que récemment grâce à une excellente BD de la dessinatrice Emma, "Fallait demander", dans son album *Un autre regard*, tome 2, Massot édition, 2017. Également en ligne sur <https://emmaclit.com>



▲ Pour continuer la lutte pendant le confinement, le collectif Collage Féministe Tours s'est lancé dans des photo-montages pour des collages virtuels.

C'est évidemment loin d'être à la hauteur du problème, sans parler du fait que bien d'autres enjeux méritent d'être soulevés : situation des femmes sans-domicile, des exilées, des femmes en situation de pauvreté, sur-exposition des femmes dans les métiers de la santé, du social et des services, accès aux droits sexuels et à l'IVG, droit à la justice (et à la justice familiale en particulier) dans le contexte du ralentissement de l'activité des tribunaux et de dématérialisation des procédures d'accès à l'aide juridictionnelle, sur-représentation des femmes parmi les résidentes des EHPAD, inégale répartition dans les couples hétérosexuels de la charge éducative renvoyée aux familles du fait de la fermeture des établissements scolaires, inégale répartition du travail domestique plus largement... Sans oublier le honteux appel d'un autre âge aux "couturières bénévoles" pour la fabrication de masques en tissu !

Si l'on s'en tient au travail domestique, en temps ordinaire, les chiffres de l'INSEE sont déjà assez effarants : en 2010, 3h26 de travail domestique quotidien pour les femmes contre 2h pour les hommes. Cela fait 22 minutes de moins en onze ans pour les femmes... et une minute de plus pour les hommes ! La soi-disant évolution des mentalités est loin d'expliquer les évolutions dans le partage des tâches. D'autres facteurs expliquent la diminution très relative de l'écart entre les hommes et les femmes depuis les années 1970 : chômage des hommes, part des retraités, équipement des ménages, externalisation de tâches au secteur marchand... Et ça ne semble pas prêt de changer si l'on considère la récente étude *Harris Interactive* consacrée à l'impact du confinement sur les inégalités femmes/hommes (2) : d'après ses résultats, seuls 33 % des hommes considèrent

que leur conjointe consacre plus de temps qu'eux aux tâches domestiques et aux soins des enfants... ce qu'affirment pourtant 58 % des femmes ! Peut-être serait-il temps de questionner la croyance dans la prise de conscience des hommes comme levier d'égalité.

J'ai l'impression que l'on a également assisté à une confrontation des points de vue, voire des courants du féminisme. Certains cherchant plutôt à dénoncer tous les types d'inégalités, de la charge mentale aux violences faites aux femmes, en passant par la charge émotionnelle, les injonctions faites aux femmes de rester belles même enfermées chez elles...

D'autres, à l'inverse, ont plutôt souligné que, grosso modo, le plus important aujourd'hui concernait les violences, et qu'on verrait le reste plus tard, une fois la pression redescendue un peu. (3) Pensez-vous que le combat féministe doit définir des priorités ?

Je n'adhère pas à l'idée qu'il y aurait des luttes prioritaires sur d'autres. *A fortiori* dans un monde globalisé dont la pandémie actuelle souligne les infinies boucles de rétroactions, je pense que nous avons besoin de pensées de la relation, capables de mises en rapport et d'appréhender des effets de système. Pour ce qui est de la confrontation des points de vue, les luttes féministes ont toujours été plurielles, partiellement contradictoires. Il me semble que chercher à les rabattre sur leur plus petit dénominateur commun reviendrait à faire le jeu des courants les plus réformistes, et que la conflictualité entre courants est un moteur des luttes. ■

Préparant un article sur les inégalités dans la répartition des tâches au sein des couples durant la période du confinement, Esther Cicero, journaliste pour *If*, nouveau média stéphanois, s'est entretenue autour de la question de la charge mentale avec Aurélia Léon, doctorante en sociologie chargée d'enseignement à l'université Jean-Monnet. Nous reprenons ici une partie de leur échange, retravaillé pour l'occasion par Aurélia Léon, avec leur aimable autorisation.

(2) Réalisée à la demande du secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

(3) Les mesures de confinement ont augmenté le nombre des violences conjugales. En zone gendarmerie, elles ont augmenté de "32 % en une semaine", a indiqué fin mars 2020 Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, et dans la zone de la préfecture de police de Paris, une hausse de "36 % en une semaine" a été enregistrée.



Les conséquences du confinement

- **Des travailleuses en première ligne.**

Alors que la pandémie de Covid-19 a mis en évidence l'importance du "prendre soin" dans les cercles proches comme au sein de la société, les femmes sont sur-représentées dans le secteur des soins de santé, formel et informel. En France elles représentent 78 % de l'ensemble de la fonction publique hospitalière, 90 % des infirmières et des aides-soignantes. Les travailleuses les plus précaires et les plus pauvres sont les plus exposées à la maladie : salariées de l'hôpital et de la grande distribution, aides à domicile, travailleuses sociales et ouvrières de l'industrie agro-alimentaire.

- **Accès à l'interruption volontaire de grossesse.**

En France, à la mi-mars 2020, l'Assemblée nationale a refusé l'amendement proposé par certaines sénatrices pour rallonger les délais légaux pour avorter en France. Le 9 avril 2020, la Haute Autorité de santé a autorisé l'accès à l'IVG médicamenteuse jusqu'à 9 semaines en ville. Cette annonce fait suite à l'alerte de plusieurs associations,

dont le *Planning Familial*, s'inquiétant des difficultés d'accès à l'IVG alors que le système hospitalier est débordé et que son personnel tombe malade du fait de l'épidémie de Covid-19 et s'alarmant de la probabilité que les femmes dépassent le délai légal autorisé.

Mobilisations féministes

Comme le disait Simone de Beauvoir, *"n'oubliez pas qu'une crise politique, économique ou religieuse suffira pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne seront jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes tout au long de votre vie"*.

Certains collectifs de collègues féministes, qui ont repris la rue avec des slogans forts dénonçant les féminicides depuis septembre 2019, se sont vues sollicitées pour gérer des situations de violences conjugales et ont pu mettre à l'abri des femmes, alors que certaines associations avaient dû ralentir leurs activités.

Le *Planning Familial* a continué à accompagner par téléphone différentes situations de questionnements ou de

détresse, et tout comme de nombreux collectifs et associations (comme *Nous Toutes*), a diffusé de nombreux messages de prévention et de conseils pour les femmes victimes de violences. Les Caisses de grèves féministes qui s'étaient constituées pendant le mouvement de lutte contre la réforme des retraites se sont transformées en caisses de solidarité pour les femmes en difficulté matérielle, etc. Et depuis le déconfinement, les appels à un "monde d'après" féministes se multiplient. *L'Alliance Féministe pour les Droits* a coordonné une déclaration portée par plus de 1600 personnes, réseaux et organisations de femmes du monde entier, provenant de plus de 100 pays, pour demander aux États d'adopter une politique féministe afin de relever les défis exceptionnels posés par la pandémie COVID-19 tout en respectant les droits humains. Cette initiative a été lancée par des femmes du Sud et des communautés marginalisées du Nord.

► <http://feministallianceforrights.org/>

Gestion de l'eau et toilettes sèches

L'eau c'est la vie : elle compose il me semble 80 % de notre corps et est présente dans tous les organismes vivants. Mais, tellement l'accès à cette eau est facile pour nous sociétés modernes, nous n'avons plus la mesure de son importance. Les habitants des pays pauvres savent que cette denrée est précieuse et qu'il est important de ne pas la gaspiller !

Notre utilisation intensive de l'eau pour nos besoins essentiels mais aussi pour nos usines, pour notre agriculture, pour nos loisirs nous conduit, à cours terme, à une réduction forte des ressources en eau en quantité mais aussi en qualité. Pour preuve, un article dans la revue *Reporterre* ("À Vittel, Nestlé privatise la nappe phréatique", 26 mai 2018) expliquait que les investisseurs-spéculateurs s'intéressent de plus en plus à l'eau. Ils souhaitent la privatiser au maximum pour pouvoir spéculer. Une denrée qui se fait rare, devient chère.

Pour atténuer cette dépendance à l'eau, qui devrait être un bien commun non marchand, il serait bon que les communes reprennent à leur compte la gestion de l'eau. Et nous, en tant que citoyens, une piste s'offre à nous : installer des toilettes sèches chez soi !

Dans un foyer, la consommation d'eau potable pour alimenter nos toilettes représente 30 à 50 % de notre facture d'eau. C'est énorme ! Nous avons la solution, au moins pour tous ceux qui ont la chance d'avoir un bout de jardin. Les toilettes à litière bio-maîtrisée (TLB) sont d'une installation toute simple, l'achat de toilette sèche toute faite est aussi facile. Allez voir sur le site de *Lécopot*, tout y est indiqué. L'important dans ce choix est de bien organiser le compostage de ses matières fécales et de ses urines. Il est essentiel que notre compost monte en température pour éliminer les agents pathogènes. De plus, mais c'est très bien expliqué chez *Lécopot*, le temps de compostage pour une utilisation dans le jardin est idéalement de deux ans pour éviter tout risque.

N'ayons pas peur d'installer ce système chez soi. C'est un acte militant très fort qui au delà de diminuer notre consommation d'eau, évite d'engorger nos systèmes d'épuration (individuels ou collectifs) qui parfois ne fonctionnent pas au mieux. Les risques de pollution de l'eau en sortie d'épuration par des agents pathogènes sont avérés.

Ne laissons pas à la collectivité le soin de gérer comme elle peut un soi-disant déchet qui au contraire peut devenir un véritable trésor pour notre terre si nous prenons soin de bien le composer.

N'attendons pas les autorisations, les lois pour ce genre d'acte. (...)

Une proposition de livre : *Un petit coin pour soulager la planète*, Christophe Elain, (éd. association *Eauphilane*, 2007).

Pascal-Yves Benis
Côtes-d'Armor

Quand une porte se ferme...une autre s'ouvre

Juin 2017 : Nos affaires sont dans un box et les clés de notre appartement rendues. Nous prenons celle des champs ! Waouh.... Une bouffée d'oxygène et une sensation de liberté. Direction la Bretagne où nos projets de vie aspirent.

Et oups ! La porte qui claque fort sur nos visages déconfits, lorsque nous découvrons en chemin qu'Adeline a développé une sensibilité aux fréquences électromagnétiques. C'est aussi celle d'un mauvais film de science-fiction, qui nous engouffre.

Nous voici sur la planète "Vie radiée". Pour y survivre nous adoptons de nouvelles règles : rester éloignés des antennes relais, wifi, portables, mesurer l'électricité au sol pour dormir, porter une protection anti-fréquences sur la tête, éviter de stagner dans les villes, lieux de rassemblement, grandes surfaces... Finis pour nous les liens sociaux et familiaux, les festivals, le cinéma... et surtout où trouver un abri sûr ?

D'autant plus que sur la planète "Vie radiée" ses cycles sont de plus en plus imprévisibles : canicule, inondation, extrême pollution, dans l'air et de ses habitants (cosmétiques, parfums, gels douche, lessives, produits volatiles divers), toutes ces particules infimes que notre corps filtre sans arrêt et ne veut plus ingérer. Ici on appelle cela MCS (sensibilité chimique multiple).

La planète "Vie radiée" n'est pas non plus accueillante pour les EHS (hyper électro sensibilité magnétique). Ses habitants happés par les nouvelles technologies ont du mal à comprendre l'hyper sensibilité de ces hors-normes et inadaptés aux connexions modernes. Pourtant beaucoup d'entre eux sont de plus en plus touchés et développent des symptômes tels que : acouphènes, vertiges, nausées, maux de tête, hyper ou hypo tension, fatigue chronique, fibromyalgie, fatigue des glandes surrénales, baisse du système immunitaire, accès de colère ou de violence inexplicables, burn out,...

Pour "gaie rire" de cette "mal a dit" des temps modernes, nous avons appris quelques solutions : éviter le stress oxydatif et l'exposition prolongée aux ondes. Mettre le corps et l'esprit au repos, renforcer son système immunitaire, adapter une hygiène de vie (alimentation vivante, saine, bio, non transformée, jeûne intermittent, jus, vitamines diverses, respiration, yoga, méditation), vivre proche de la nature et en cohérence avec ses valeurs. Encore faut-il être posé pour les mettre en pratique !

C'est alors qu'après presque 3 années sur les routes de France en quête d'un toit stable, nous ouvrons une nouvelle porte : celle de la prise de conscience du vivant qui vibre en chacun de nous, la reliance à la Mère terre, Cosmos et ce qui nous lie tous les uns aux autres.

Cette soif de re-connexion à soi-même et avec les valeurs primaires : amour, nature, environnement, monde animal, végétal, minéral,... nous confirme que pour vivre ici, y partager nos expériences, et nos acquis nous avons besoin de vous, de votre soutien et d'une porte qui s'ouvre ! Nous désirons nous installer dans une maison non mitoyenne en campagne, hors ou sortie de village (de préférence sans linky), pas trop proche d'une antenne relais, pour un loyer max de 500 euros (ligne à haute tension, transformateur, fil électrique sur la maison, ligne de chemin de fer et aéroport proche sont à proscrire). Nous pouvons aussi vivre dans un éco-lieu, éco-hameau, corps de ferme si les conditions sont requises. Départements ciblés : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Ariège, Aude, Aveyron, Cantal, Gard, Hérault, Lozère. *Vous pouvez nous contacter : claire.rico@laposte.net, 06 41 95 16 35 (sms ou message, portable éteint).*

Claire Rico et Adeline Pichou

Interdire la chasse

Monsieur le Président, il est temps, nous crie la nature, de songer à adoucir nos mœurs et de nous rappeler que nous sommes, humains, des manifestations de la vie comme le sont les végétaux et les animaux. (...)

Monsieur le président, faites un geste que vous jugerez peut-être symbolique mais d'une grande signification. Soyez celui qui, comme l'ont fait les dirigeants d'autres pays, aura le courage d'abolir la chasse qui est une manifestation archaïque de la violence humaine. La chasse aujourd'hui n'a aucune utilité, ni sur le plan des ressources nutritionnelles, ni sur celui de la régulation des espèces comme le savent les plus éminents éthologues. Elle n'est plus qu'un loisir, un exutoire à la violence ou son encouragement. Elle ne fait au contraire que favoriser les surpopulations de certaines espèces qui échappent ainsi aux épizooties, seuls véritables facteurs de régulation. Le prédateur qui vient de frapper l'humanité en est une preuve, sans les efforts de recherche, de précautions et de soins il aurait vite fait de la décimer.

En faisant ce choix, vous répondrez en même temps aux vœux de 91% des Français, une aubaine ! En effet, selon une série de sondages, 91% souhaitent une réforme de la réglementation de la chasse (IFOP 2016), 81% ne sont pas favorables à la chasse (Ipsos 2018), 69% la rejettent massivement ! (IFOP 2019). Merci, Monsieur le Président de donner une suite favorable à cette requête, ce dont vous ne pourrez que ressortir grandi au regard de la grande majorité des français.

Max Ponce
Ardèche



Habiter ou occuper la Terre ?

Comment nous percevons-nous dans le règne du vivant ? Quelle valeur accordons-nous aux formes de vie différentes de nous ? Chacun d'entre nous peut trouver sa propre réponse, en son âme et conscience.

Et voici la nôtre : l'être-humain habite sur la Terre. Comme tous les virus, bactéries, animaux, végétaux, nous sommes terriens. Et se voir comme habitant change tout. Parce que si nous habitons des espaces, comme n'importe quelle espèce, nous n'avons plus des ressources mais des voisins. Ils sont des êtres dont l'existence à une valeur en soi, et pas seulement pour notre propre subsistance. Là où nous habitons, nous sommes chez nous, et nous prenons soin de notre maison pour qu'elle reste en état de fonctionnement le plus longtemps possible. Habiter, c'est le stade où la protection n'est plus nécessaire parce qu'ou nous sommes fait partie de ce qui nous définit en tant qu'être-vivant.

Défendre sa maison c'est alors se défendre soi, comme un instinct de survie qui nous réintègre à la Terre et à la biodiversité.

D'un autre côté, s'il y a des territoires que nous habitons, alors il y a aussi tous ceux que nous n'habitons pas. Et là, nous devons nous poser une autre question : et si, l'homme malgré bien que doté d'une très grande capacité d'adaptation, n'était pas fait pour habiter tous les espaces ? Nous entendons de plus en plus d'appels à ré-ensauvager 30%, 50% de la planète, c'est-à-dire vider massivement des espaces entiers de toute trace, toute vie humaine et laisser à d'autres êtres le soin d'y habiter sans aucune interférence de notre part. Que se soit les métropoles tentaculaires, les zones agricoles qui s'étendent des forêts aux déserts, les océans pollués par le plastique et l'air par les microparticules, les routes qui créent des ruptures dans les espaces sans parler des ponts, des tunnels, des barrages, des mines à ciel ouvert, etc. Nous occupons la Terre plus que nous l'habitons.

Et lorsque nous serons capables de faire la différence dans nos esprits et nos comportements entre occuper et habiter, alors il n'y aura plus besoin de protéger quoique ce soit. Il n'y aura plus qu'à vivre.

Benjamin et Julia

sont parties depuis 2019 à la rencontre de peuples autochtones et d'experts environnementaux autour de la planète dans le cadre du projet *Nouvelles des Horizons* (www.nouvellesdeshorizons.com), pour les interroger sur les moyens de vivre de manière compatible avec les limites planétaires. Tout en ayant durant leur voyage une empreinte carbone basse qui n'excède pas celle de leur vie habituelle.

Revue papier

Merci de tenir bon par rapport au papier. C'est tellement trop, tout ce qu'il y a à lire sur internet, moi, je ne reviens pas dessus de la même manière qu'avec le journal papier. Et s'il y a du retard, ce n'est pas si grave, c'est important de penser le confinement, de toucher concrètement ce que nous voulons ou pas, ce que nous pouvons faire ou devons reporter,...

Bonne continuation et merci de soutenir toute cette réflexion.

Carole Blaisse

Essonne



■ **Extensions du domaine du don**, Alain Caillé, éd. Actes Sud, 2019, 330 p., 22,80 €. Le don peut-il être désintéressé ? La question agite philosophes et sociologues. Car si on donne, on reçoit aussi en échange (de l'amour, de la reconnaissance, d'autres dons...). Alain Caillé essaie de retracer ici la réflexion sur le sujet. Lecture toutefois ardue si l'on n'a pas lu les nombreux ouvrages auxquels il est fait référence.

■ **Nos ordinateurs sont très cons**, Cyprien Cini, éd. Albin Michel, 2019, 200 p., 15,90 €. Ce livre très agréable à lire raconte dans le détail de très nombreux dérapages provoqués par nos ordinateurs et nos smartphones. Un chapitre nous rappelle les conséquences écologiques. Le titre est une citation d'un célèbre informaticien. Vous y apprendrez que les enfants des plus grand-es informaticien-nes se voient interdire d'ordi ou de téléphones portables. Mais cela ne dépasse pas le niveau des anecdotes.

■ **Guide du municipalisme, pour une ville citoyenne, apaisée, ouverte**, sous la direction de Debbie Bookchin et Ada Colau, traduction Nathalie Cooren, éd. Charles-Léopold-Mayer, 2019, 230 p., 24 €. L'idée est bonne : faire un tour d'horizon des communes gérées par des listes qui s'appuient plus ou moins sur les idées sociales du municipalisme de Murray Bookchin. Malheureusement, la vingtaine d'articles présentés sont bien trop brefs pour se faire une idée critique de ces pratiques. De même le répertoire de cinquante villes permet d'en repérer un certain nombre (beaucoup en Espagne), mais pas du tout de voir ce qui est concrètement fait dans ces municipalités (1 page par commune).

■ **Un parcours bispirituel. Récit d'une aînée ojibwécise lesbienne**. Ma-Nee Chacaby, en collaboration avec Mary Louisa Plummer, éd. Remue-ménage, 2019, 280 p., 17 €. Dans cette autobiographie, Ma-Nee Chacaby, guide spirituelle de la communauté ojibwécise, raconte son histoire mouvementée. Elle partage son enfance, son mariage forcé, et son combat contre l'alcoolisme, qui l'ont menée vers le militantisme. Elle accompagne aujourd'hui les toxicomanes, sans-abris ou encore mères en difficulté. Lesbienne, elle se bat également pour les droits des LGBTQ.

■ **Appel au socialisme**. Gustav Landauer, trad. De l'allemand par Jean-Christophe Angaut et Anatole Lucet, éd. La lenteur, 2019, 228 p., 16 €. L'appel d'un anarchiste hétérodoxe à mettre en place un socialisme anti-autoritaire et non centralisé. Paru initialement en 1911, ce texte est toujours d'actualité en 2020, et peut constituer une source d'inspiration pour penser une autre société.

■ **Tous écoresponsables? Capitalisme vert et responsabilité inconsciente**. Sandrine Aumercier, éd. Libre & Solidaire, 2019, 355 p., 23,90 €. La crise écologique actuelle a engendré de nombreuses injonctions à la responsabilité. Chacun-e rejette la faute sur les autres (citoyen-nes, entreprises, gouvernements), ce qui freine la transition. Ce livre propose une approche philosophique et psychanalytique de la responsabilité, afin de fournir des clés pour dépasser la moralisation.

■ **Qui dirige le monde? La finance, l'idéologie, la psychologie...** Thierry Brugvin, éd. Libre & Solidaire, 2019, 328 p., 21 €. Cet ouvrage détaille l'organisation de notre société capitaliste (son fonctionnement, ses act-rices), afin de permettre aux citoyen-nes de se saisir des enjeux sociétaux actuels. Il part du postulat que comprendre la société est indispensable si l'on veut pouvoir la changer.

■ **Les sciences participatives au secours de la biodiversité**, Florian Charvolin, préface de Romain Julliard, éd. Rue d'ULM, 2019, 76 p., 10 €. De tout temps, des amat-rices curieu-ses ont collecté des observations écrites ou imagées sur les plantes, les insectes ou des savoir-faire techniques. Mais comment exploiter cette foule d'informations hétérogènes? Dès 2005, des chercheurs se sont penchés sur la question. Ce livre retranscrit les procédures mises en place, "allant de la prise de part au retour fait aux contributeurs". En 2017, 53 732 personnes ont participé à l'enrichissement des savoirs liés à l'environnement.

Un futur renouvelable Tracer les contours de la transition énergétique

Richard Heinberg, David Fridley



Quelles technologies pour notre avenir énergétique ? Concernant le renouvelable, les obstacles sont légion en raison de la nature intermittente de leur production et des limites techniques, à ce jour, des solutions de stockage. Pour éviter une évolution catastrophique du climat, nous dépendons obligatoirement du soleil, du vent, de la biomasse et de la géothermie. Pétrole et charbon en voie de tarissement dans les zones accessibles deviendront trop onéreux. Le nucléaire : dangereux et de plus en plus cher. N'oublions pas qu'avant de fournir de l'énergie, il faut en amont en dépenser beaucoup dans la construction des structures de production (cela vaut aussi pour l'éolien). Ne cachons pas la réalité. "Notre défi est d'apprendre à vivre à l'intérieur des limites planétaires". Démonstrations imparables ! MD

Préface M. Auzanneau, éd. *écosociété*, 2019, 260 p., 20 €

Dix questions sur l'anarchisme

Guillaume Davranche



Un livre de vulgarisation à petit prix, afin de rendre accessible au grand public l'histoire et la pensée du mouvement anarchiste. Dans la littérature libertaire, nombreuses furent les tentatives (bien souvent infructueuses) d'écrire de telles introductions. Guillaume Davranche réussit le pari haut la main en abordant "les fondamentaux idéologiques de l'anarchisme, ceux qui constituent son centre de gravité, fondent son unicité". Ces fondamentaux, il les trouve dans le "communisme libertaire" : une société égalitaire où chacun-e est libre de travailler et de consommer comme il ou elle l'entend, en fonctionnant sans gouvernement.

En dix questions portant autant sur les modes d'actions que sur l'économie ou le féminisme, Guillaume Davranche nous offre un passionnant tour d'horizons des positions et des luttes anarchistes à travers les siècles et les continents. PV

Éd. *Libertalia*, 2020, 115 p., 5 €

Le pari fou du bio Combat de l'agriculture biologique des années 60 à nos jours

Claude Aubert



L'auteur, pionnier du bio, retrace ici 40 ans d'histoire. Si aujourd'hui on constate la progression du bio en France et dans le monde, il faut se souvenir que dans les années 60, il était vilipendé par la majorité des paysans comme des citadins, voire

par les médecins, les agronomes, les nutritionnistes ! Il a fallu s'organiser, créer des circuits de commercialisation, former les agriculteurs, créer des labels, dénoncer les méfaits des perturbateurs endocriniens, des pesticides, de l'azote chimique, du glyphosate, des engrais chimiques. Et maintenant ? Le pari est en bonne voie d'être gagné ! Mais déjà le succès favorise les dérives. Il faut dénoncer les pratiques industrielles de l'agriculture biologique, s'intéresser aux conditions de travail imposées aux agriculteurs, combattre et expliquer encore ! MD

Éd. *Terre vivante*, 2020, 138 p., 15 €

À la trace Enquête sur les nouveaux territoires de surveillance

Olivier Tesquet



Après *Tout est numérique*, *Comprendre Wikileaks* et *Dans la tête de Julian Assange*, l'auteur adresse ce nouveau livre à "ceux, trop nombreux, qui pensent n'avoir rien à cacher". Voilà 10 ans qu'il cartographie les nouveaux territoires de surveillance mis en place dans le monde entier. Dans cet ouvrage, il s'applique à en décrire les mécanismes opaques. Contrôler, capitaliser, atomiser, recomposer, telle est la recette. "Gazeuse, la surveillance contemporaine est partout". La multiplicité des interactions dépasse notre imagination. Nos batailles autour de la vie privée et des libertés publiques semblent perdues. Comment attaquer ce système ? D'abord en le mettant en lumière et en misant sur sa fragilité extrême. Édifiant ! MD

Éd. *Premier Parallèle*, 2020, 260 p., 20 €

Antimilitaristes, anarchistes, non-violents

Barthélémy de Light, Pierre Ramus



Les anarchistes ont développé des réflexions approfondies sur la cohérence entre moyens et fins dans l'action politique et sur la non-violence. Ce recueil de textes de deux figures activistes et intellectuelles de la première moitié du 20ème siècle en donne des exemples. De Light s'interroge en 1937 sur les contradictions de l'expérience espagnole : "Chaque moyen ou méthode réagit aussi sur l'individu ou le groupe qui en font usage. En accomplissant certains actes et en les répétant fréquemment, on devient finalement ce qu'on fait". Ramus explique dès 1907 la différence entre un antimilitarisme bourgeois, qui rejette la guerre tout en acceptant le système étatique qui l'a engendré, et une perspective anarchiste, plus radicale, pour laquelle le militarisme est intrinsèque à l'existence de l'État, "n'est que l'État déployé". "Le militarisme est la société d'aujourd'hui avec toutes les valeurs sur lesquelles elle repose". GG

Les éditions libertaires, 2019, 156 p., 12 €

Tchernobyl, récits

Ingrid Storholmen



Une écriture faite de phrases juxtaposées, comme dans l'urgence. "C'est un soir de printemps, il fait doux, certains se préparent à aller prendre leur quart de nuit... L'enfant aime le mot 'atome'. J'explique que c'est à la fois grand et petit. — En même temps ? demande l'enfant. Oui, je réponds". Lambeaux de souvenirs à la première personne d'hommes, de femmes, d'enfants, nous parlant des retombées intimes de Tchernobyl jusqu'en Norvège, peu connues ici. Récits de cauchemars, poèmes. Ce foisonnement poignant alterne avec de brefs commentaires scientifiques concis, comme en voix off, sur la demi-vie écologique. Beau et éprouvant. MD

Traduit du norvégien par Aude Pasquier, éd. *LansKine*, 2019, 174 p., 16 €

Sur le Rhône

Jean-Louis Michelot



Le Rhône est un fleuve qui connaît plusieurs vies : celle de torrent à la sortie d'un glacier, un passage souterrain sous le lac Léman, une vie sauvage entre le Jura et les Alpes puis des canaux aménagés et des barrages pour la circulation des bateaux et la production d'électricité. L'auteur, naturaliste, a fait quasiment l'entièreté du trajet en kayak, ce qui lui permet de découvrir les bouts de fleuve restés sauvages, sa faune et sa flore diversifiées. Il sait nous parler de son amour du fleuve, cite de nombreux ouvrages, de la poésie, des récits... Tout cela est très vivant et donne envie d'en faire autant. Une réserve toutefois : commencer son livre en racontant son hospitalisation n'est pas des plus attractif. FV

Éd. *du Rouergue*, 2020, 288 p., 22 €

La société vivante, fête de la friche

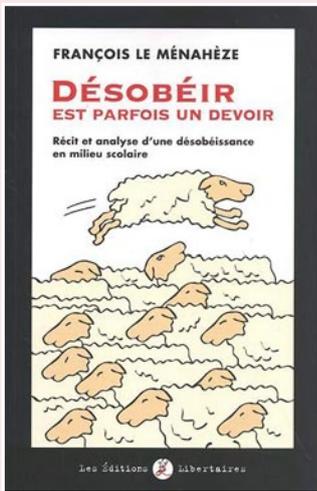
P.A.R.C. Saint Sauveur (collectif)



Un opuscule délicieux et plein d'entrain qui met en scène Renart, le défenseur de la friche Saint-Sauveur : 23 hectares de terre, un poumon pour la ville de Lille ! Mais Renart et sa renarderie sont aux prises avec Sa Majesté Aubry, la lionne, entourée de ses nombreux conseillers aménageurs, dont ce Blaireau d'Euraille, Grosbousier le bétonneur, le loup Isengrin et sa police et Fusillier le coq aux allures de diva princière. Les projets de SCOT, de PLU, de ZAC et de PDU se succèdent. Mais Renart planqué entre les haies, caché derrière les hêtres, terré dans la tourbe, use de mille stratagèmes pour sauvegarder cet espace de nature. Il n'a pas dit son dernier mot. MD

Éd. *Renart*, 2020, 77 p., 6 €



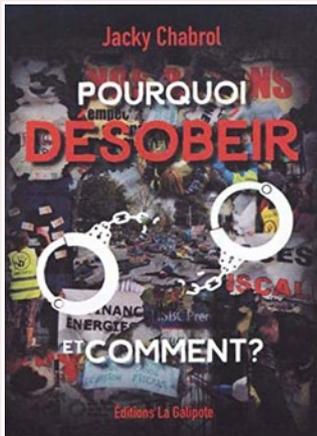


Désobéir est parfois un devoir

François Le Ménahèze

Pourquoi désobéir et comment ?

Jacky Chabrol



Silence sort une affiche sur la désobéissance civile (voir p. 47) et les livres se multiplient sur le sujet. C'est que nous sommes arrivés à un moment où la démocratie est devenue une coquille vide et où il est nécessaire de résister face à des décisions législatives dictées par les puissants du monde.

François Le Ménahèze, directeur d'école en Loire-Atlantique, raconte dans *Désobéir est parfois un devoir* comment, après une énième réforme de l'Éducation

nationale, il a rejoint le mouvement des "désobéisseurs" lancé par Alain Refalo en 2008. Il analyse comment les enseignant-es n'ont plus d'autres moyens que de désobéir "en conscience". Il se sert du cas de l'école pour analyser la question de la désobéissance et l'oppose à un système éducatif au contraire très hiérarchisé.

Jacky Chabrol, militant auvergnat à la fois écolo et syndicaliste, propose dans *Pourquoi désobéir et comment* un vaste tour d'horizon des possibles : pourquoi le débat démocratique est bloqué, légalité contre légitimité, violence contre non-violence. Il s'interroge sur la peur du plus grand nombre de désobéir, rappelant que les grandes conquêtes sociales (congés payés, syndicalisme...) ont toutes été obtenues par la désobéissance.

Les deux auteurs consacrent ensuite une partie de leur ouvrage à développer les différentes façons de désobéir, s'appuyant sur des mouvements actuels comme ANV-COP-21. Le premier est plus pédagogique, donnant de nombreuses pistes de lecture, le second est davantage sur le terrain militant. Les deux sont parfaitement lisibles et très complémentaires. MB

Éd. Libertaires, 2020, 220 p., 14 €

Éd. La Galipote, 2020, 190 p., 16 €

B. D.

Un clou dans le bec

Maxime Poisot, Emmanuelle Teyras



Le mouvement #metoo a libéré la parole des femmes. Recueil d'une cinquantaine d'anecdotes où les femmes ont su réagir devant des situations machistes : harcèlement dans le métro, monopolisation de la parole dans les réunions, messages téléphoniques obscènes, allusions déplacées au travail, etc. C'est très drôle et cela donnera des répliques utilisables dans les situations critiques ! FV

Éd. Marabulles, 2019, 96 p., 10 €

Les Damnés de la commune

Raphaël Meyssan



Huit ans de travail pour réaliser cette série en trois volumes. Dans le premier, l'auteur apprend qu'un communard a habité son immeuble et il fouille dans les archives pour en retrouver la trace.

Il croise alors la vie de Victorine qu'il va suivre en parallèle. Le premier tome montre comment on en est arrivé à la situation insurrectionnelle qui provoque la naissance de la Commune de Paris. Le deuxième tome s'intéresse à l'organisation de cette Commune. Le dernier tome raconte la chute de la commune, le massacre des révolutionnaires, la déportation, l'exil et la fin de vie des deux personnages principaux. Le plus extraordinaire dans cette reconstitution, c'est que l'entière du livre est illustrée de dessins de l'époque sur lesquels l'auteur colle sa narration, elle-même basée sur de nombreux témoignages retrouvés dans les archives. Alors que l'on s'approche des 150 ans de cette révolte où sont nés les comités de quartiers, l'autogestion, et où les femmes ont pu prendre part aux décisions, voici une œuvre d'une force magistrale. MB

Éd. Delcourt, 3 tomes, 2017, 2019, 2019, 144 + 144 + 176 p., 24 € chacun

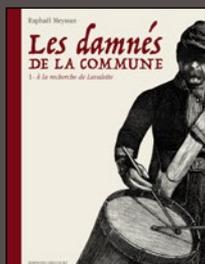
Romans

Marx et sa baguette

Itaru Watanabé



Itaru fuit le système de consommation. Arrivé à la trentaine, il décide de devenir boulanger bio. Son père, économiste, lui conseille de lire Marx. C'est en puisant dans les écrits de celui-ci, qu'il va créer son entreprise en estimant le juste prix du pain, celui de sa rémunération, son rapport avec ses employé-es... Le titre est toutefois trompeur, car ceci n'est qu'un des petits aspects du livre. Le plus intéressant est son passage de l'agriculture bio à l'agriculture naturelle, qui va



plus loin : il va choisir des céréales qui ont poussé sans apport de compost, puis changer ses emballages pour utiliser uniquement des matières naturelles, puis faire ses levains, puis fuir l'accident de Fukushima pour aller s'installer dans un village où l'eau est d'excellente qualité. À la fin, il obtient des pains d'une qualité exceptionnelle qui, bien que vendus cher (voir explication dans Marx), se vendent sans problèmes. Une belle leçon de vie racontée de manière très agréable. FV

Traduction Tomomi Akimoto, éd. Descrescendo, 2019, 168 p., 21 €

Jeunes

L'avertissement des abysses

Arthur Ténor



Dès 12 ans. Jason est passionné de plongée sous-marine et du monde des baleines. Le jour où il a l'occasion de plonger à leurs côtés, il devient le messager de ces dernières qui lancent un message d'alarme à l'humanité. Mais saura-t-elle écouter cet avertissement et réagir à temps pour limiter les dégâts ? À travers cette histoire sensible, écologique et pédagogique, l'auteur nous rappelle l'urgence de lutter contre le réchauffement climatique tout en dénonçant l'inertie des gouvernements et des instances internationales. Un roman captivant qui plonge également dans les méandres des enjeux médiatiques et des manipulations de l'opinion. JP

Éd. Le Muscadier, 2019, 350 p., 16,50 €

Tout nu !

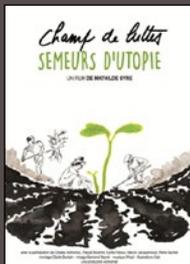
Le dictionnaire bienveillant de la sexualité

Myriam Daguzan Bernier, Cécile Gariépy



Dès 13 ans. D'amour à masculinité, de microbiote vaginal à sexto, de clitoris à non binaire, ce dictionnaire illustré en couleurs est à laisser traîner dans les chambres d'ados et il peut servir également à ouvrir la discussion dans différents cadres. Résolument actuel, il parle crument des réalités du sexe et de ce qui l'accompagne : les relations amoureuses, le genre dans toute sa diversité, les pressions sociales et les violences sexistes et sexuelles, la santé et la connaissance de son corps, les nouvelles technologies, etc. La taille de ses notices varie beaucoup, de quelques lignes pour cisgenre, polyamour ou coupe menstruelle à plusieurs pages d'explications pratiques si nécessaire pour contraception ou IST. Au final, c'est du rapport à soi et aux autres dont il est question tout au long de ce livre qu'on lira à sa convenance dans un joyeux désordre. GG

Éd. Ricochet, 2020, 256 p., 22 €



Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

Musique

Barka

Gari Greu



L'album Barka (merci en burkinabé) est fait de petites graines de vie et d'espoir, de rires et de partage. Gari Greu, qui officie également au sein du légendaire *Massilia Sound System*, déboule avec un album débordant d'humanité et de valeurs sociales à haute valeur ajoutée. Onze titres pendant lesquels s'engouffrent de multiples influences, de la gouaille marseillaise à des sonorités plus rock ou reggae. Gari Greu distille ses rayons de soleil altermondialistes d'un air angevin et léger, tout en dénonçant l'exploitation des plus pauvres, la main mise du touriste sur le quotidien de villes-parc d'attractions. Sur des ritournelles animées par un accordéon, un banjo, un ukulélé, parmi bien d'autres facettes musicales, cet album résonne comme une ode à l'amour, à la citoyenneté et à la simplicité, à l'ouverture vers l'autre et au métissage. Barka, un bien bel album qui se cache derrière une désinvolture qui n'est autre qu'amour de la vie. JP

Éd. Irfan, 2020, 11 titres, 38 min., 15 €

Films

Champ de luttes, semeurs d'utopies

Mathilde Syre



Un film documentaire sur les enjeux de l'agriculture paysanne, loin d'une vision misérabiliste ou idyllique du monde agricole. Pendant un an, la réalisatrice a filmé le quotidien de paysans au sein de 4 fermes. Certains sont maraîchers, d'autres éleveurs, ce qui les unit est l'amour de leur métier, une éthique : ils ne veulent pas produire davantage, mais bien. Sans intrants extérieurs. Ils ne sont pas rétrogrades, ils prennent "le bon d'avant et le bon de maintenant", s'entraident, dialoguent avec leurs clients des AMAP qui leur font confiance. Il y a des échecs, les aléas du climat et surtout les problèmes de foncier. Leur travail de préservation de l'environnement n'est pas considéré. Les subventions vont aux fermes surdimensionnées. Mais il y a aussi des victoires, telles que la ferme pour tous de Domancy qui a pu être rachetée grâce à un soutien citoyen. MD

Production Achromat, 73 min, 2019.

Nous avons également reçu... 2/2

Essais

■ **Le verger de mûres. Routes, détours et dérives des alliances en Asie centrale.** Françoise Fressonnet, éd. la rumeur libre, 2019, 304 p., 21 €. L'autrice est allée partager le quotidien de femmes en Asie centrale (Ouzbékistan, Kirghizstan, Kazakhstan, Tadjikistan). Son livre fait état de l'impact du communisme puis de la religion musulmane sur la vie de ces femmes.

Roman

■ **A voté.** Isaac Asimov, éd. Le passager clandestin, 2020, 49 p., 5 €. Une nouvelle écrite en 1955. Avec 65 ans d'avance, ce célèbre auteur de science-fiction a anticipé non seulement les technologies du 21^e siècle (robots, intelligence artificielle, algorithmes), mais aussi l'usage des sondages et autres dévoiements de la démocratie. Une nouvelle glaçante qui donne à réfléchir.

■ **Le noir entre les étoiles.** Stefan Merrill Block, traduction Marina Boroso, éd. Albin Michel, 2020, 440 p., 23 €. Un soir de fête au lycée, Oliver est gravement blessé lors d'une fusillade et reste dans le coma. Dix ans plus tard, il est toujours maintenu en survie. Une longue reconstitution pour comprendre l'origine de la tuerie. Mais rien sur le fait que n'importe quel lycéen peut se procurer des armes.

B. D.

■ **Au carrefour des mondes. Nos lettres persanes.** Gwenola Morizur, Laëtitia Rouxel, éd. Locus Solus, 2019, 64 p., 14 €. Des ados d'Europe et du Maghreb se rencontrent et confrontent leurs expériences autour du sexisme, du féminisme et du genre, sous le regard amical de Demetra, une journaliste venue d'une autre planète. Un projet réalisé à partir d'échanges entre jeunes de plusieurs pays organisés par l'association Égalité par éducation.

■ **Coloc of duty. Génération Greta.** Jul, éd. Dargaud, 2020, 78 p., 14 €. Ces courts gags dessinés réalisés pour illustrer les Objectifs du développement durable pour l'Agence française de développement ne sont pas très mordants et illustrent le fait qu'art et commande politique font rarement bon ménage.

■ **Peurs bleues.** Mathou, éd. Delcourt, 2020, 128 p., 18,95 €. Peur en voiture, peur d'être enfermée, de dire non, de déranger, etc., la narratrice n'a pas peur d'avouer ses peurs et la manière dont elle vit avec. Dessiné avec légèreté, un album qui fait rire et réfléchir à la fois.

■ **Algérie, une guerre française, T2 : l'escalade fatale.** Philippe Richelle, Alfio Buscaglia, éd. Glénat, 2020, 56 p., 14,50 €. À chaque attentat du FLN, une répression féroce. À chaque nouvelle victime algérienne, une réponse plus forte du FLN. La suite des aventures de quelques Français, à Paris et en Algérie, pour comprendre comment la violence attise la violence et rend le conflit de plus en plus violent.

■ **Brigande !** Marie du Fauouët, Roland Michon, Laëtitia Rouxel, éd. Locus Solus, 2019, 80 p., 17 €. L'histoire de Marie-Louise Tromel, qui au milieu du 18^e siècle, en Bretagne, dirigea une bande de brigands, pour voler les riches et redonner aux pauvres. Elle finira pendue à Quimper, à l'âge de 38 ans. Une figure alliant féminisme et solidarité.

■ **Prénom : Inna, une enfance ukrainienne.** Thomas Azuéllos, Inna Shevchenko, Simon Rochepeau, éd. Futuropolis, 2020, 104 p., 18 €. Le parcours d'Inna Shevchenko, créatrice du mouvement des Femen. Ses premières années, en Ukraine, dans un pays corrompu, machiste, au bord de la guerre civile. Pour le groupe féministe, il faudra attendre le 2e tome.

■ **No War T4.** Anthony Pastor, éd. Casterman, 2020, 150 p., 15 €. Sur une île nordique, un projet de barrage pour alimenter des usines d'aluminium provoque mobilisations pour ou contre le projet. L'histoire est complexe : en plus des enjeux politiques et économiques, s'ajoutent les traditions chamaniques et étonnantes autour de pierres ayant d'étranges propriétés. Tout le monde se cherche, s'affronte, se trahit. Dessin efficace, mais scénario complexe.



Quoi de neuf ?

Yakana

Yacine Canamas, qui signait ses dessins sous le pseudonyme de Yakana, nous a quitté le 23 mars 2020, après une longue lutte contre un cancer. Nous l'avions rencontré par l'intermédiaire des *Amis de la Terre Belgique*. Il nous avait offert de nombreux dessins et aussi une série BD sur les composteurs et leurs éternels conseils divergents. Il était très actif chez nos collègues du *Ravi*, *MarsActu*, mais également à la télévision belge et sur *Arte*.

Silence recherche un ou une Gestionnaire – Chargé-e de communication

En CDI, 27h30 par semaine, à partir du 14 septembre 2020. Vous travaillerez au sein d'une équipe salariée de quatre personnes, en grande partie autogérée, et vous serez chargé-e de développer la visibilité de la revue en travaillant quatre axes : le réseau de dépositaires, les stands et tables de presse, l'internet et les réseaux militants. Taux horaire : 13,22 € brut. Plus d'infos sur www.revuesilence.net. Date limite de candidature : 30 juin 2020.

Le ciné-club de Silence recrute !

Chaque mois, au café-cinéma associatif *L'Aquarium*, situé sur la Croix-Rousse à Lyon, *Silence* propose une soirée autour d'un film et d'un débat associés au thème du mois de la revue. L'équipe bénévole qui anime le ciné-club cherche du renfort pour venir organiser et animer ce rendez-vous très sympathique. Contactez *Silence* (04 78 39 55 33) qui transmettra.

Si vous souhaitez organiser des événements ponctuels ou réguliers de ce type ailleurs, près de chez vous, n'hésitez pas à contacter la revue qui peut vous aider à lancer et à annoncer vos actions !

Nouveaux points de vente

Chaque mois, de nouveaux lieux proposent la revue à la vente. Voici la liste des nouveaux venus de l'été :

- **Côtes d'Armor :** **Librairie Le Temps qu'il fait**, 12 place de l'église 22110 Mellionnec Tél. : 02 96 36 40 90
- **Finistère :** **La clef des champs - Biocoop de Landivisiau**, 31 rue de la Tour 29400 Landivisiau Tél. : 04 98 72 77 09
- **Val de Marne :** **Librairie Envie de lire**, 16 rue Gabriel Péri 94200 Ivry-sur-Seine Tél. : 01 46 70 35 03

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com
- > **Auvergne-Rhône-Alpes.** Jean-Paul Pellet - Allier. jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir)
- > **Territoire de Belfort.** Étienne Mangin, etienne-mangin@laposte.net, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Gard.** Antonanzas Pascal, 100 bis rue Victor Hugo, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42
- > **Gironde.** Groupe Silence 33, tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org
- > **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25 rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, elisa@mailz.org, 4 impasse des Camélias, 34070 Montpellier, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Loire-Atlantique.** Emmanuel Savouret tél. : 06 11 78 27 27, emmanuel.savouret44@net-c.com
- > **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99
- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Saône-et-Loire.** Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 St-Cyr-sur-Morin, biovivreennbrie@gmail.com

Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 20 et 21 août !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Depuis la crise sanitaire du Covid-19, nous avons dû réinventer la manière de vous accueillir lors de cette mise sous pli, pour respecter les gestes barrières. Pour connaître les horaires exacts de l'expédition, et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter ! Prochaines expéditions : **17 et 18 septembre, 15 et 16 octobre, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9h30** les mercredi **24 juin** (pour le numéro de septembre), **19 août** (pour le numéro d'octobre), **23 septembre** (pour le numéro de novembre), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction. **Pour envoyer des annonces** pour le numéro de septembre, vous avez jusqu'au 1^{er} juillet ; puis jusqu'au 26 août pour le numéro d'octobre, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous.

Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net
rubrique : **Comment participer**

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouveaux abonnés au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Partenaires



Coordination Permanente
MÉDIAS LIBRES



Commande : numéros, livres et affiches

Numéros disponibles

- 457 Le chant des luttes
- 459 Vers une école sans écrans ?
- 460 Les élections municipales à mi-mandat
- 461 Cuisines en transition
- 462 Les nouveaux visages de l'habitat participatif
- 464 Semences vivantes, graines d'autonomie
- 465 Réagir aux violences du quotidien
- 466 Jouer hors des cases
- 467 Le syndicalisme peut-il être écolo ?
- 468 Rouler pour des idées
- 470 Autogérons les coop' alimentaires !
- 472 Nous vieillirons ensemble !
- 473 La montagne : du calme !
- 475 Retiens la nuit

- 476 Décroissance, où en est-on ?
- 477 Explorons les alternatives !
- 478 Quand l'écologie s'empare du droit
- 479 Bébés écolos
- 481 Les alternatives : oasis ou leviers ?
- 482 La planète victime de la mode
- 483 Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ?
- 484 Vers des villes sans voitures
- 485 Le soin, c'est communautaire !
- 486 Le temps de la désobéissance civile
- 487 Dépasser les discours sur l'effondrement
- 489 *Kraftwerk* : une utopie réalisée ?
- 490 Sur le sentier des herboristes

Numéros régionaux

- 458 Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence
- 463 Hérault
- 469 Loire
- 474 Côte-d'Or et Yonne
- 488 Suisse romande

Indiquez le total de votre règlement
[numéro(s) + abonnement(s) + livre(s) + ...] :

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,80 € l'exemplaire).

Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger : 2,20 € pour un ex., 4 € pour 2 ex., 5 € pour 3 ex. et plus).

Affiches



Désobéissance civile !
- format 60x84cm - 7 €*

Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. De la marche du sel de Gandhi à la lutte des paysans du Larzac, des mouvements antipub et anti-OGM aux campagnes pour le climat d'ANV-COP 21, cette affiche donne également à voir de nombreuses actions moins connues, et la diversité des formes de la désobéissance civile. Autant de sources d'inspiration pour continuer à agir aujourd'hui !

100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui
- format 60x84cm - 7 €*

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.



Livres



Manuel de transition,
212 p. - 20 €***

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui deviendra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

Non-violence dans la révolution syrienne,
120 p. - 9 €**

Recueil de textes publiés initialement en arabe ou en anglais sur Internet, traduits pour la première fois en français, ce livre veut mettre en lumière ce versant si peu éclairé de la révolution et de la résistance syriennes, cette action civile et sans armes aux mille visages qui ne cesse de se réinventer depuis 2011.



L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek,
224 p. - 20 €***

Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable

parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Pinar Selek a dénoncé tant le génocide des Arméniens que la situation faite aux Kurdes et le service militaire, ce qui lui vaut la persécution sans limites de la justice turque. Un récit inspirant !

Frais de port : * 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. / **2,5€ / ***5€.

Pour une commande de plusieurs livres, nous consulter.

Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	22€	29€
Particulier 1 an, 11 n°	48€	57€
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	60€	68€
Soutien 1 an, 11 n°	60€ et +	60€ et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	80€	92€
Petit budget 1 an, 11 n°	33€	40€
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	110€	Nous contacter

Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Vos coordonnées (MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
(adresse ci-contre).

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Fait à : _____ Le : _____
Signature : _____

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

40 ans ça suffit : débranchons Tricastin !



La centrale nucléaire du Tricastin, dans la Drôme, a été raccordée au réseau électrique en 1980. Elle a été conçue à l'époque pour durer 30 ans maximum. 40 ans plus tard, la centrale est encore en fonctionnement, au mépris des risques liés à un tel dépassement. Pire encore, le gouvernement envisage de prolonger son fonctionnement jusqu'à 50 voire 60 ans. Cette campagne de photos lancée par le Réseau Sortir du nucléaire a pour but d'alerter sur le risque lié à la prolongation de la durée de vie non seulement du Tricastin, mais aussi de l'ensemble des réacteurs arrivés à échéance de leur durée de vie. En France, 47 des 57 réacteurs en fonctionnement ont dépassé les 30 ans, et 7 ont déjà dépassé les 40 ans...

